

# RAPPORT D'ACTIVITE 2018



Rapport présenté à l'Assemblée Générale du 20 mai 2019

3 rue des Echasses – BP 90070 - 67061 STRASBOURG CEDEX



[siege@foyernotredame.org](mailto:siege@foyernotredame.org)



<http://www.foyernotredame.org>



<https://www.facebook.com/afnd67/>

ISSN 2646-7844  
ISSN 2647-3852



## Sommaire

---

L'Association.....	4
Le Service Siège .....	9
Le Pôle Jeunesse .....	20
Le Pôle Asile/Réfugiés .....	38
<i>Dossier Presse</i> .....	57

# L'Association

## Siège et direction

3 rue des Echasses - CS 90070 - 67061 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 88 22 70 90 - Email : siege@foyernotredame.org

## *Le Conseil d'Administration au 14 mai 2018*

---

Monsieur	<b>BONGARZONE</b>	Bruno	
Monsieur	<b>BOSCATO</b>	Patrick	
Monsieur	<b>BREINING</b>	Antoine	<b>Président</b>
Madame	<b>FACHINGER</b>	Lucienne	
Madame	<b>GRAFF-VALLAT</b>	Florence	
Madame	<b>LANG-PETIN</b>	Anne-Marie	<b>Trésorière Adjointe</b>
Madame	<b>LOTZ</b>	Marinette	<b>Trésorière</b>
Monsieur	<b>MEYER</b>	Jean-Marc	
Monsieur	<b>MULLER</b>	François	
Madame	<b>MURST</b>	Sylvie	<b>Vice-présidente</b>
Monsieur	<b>PACHOD</b>	André	<b>Secrétaire</b>
Monsieur	<b>REMY</b>	Alain	
Monsieur le Chanoine	<b>WACKENHEIM</b>	Michel	

## Rapport moral du Président de l'Association

### Mesdames, Messieurs, mes chers amis

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre amitié et votre fidélité à ce rendez-vous annuel qu'est notre Assemblée générale.

Certes, il s'agit d'une réunion qui nous est imposée par nos statuts. Mais ce moment revêt pour nous une importance particulière, dans la mesure où nous voulons afficher une transparence totale de toutes nos activités, mais aussi de nos engagements financiers.

Cet événement nous permet également, chaque année, de mettre en évidence le travail remarquable réalisé quotidiennement par nos équipes, travail qui s'appuie sur nos valeurs : Accueil, Respect, Solidarité.

L'année 2018 s'est bien sûr inscrite dans la continuité de nos actions en faveur de la jeunesse, des demandeurs d'asile et des réfugiés. Ces actions sont toujours animées par la volonté d'une prise en charge de qualité pour nos publics et nos usagers, pour la défense des droits des plus vulnérables et pour le respect du cadre posé par nos partenaires et financiers. La recherche de cet équilibre est le moteur qui anime l'ensemble de nos équipes et le Conseil d'Administration. Le rapport d'activités qui vous sera présenté tout à l'heure par Arnaud FRITSCH, notre Directeur général et ses équipes reviendra dans le détail sur ce travail riche et dense.

Pour ma part, je souhaite dans ce rapport moral m'arrêter sur quelques moments clés qui ont plus particulièrement marqué la vie de notre Association en 2018.

Tout d'abord, plusieurs moments heureux se sont notamment succédé :

La fête du Pôle Jeunesse a une fois de plus été couronnée de succès au mois de mai. Ce moment festif est important pour les jeunes dont nous avons la charge.

L'inauguration de la Résidence Tomi Ungerer, en présence de très nombreuses personnalités, fut également un moment très important pour notre Association et a permis de montrer son développement.

S'en est suivie la première édition de la Semaine des Réfugiés, qui a rassemblé un nombreux public et différents partenaires, avec notamment la présence marquée du représentant du Haut-Commissariat des Réfugiés auprès du Conseil de l'Europe.

Le Réseau d'Accueil Solidaire, dont nous avons conduit d'abord une expérimentation avec un partenariat particulièrement fort avec le Conseil départemental. Ce RAS s'est consolidé et a obtenu le prix national prestigieux du Trophée « Directions » 2018 à Paris. Ce fut un moment de fierté fort pour notre Association, nos équipes et les familles solidaires engagées, de recevoir ce prix, avec à nos côtés le Président du Conseil départemental.

Malheureusement, la fin de l'année 2018 et le début de l'année 2019 ont été émaillés de moments plus douloureux qui ont fortement impacté notre Association. Les attentats de Strasbourg ont ainsi profondément marqué et choqué nos salariés et nos publics. En effet, de nombreuses activités nous amènent à fréquenter en permanence le périmètre du centre-ville qui a été touché. Certains salariés ont été directement concernés par les mesures de confinement et je veux ici saluer leur grand professionnalisme, leur sang-froid et à nouveau les remercier.

Plus récemment, au mois de janvier de cette année, des inscriptions racistes, antisémites et haineuses ont été découvertes sur les murs des bureaux de notre CADA, les Cèdres à Cronenbourg. Les salariés et les publics présents ont aussi été très secoués par ces faits inqualifiables. Je veux, là encore, leur rendre hommage, mais aussi souligner les nombreux témoignages de soutien que nous avons reçus, tant de nos partenaires que de la part des élus. Ces actes inqualifiables ne font que nous conforter dans notre engagement et nous renforcer dans nos convictions pour œuvrer au quotidien pour un accompagnement et un accueil digne des plus fragiles. Ils nous rappellent également la nécessité d'œuvrer en permanence à la déconstruction des préjugés, en nous ouvrant encore plus au grand public et à la société civile.

.../...



## Suite Rapport moral du Président de l'Association

---

L'année 2018 a aussi été celle où les pouvoirs publics ont confirmé leur confiance en nos équipes et en notre engagement en doublant le nombre de places de notre Centre d'Insertion des Réfugiés qui passe de 100 à 200 places. Cette évolution nous a obligés à trouver rapidement des locaux plus adaptés et à organiser le déménagement vers la fin de l'année 2018.

Un autre sujet a mobilisé fortement nos équipes dans la construction de la réponse à un appel d'offres des pouvoirs publics, visant à organiser la coordination des PADA de la Région Grand Est. Ce travail a abouti positivement, puisque la mission de coordinateur pour le Grand Est nous a été confiée par les services de l'Etat.

A présent, nous nous tournons vers l'avenir avec de nombreux projets que nous avons développés ensemble.

Tout d'abord, la seconde édition de la Semaine des réfugiés au mois de juin prochain qui rassemblera encore davantage de partenaires et d'initiatives, le projet de rénovation de la Résidence Notre-Dame rue des Echasses ou bien encore l'achèvement des futures résidences pour jeunes d'Illkirch et Schiltigheim.

Et puis, au-delà de tous ces projets et événements, nous devons en permanence exercer les missions qui nous sont confiées par nos partenaires institutionnels. Nous devons de ce point de vue assurer un travail d'excellence pour mériter la confiance qui nous est accordée.

Enfin, je rappelle que nous avons engagé l'an dernier un plan stratégique fondé sur huit grandes ambitions. Si plusieurs d'entre elles sont aujourd'hui pratiquement atteintes ou en cours de développement, d'autres nécessitent encore une forte implication de nos salariés et du Conseil d'Administration.

Vous voyez donc à travers ces quelques coups de projecteur que l'Association Foyer Notre-Dame est bien active et prête à relever de nouveaux défis. Nous vivons aujourd'hui une époque de profonde mutation de notre société et de ses valeurs. Les jeunes, les demandeurs d'asile ont souvent bien du mal à trouver leur place dans cette société de plus en plus tournée vers l'individualisme et dans laquelle, les extrêmes utilisent souvent la fragilité et l'angoisse de certains pour accentuer les peurs, les haines et le rejet de l'autre.

Notre rôle à tous est de mobiliser l'intelligence citoyenne, notamment par l'exemple, en participant ainsi à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle.

Pour terminer, je veux ici saluer et souligner l'engagement permanent, fidèle et assidu de mes collègues du Conseil d'Administration. C'est une équipe très impliquée qui m'entoure et où chacun apporte ses compétences.

Je veux aussi remercier tous les salariés de l'Association, l'équipe de direction et les chefs de service, et plus particulièrement le Directeur Général Arnaud FRITSCH, pour leur engagement permanent à nos côtés.

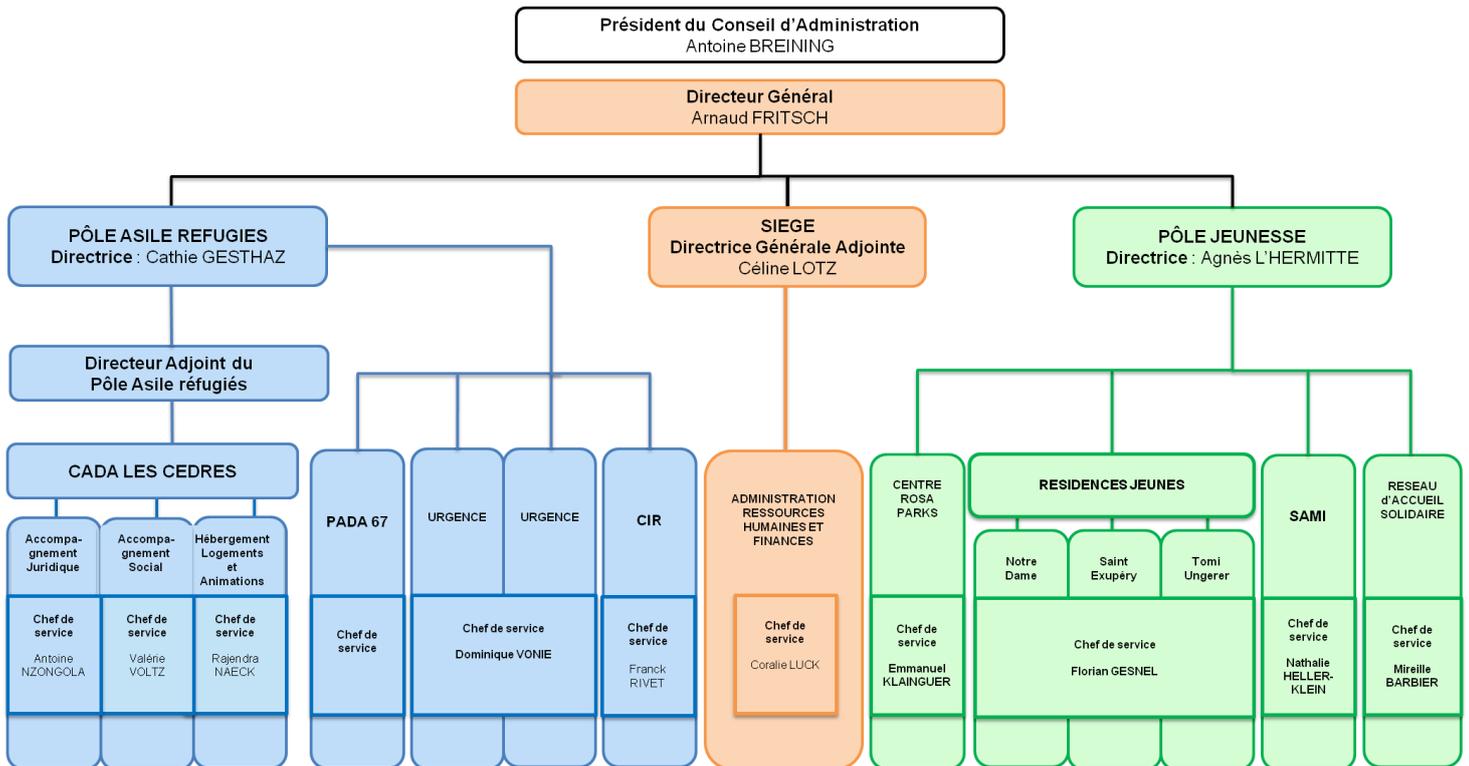
Merci aussi à nos partenaires anciens et récents, à nos financeurs qui nous soutiennent ainsi qu'aux bénévoles, qui tout au long de l'année, nous aident et oeuvrent à nos côtés.

Antoine BREINING



Passation des pouvoirs  
Antoine BREINING, Président  
Corine BARTIER, ancienne Directrice Générale,  
Arnaud FRITSCH, nouveau Directeur Général

# Organigramme au 15 mai 2019



# Organisation

Vie Statutaire et Instances Décisionnelles : les Assemblées, le Conseil d'Administration, leurs Délibérations et Décisions :

## L'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Foyer Notre Dame s'est tenue le 14 mai 2018 au Munsterhof. Elle a délibéré et adopté un certain nombre de résolutions :

- Approbation du procès verbal de l'AG ayant eu lieu le 23 mai 2017,
- Approbation du rapport d'activité, du rapport financier et des résultats 2017 sous contrôle des tiers financeurs ou de ceux de l'association,

- 4 administrateurs y ont vu leur mandat renouvelé :

Monsieur Antoine BREINING,

Mesdames Florence GRAFF-VALLAT, Anne-Marie LANG-PETIN et Sylvie MURST.

## Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois tout au long de l'année 2018.

Les thèmes et dossiers abordés ont été nombreux :

- l'organisation et le fonctionnement des établissements et des services,
- Les projets de développement, l'adoption des comptes administratifs et le travail autour des budgets prévisionnels ou bien encore la préparation de l'avenir.

Présentation de l'expérience d'une famille bénévole au sein de notre service Réseau d'Accueil Solidaire lors de notre AG



L'Assemblée générale du 14 mai 2018



# Le service siège

## Siège et direction

3 rue des Echasses – CS 90070 - 67061 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 88 22 70 90 - Email : [siege@foyernotredame.org](mailto:siege@foyernotredame.org)

## *L'Equipe du Siège*

---

Corine **BARTIER**, Directrice Générale (retraîtée au 30 septembre 2018)

Arnaud **FRITSCH**, Directeur Général (arrivé le 1er mars 2018)

Céline **LOTZ**, Directrice Administrative et Financière, puis Directrice Générale Adjointe

Julie **BEYER**

Anna **CUEGNIET**

Marie **FEND**

Joséphine **NTIHINYUZWA**

Térence **POUPAERT**

Lysiane **ROTT**

Isabelle **SCHAAF**

## *Stagiaire*

---

ALEYNA **YILMAZ** (sept-oct 2018, 1 mois)

# SERVICE SIEGE

## PRESENTATION & ENJEUX

Le Siège a pour mission à la fois de piloter l'activité et les services de l'Association, et de leur apporter son support, à travers :

- la direction générale
- les ressources humaines
- la comptabilité, la trésorerie, les finances
- les fonctions administratives

En 2018, l'Association a encore connu une phase d'évolution importante de son activité, avec une croissance du nombre de dispositifs gérés, des flux financiers et comptables, et du personnel.

Du côté 'fonction support', l'enjeu pour l'équipe Siège est d'accompagner cette croissance, en adaptant les procédures et en modernisant les méthodes de travail. En fin d'année, l'équipe Siège a également travaillé sur la qualité de la communication avec les services, pour un meilleur travail en commun, entre autres en identifiant les points où le flux d'information pourrait être amélioré et fluidifié, et en prenant un engagement d'amélioration.

Du côté 'pilotage', l'arrivée d'Arnaud FRITSCH en mars 2018, au poste de Directeur Général, en remplacement de Corine BARTIER, partie à la retraite, marque également une étape dans la vie de l'Association, et ce, à un moment charnière. De forts enjeux se jouent autour de thèmes de développement, stabilisation, modernisation, ouverture vers l'extérieur.

En fin d'année, la décision est prise de structurer d'avantage l'organisation du Siège : un poste de Responsable Administratif et Financier est lancé en recrutement, et la Directrice Administrative et Financière devient Directrice Générale Adjointe avec un élargissement de fonction et de nouvelles missions.



Mise en ligne du nouveau site  
[www.foynotredame.org](http://www.foynotredame.org)  
en janvier 2018, grâce à la  
collaboration de tous les services !

## CHIFFRES CLES 2018

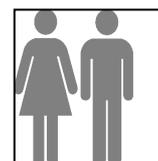
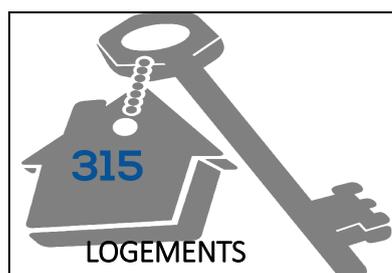
Budget Exécutoire  
2018



11 établissements et services (hors Siège) et 3 dispositifs temporaires



315 dossiers logements gérés fin 2018 (contre 290 fin 2017) et 3 résidences jeunes



129 salariés au 31/12  
41 contrats de travail  
22 avenants  
1503 fiches de paie



4 500 factures enregistrées et payées  
600 demandes de fonds traitées



14 budgets prévisionnels  
16 comptes administratifs  
4 dossiers de subvention COSA  
9 réponses d'appels à projet  
dont la réponse au marché public Grand-Est SPADA

## LES RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2018, l'Association comptait 129 salariés dont 123 salariés en CDI, 5 salariés en CDD, soit 123.68 ETP.

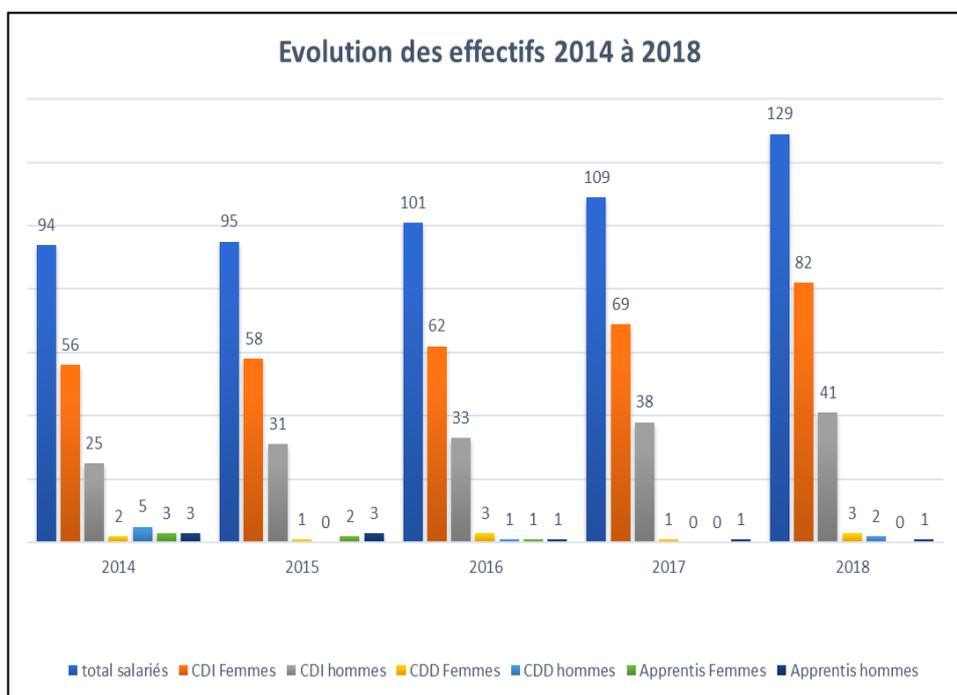
Nous avons enregistré 8 sorties, dont 2 départs à la retraite. Le taux de remplacement a été de 100%.

Sur l'ensemble des effectifs, 34 % sont des hommes et 66 % sont des femmes. Treize salariés sont à temps partiel (11 femmes et 2 hommes).

Au 31 décembre 2018, on comptait 4 salariés en CDD non comptabilisés dans les effectifs car ils remplaçaient des salariés en congé maternité ou en congé maladie.

En 2018, l'AFND a embauché 23 salariés en CDI, 4 salariés en CDD— encore en contrat au 31 décembre— et 1 apprenti.

De 2014 à 2018, les effectifs sont passés de 94 à 129 salariés, soit une augmentation de 35 contrats (+37%).



## LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

Notre association fonctionnait en délégation unique du personnel, comme le permet par la loi pour les institutions de plus de 50 salariés et de moins de 300 salariés, regroupant le CHSCT et le Comité d'Entreprise.

En décembre 2018, ont eu lieu les élections du Conseil Social et Economique (CSE) : ont été élus dans le collège non-cadres 5 mandataires et 5 suppléants, et dans le collège cadres 1 mandataire. Le CSE prendra son mandat au 1er janvier 2019, pour 4 ans.

### LE CHSCT

Il s'est réuni 4 fois en 2018 et a visité plusieurs sites.

Le CHSCT a notamment :

- ⇒ contribué à la mise à jour du document de prévention des risques professionnels
- ⇒ été consulté dans les nouveaux projets
- ⇒ contribué aux divers protocoles utilisés par tous les salariés

### LE COMITE D'ENTREPRISE

Il s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2018.

De nombreux thèmes ont été abordés, tels que :

- Les budgets prévisionnels des établissements, l'état des subventions, la trésorerie de l'Association,
- Les évolutions en matière de gestion du personnel, les postes à pourvoir, la mise en place de la BDES,
- Le temps de travail
- La formation du personnel
- Les comptes du Comité d'Entreprise et le rapport d'activité du Comité d'Entreprise

## Faits marquants 2018

L'année 2018 a vu un certain nombre d'avancées du point de vue informatique :

- Déploiement d'une flotte intégralement renouvelée de copieurs multifonctions sur tous les sites de l'Association, suite à un appel d'offres auprès de 5 prestataires potentiels en 2018
- Mise en place d'adresses e-mail nominatives pour tous les salariés, grâce à une solution Google Suite, gratuite, et nous permettant d'être 100% autonome sur la gestion de notre messagerie

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos services, les actions continuent en 2018 : une réflexion a notamment été menée sur l'automatisation de la génération des paiements bancaires à partir des informations comptables, qui portera ses fruits en 2019.

À l'été 2018, une grosse opération d'archivage et de destruction des archives anciennes a eu lieu : une procédure a été remise en place, un prestataire déterminé pour la destruction de ces documents confidentiels. Quatre années d'archives ont ainsi pu être détruites, nous permettant de réorganiser l'espace de stockage et de faire de la place pour les nouvelles années dans les bureaux.

Du côté des activités opérationnelles, l'équipe comptable a été en lien fort avec les services pour assurer la mise en place des nouveaux processus de travail nécessaires à l'ouverture du VIA en juin 2018 et à l'extension CIR en cours d'année, avec notamment la mise à jour du budget et l'intégration de nouveaux logements.

Au niveau organisationnel, un collègue agent administratif est toujours en formation BTS Comptabilité-Gestion, formation en alternance sur 2 ans (2017-2019). Parallèlement, une salariée est absente pour longue maladie depuis fin 2015. Un recrutement en CDD a été effectué pour pallier ce manque, et a permis d'intégrer une nouvelle comptable en mars 2018. Cette situation a de nouveau sollicité les capacités d'adaptation et la solidarité de l'équipe administrative et comptable.

## Résultats de l'Association

Le résultat comptable de l'exercice 2018 se monte au total à 515 219.15€, ce qui représente environ 4.7% du budget exécutoire des subventions : 32.5k€ sont des excédents de services en gestion propre (résidences jeunes), 158.4k€ sont dus à la montée en charge de l'extension CIR et seulement 324.3k€ d'excédents ont été réalisés sur des financements publics hors extension CIR.

Parmi les 15 établissements ou dispositifs gérés par l'AFND en 2018, 10 ont fini l'année avec un excédent, 1 avec une insuffisance, et 4 avec un résultat à l'équilibre.

L'exercice 2018 a été marqué par les événements suivants :

- L'ouverture du dispositif VIA au 1er juin 2018, avec une convention de 12 mois pour l'accompagnement vers l'autonomie de 15 jeunes anciens Mineurs Non Accompagnés, en Résidence Jeunes.
- L'extension du Centre d'Insertion pour Réfugiés accordée pour 100 places supplémentaires par le financeur, avec une montée en charge progressive sur l'année 2018.
- L'ouverture du dispositif « Hors Les Murs » conventionné en 2018 avec la DDCS, pour l'accompagnement vers l'autonomie de réfugiés en CADA et de réfugiés à l'hôtel : 80 mesures ont été conventionnées, soit 80 groupes familiaux en cumulé sur une année. Ce dispositif est appuyé sur le CIR (Centre d'Insertion pour Réfugiés).



	<b>Résultat</b>
	<b>réalisé 2018</b>
<i>Par type de financement :</i>	
Excédents réalisés sur les services financés	324 263.25
Excédent lié à la montée en charge de l'extension CIR	158 435.76
Excédent des services en gestion propre (résidences)	32 520.14
<b>Total</b>	<b>515 219.15</b>

	<b>Résultat</b>
	<b>réalisé 2018</b>
Siège	0
Association	-1 433
<b>Pôle Jeunesse</b>	
	<b>Réel 2018</b>
Résidence Notre Dame	Excédent 17 680
Résidence St-Exupéry	Excédent 876
Résidence Tomi Ungerer	Excédent 15 397
VIA	Equilibre 0
Disp. Jeunes Réfugiés	Equilibre 0
Centre Rosa Parks	Excédent 40 294
SAMI	Excédent 19 296
Réseau d'Accueil Solidaire	Excédent 46 268
	<b>139 811</b>

		<b>Résultat</b>
		<b>réalisé 2018</b>
<b>Pôle Asile-Réfugiés</b>		
PADA	Equilibre	0
CADA	Excédent	183 433
CIR	Excédent	158 436
Hors les Murs	Equilibre	0
Urgence	Excédent	3 254
Poste SIAO	Equilibre	0
Action Régularisés	Excédent	31 718
		<b>376 841</b>

Il est à noter que les excédents des établissements qui fonctionnent grâce à des financements restent sous contrôle des financeurs. Toute utilisation de ces excédents lors des exercices suivants est soumise à décision et arrêté budgétaire par lesdits financeurs.

## Financements 2018

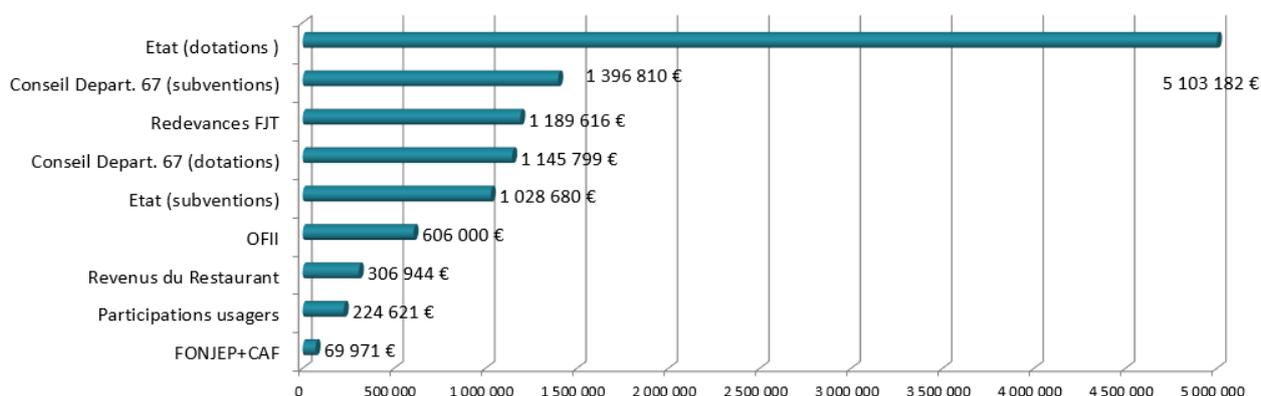
L'Etat finance 54% de nos actions en 2018, le Conseil Départemental 22% et l'OFII 5%.

Le montant financé par l'Etat augmente de 9.7% par rapport à 2017 (+0.5M€) en raison de l'extension du CIR.

Le montant financé par le Conseil Départemental augmente de 3.2% seulement (+78k€) ; l'augmentation liée à la montée en charge du Réseau d'Accueil Solidaire en année pleine et au démarrage du VIA est en grande partie compensée par la fin du Dispositif Baux Glissants Jeunes au 31/12/2017.

Le reste de nos ressources provient de :

- la facturation aux jeunes dans nos foyers de jeunes travailleurs : 11%, taux en augmentation en raison de l'activité en année pleine de la Résidence Tomi Ungerer en 2018
- la participation versée par les usagers : 2%, taux stable
- et des subventions CAF et FONJEP



## Modifications du Bilan au 31 Décembre 2018

### A l'Actif

Les produits à recevoir pour un montant de 351 252.48 € se composent comme suit :

- Solde de la subvention OFII 2018	151 500 €
- Solde des subventions FAMI 2014 et 2015	69 042 €
- Solde Crédit d'impôt taxe sur salaires 2018	60 266 €
- Subvention CAF - investissement	55 994 €
- Autres	14 450 €

### Au Passif

Les financeurs, après contrôle en 2018 des comptes d'emploi 2017, ont fait part de la non-opposabilité de certaines dépenses. Il s'agit notamment du provisionnement des congés à payer en application de l'instruction comptable n° 87-67 du 16 mars 1987.

Le tableau ci-dessous présente l'affectation du résultat 2017. Le montant sous contrôle de tiers financeurs passe à 903 727€ et le report à nouveau des établissements non financés à 181 669€ après ces affectations.

Les financeurs, après contrôle en 2017 des comptes d'emploi 2016, ont fait part de la non-opposabilité de certaines dépenses. Il s'agit notamment du provisionnement des congés à payer en application de l'instruction comptable n° 87-67 du 16 mars 1987.

Les résultats des structures de l'exercice 2016 ayant été modifiés par les financeurs, les affectations ont été rectifiées.

	Résultat 2017	Report à nouv. FND + ST EX.+ As- soc.+RTU	Dépenses refusées ou inopposables	Résultat sous contrôle de tiers financeurs			Exc. Affecté financement me- sures exploit.
				affectation 2018	reprise 2018	solde 2018	
FND	5 624	-5 624					
Association	4 198	-4 198					
St Exupéry	1 818	-1 818					
Centre Rosa Parks	58 234		-3 299	-54 935	38 630	-16 305	-19 155
RTU	-4 886	4 886				0	
Baux Glissants Jeunes	150 992			-150 992	284 994	134 002	
SAMI	5 309			-5 309	0	-5 309	
Réseau d'Accueil Solidaire	53 639		0	-53 639	0	-53 639	
CIR	155 698		-2 880	-152 818	67 846	-84 972	
CADA	147 851		23 540	-171 391	258 974	87 583	
Urgence	0			0	0	0	
PADA	-9 532			9 532	0	9 532	
Action Régularisés	33 594			-33 594	33 594	0	
<b>Total</b>	<b>602 539</b>	<b>-6 754</b>	<b>17 361</b>	<b>-613 146</b>	<b>684 038</b>	<b>70 892</b>	<b>-19 155</b>
Solde au 31/12/17		-170 800	196 688			-974 619	-7 300
<b>Solde au 31/12/18</b>		<b>-181 669</b>	<b>214 049</b>			<b>-903 727</b>	<b>-26 455</b>

### Evénements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement particulier n'est survenu depuis la clôture 2018.

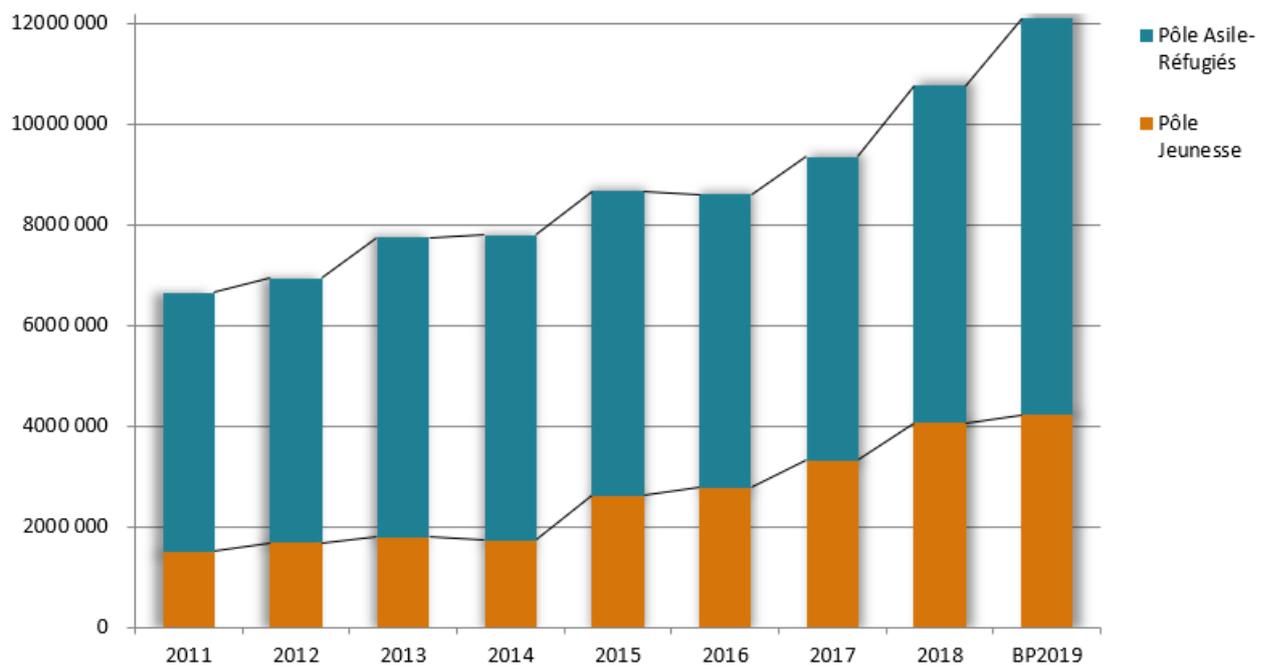


## Evolutions de nos budgets

Entre 2011 et 2018, nos budgets sont passés de 6.6M€ à 12.1M€ soit +80%, avec le développement de nouveaux dispositifs et l'extension de services existants.

Pour 2019, nous prévoyons une croissance de 12% par rapport aux dépenses réelles 2018, avec :

- l'extension de l'Urgence de 106 à 206 places en mai 2019,
- l'effet 'année pleine' de l'extension du CIR de 100 à 200 places courant 2018,
- la prolongation et l'extension du dispositif VIA (de 15 à 23 places),
- la révision à la hausse du forfait PADA en raison de l'augmentation des flux,
- et la prolongation en année pleine du Dispositif Hors Les Murs.



## BILAN de l'Association au 31 décembre 2018

ACTIF	2018			2017	PASSIF	2018	2017
	Brut	Amort. & prov.	Net	Net			
Immobilisations incorporelles :					Fonds associatif sans droit de reprise	243 918	243 918
- Logiciels	25 335	10 310	15 025	4 280	Subventions d'équipement	12 943	12 943
Immobilisations corporelles :					Réserves diverses	468 120	262 607
- Terrains	15	0	15	15	Affectation au projet associatif	53 357	53 357
- Constructions	0	0			Report à nouveau	176 784	170 800
- Installations et agencement					Résultat sous contrôle de tiers financeurs	930 182	981 919
- sur sol propre	2 428 831	1 389 975	1 038 855	1 033 038	Résultats non opposables aux financeurs	-214 049	-196 688
- sur sol autrui	36 169	20 572	15 597	17 218	Résultat comptable de l'exercice	515 219	602 539
- Autres	1 255 157	694 011	561 146	584 457	Subventions d'investissement	893 474	893 474
- En cours	720		720	244	Subventions insc.au compte de résultat	-547 222	-522 601
Immobilisations financières :					<b>Fonds propres</b>	<b>2 532 726</b>	<b>2 502 268</b>
- Prêts	0				Provisions pour risques et charges	393 617	149 089
- Dépôts et cautionnements	28 830		28 830	14 024	<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>393 617</b>	<b>149 089</b>
- Autres créances à + 1 an	55 540		55 540	55 540	<b>Fonds dédiés</b>		
- Titres immobilisés	0				Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	388 422	174 485
<b>Actif immobilisé</b>	<b>3 830 597</b>	<b>2 114 868</b>	<b>1 715 729</b>	<b>1 708 816</b>	<b>Fonds dédiés</b>	<b>388 422</b>	<b>174 485</b>
Stocks	48 406		48 406	10 517	Emprunts et dettes Ets de crédits	366 696	429 278
Avances et acptes versés	16 908		16 908	21 459	Autres dettes financières	66 916	61 361
Créances :	0				Dettes fournisseurs	589 688	549 676
- Usagers	188 472	21 120	167 352	151 872	Dettes fiscales et sociales	741 037	940 922
- Autres créances	406 302		406 302	400 038	Autres dettes	64 626	32 579
Valeurs mob. de placement	308 036		308 036	302 816			
Disponibilités	2 498 536		2 498 536	2 196 897			
<b>Compte de régularisation</b>					<b>Compte de régularisation</b>		
Charges constatées d'avance	49 611		49 611	53 843	Produits constatés d'avance	67 150	6 600
<b>Actif circulant</b>	<b>3 516 269</b>	<b>21 120</b>	<b>3 495 149</b>	<b>3 137 442</b>	<b>Dettes</b>	<b>1 896 113</b>	<b>2 020 416</b>

<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7 346 866</b>	<b>2 135 988</b>	<b>5 210 878</b>	<b>4 846 258</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 210 878</b>	<b>4 846 258</b>
--------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	---------------------	------------------	------------------

# COMPTE DE RESULTAT 2018 de l'Association

Présenté avec les frais de siège inclus dans les quotes-parts des opérations faites en commun

	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
<b>GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES</b>		
- Dotations globales	6 108 199	5 417 735
<b>GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION</b>		
- Produits des prestations	1 710 764	1 150 489
- Subventions d'exploitation	3 296 377	3 181 184
- Autres produits de gestion courante	117 790	15 010
- Remboursements sur rémunérations	57 539	21 238
- Transfert de charges	37 875	37 500
<b>TOTAL I - Produits d'exploitation</b>	<b>11 328 544</b>	<b>9 823 156</b>
<b>GRUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE</b>		
- Achats	859 730	745 974
- Services extérieurs	198 404	141 269
- Autres services extérieurs	811 028	792 963
<b>GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</b>		
- Personnel extérieur à l'établissement	65 000	135 925
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	235 545	154 888
- Rémunération du personnel	3 166 636	2 944 544
- Charges sociales	1 647 435	1 469 884
- Variation dette des congés à payer	68 527	16 100
<b>GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE</b>		
- Frais d'exploitation	3 214 973	2 752 086
- Quotes parts/opérations faites en commun		
- Autres charges de gestion courante	24 358	6 040
- Dotation aux amortissements et provisions	508 843	198 100
<b>TOTAL II - Charges d'exploitation</b>	<b>10 800 478</b>	<b>9 357 774</b>

<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II) +/-</b>	<b>528 066</b>	<b>465 382</b>
--	----------------	----------------

<b>TOTAL III - Produits financiers</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL IV - Charges financières</b>	<b>4 052</b>	<b>1 996</b>

<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV) +/-</b>	<b>-4 050</b>	<b>-1 991</b>
--	---------------	---------------

<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II + III - IV) +/-</b>	<b>524 016</b>	<b>463 391</b>
---	----------------	----------------

<b>GRUPE III : PRODUITS EXCEPTIONNELS ET AUTRES PRODUITS</b>		
- Sur opération de gestion + exercice antérieur (P)	4 750	11 489
- Quote part des subv. virée au résultat	24 622	24 265
- Reprise de provision + produit cession élt actif	2 611	13 240
- Reprise des ressources non utilisées des exercices antérieurs	176 977	100 699
<b>TOTAL V - Produits exceptionnels</b>	<b>208 959</b>	<b>149 693</b>
<b>GRUPE III : CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
- Sur opération de gestion + exercice antérieur	1 988	10 544
- engagements réalisés sur ressources affectées	215 768	0
<b>TOTAL VI - Charges exceptionnelles</b>	<b>217 756</b>	<b>10 544</b>

<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI) +/-</b>	<b>-8 797</b>	<b>139 149</b>
<b>EXCEDENT OU INSUFFISANCE +/-</b>	<b>515 219</b>	<b>602 539</b>

## COMPTE DE RESULTAT 2018 par service

	FND	ST Ex.	RTU	CRP	SAMI	Réseau	DJR	VIA	Pôle Jeu- nesse
<b>Produits d'exploitation</b>	848 828	88 603	668 032	599 790	1 305 300	535 310	0	110 972	<b>4 156 835</b>
<b>Dépenses liées d'exploitation courante</b>	338 927	20 561	118 531	100 693	280 607	101 853	330	5 117	<b>966 619</b>
Dépenses de personnel	260 762	29 398	171 622	271 110	421 137	301 392	1 500	33 425	<b>1 490 346</b>
Dépenses de structure	247 583	37 852	368 772	206 807	584 207	85 798	0	68 387	<b>1 599 406</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>847 273</b>	<b>87 811</b>	<b>658 926</b>	<b>578 609</b>	<b>1 285 951</b>	<b>489 042</b>	<b>1 830</b>	<b>106 929</b>	<b>4 056 371</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 555</b>	<b>792</b>	<b>9 106</b>	<b>21 180</b>	<b>19 349</b>	<b>46 268</b>	<b>-1 830</b>	<b>4 043</b>	<b>100 463</b>
<b>Produits financiers</b>	0	0	0	0	0	0	0		<b>0</b>
<b>Charges financières</b>	0	0	3 966	0	53	0	0		<b>4 019</b>
<b>Résultat financier</b>	0	0	-3 966	0	-53	0	0	0	<b>-4 019</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>1 555</b>	<b>792</b>	<b>5 140</b>	<b>21 180</b>	<b>19 296</b>	<b>46 268</b>	<b>-1 830</b>	<b>4 043</b>	<b>96 445</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	17 201	83	10 256	19 475	0	0	1 830	0	<b>48 845</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	1 076	0	0	361	0	0	0	4 043	<b>5 480</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>16 125</b>	<b>83</b>	<b>10 256</b>	<b>19 114</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 830</b>	<b>-4 043</b>	<b>43 366</b>
<b>Résultat +/-</b>	<b>17 680</b>	<b>876</b>	<b>15 397</b>	<b>40 294</b>	<b>19 296</b>	<b>46 268</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>139 811</b>

	PADA	CADA	CIR	Urgence	Action Régul.	Pôle Asile- Réfugiés
<b>Produits d'exploitation</b>	606 000	3 708 418	1 496 980	632 988	414 186	<b>6 858 573</b>
<b>Dépenses liées d'exploitation courante</b>	43 935	456 234	248 844	91 318	28 702	869 034
Dépenses de personnel	512 291	1 692 502	566 251	246 415	162 610	3 180 069
Dépenses de structure	49 824	1 451 531	525 592	292 594	224 922	2 544 462
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>606 050</b>	<b>3 600 267</b>	<b>1 340 687</b>	<b>630 328</b>	<b>416 233</b>	<b>6 593 564</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-50</b>	<b>108 152</b>	<b>156 293</b>	<b>2 661</b>	<b>-2 047</b>	<b>265 009</b>
<b>Produits financiers</b>	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Charges financières</b>	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Résultat financier</b>	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-50</b>	<b>108 152</b>	<b>156 293</b>	<b>2 661</b>	<b>-2 047</b>	<b>265 009</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	155	123 214	1 292	685	33 971	<b>159 316</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	105	47 933	-851	92	206	<b>47 484</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>50</b>	<b>75 281</b>	<b>2 142</b>	<b>593</b>	<b>33 765</b>	<b>111 832</b>
<b>Résultat +/-</b>	<b>0</b>	<b>183 433</b>	<b>158 436</b>	<b>3 254</b>	<b>31 718</b>	<b>376 841</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2019



Par simplification, les chiffres ci-dessous sont indiqués en milliers d'euros (k€).

Total AFND par pôle	Pôle Jeunesse	Pôle Asile	Total
GROUPE I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 013	867	1 880
GROUPE II - Dépenses afférentes au personnel	1 606	4 048	5 654
GROUPE III - Dépenses afférentes à la structure	1 614	2 962	4 576
<b>Total des dépenses</b>	<b>4 233</b>	<b>7 877</b>	<b>12 110</b>
GROUPE I - Produits de la tarification et assimilés	1 126	5 384	6 510
GROUPE II - Autres produits relatifs à l'exploitation	3 020	2 244	5 264
GROUPE III - Produits financiers, produits exceptionnels	87	249	336
<b>Total des produits</b>	<b>4 233</b>	<b>7 877</b>	<b>12 110</b>

Pôle Jeunesse	Rés. Notre Dame	Rés. St-Exupéry	Rés. Tomi Ungerer	Centre Rosa Parks	SAMI	Réseau	D. Jeunes Réfugiés	VIA	Pôle Jeunesse
GROUPE I - Dépenses d'exploitation courante	315	20	118	106	297	131	3	24	1 013
GROUPE II - Dépenses de personnel	244	29	206	286	426	311	12	91	1 606
GROUPE III - Dépenses de structure	239	38	303	220	581	94	0	140	1 614
<b>Total des dépenses</b>	<b>799</b>	<b>86</b>	<b>627</b>	<b>612</b>	<b>1 304</b>	<b>536</b>	<b>15</b>	<b>255</b>	<b>4 233</b>
GROUPE I - Produits de la tarification et assim.	0	0	0	592	0	534	0	0	1 126
GROUPE II - Autres produits d'exploitation	745	86	621	7	1 304	1	0	255	3 020
GROUPE III - Produits financiers, exception.	54	0	5	13	0	0	15	0	87
<b>Total des produits</b>	<b>799</b>	<b>86</b>	<b>627</b>	<b>612</b>	<b>1 304</b>	<b>536</b>	<b>15</b>	<b>255</b>	<b>4 233</b>

Pôle Asile-Réfugiés	PADA	CADA	CIR	Urgence	AR	Hors Les Murs	Pôle Asile
GROUPE I - Dépenses d'exploitation courante	56	418	230	137	27	0	867
GROUPE II - Dépenses de personnel	560	1 777	949	372	190	200	4 048
GROUPE III - Dépenses de structure	83	1 478	711	467	223	0	2 962
<b>Total des dépenses</b>	<b>698</b>	<b>3 673</b>	<b>1 890</b>	<b>976</b>	<b>440</b>	<b>200</b>	<b>7 877</b>
GROUPE I - Produits de la tarification et assim.	0	3 559	1 825	0	0	0	5 384
GROUPE II - Autres produits d'exploitation	698	30	65	976	440	35	2 244
GROUPE III - Produits financiers, exception.	0	84	0	0	0	165	249
<b>Total des produits</b>	<b>698</b>	<b>3 673</b>	<b>1 890</b>	<b>976</b>	<b>440</b>	<b>200</b>	<b>7 877</b>

# Le Pôle Jeunesse

## Siège et direction

3 rue des Echasses – CS 90070 - 67061 STRASBOURG CEDEX  
Tél : 03 88 22 70 90 - Email : siege@foyernotredame.org

Agnès L'HERMITTE, Directrice Pôle Jeunesse

## RÉSIDENCE NOTRE DAME

3 rue des Echasses – CS 90070 - 67061 STRASBOURG CEDEX  
Tél : 03 88 32 47 36 - Email : residence.notredame@foyernotredame.org

## RÉSIDENCE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

10 rue du 23 novembre – 67400 ILLKIRCH  
Téléphone : 03 88 40 92 24 - Email : residence.saintexupery@foyernotredame.org

## RÉSIDENCE TOMI UNGERER

6 avenue Racine – 67200 STRASBOURG  
Téléphone : 03 90 41 05 15 - Email : residence.ungerer@foyernotredame.org

## DISPOSITIF VIA

6 avenue Racine – 67200 STRASBOURG

## CENTRE ROSA PARKS

2 rue du chevreuil/12 rue des bonnes gens – 67000 STRASBOURG  
Téléphone : 03 88 37 59 40 - Email : rosa-parks@foyernotredame.org

## SAMI

6 rue du vieux marché aux poissons – 67000 STRASBOURG  
Téléphone : 03 88 24 39 44 - Email : sami@foyernotredame.org

## RESEAU D'ACCUEIL SOLIDAIRE

3 rue des échasses – 67000 STRASBOURG  
Téléphone : 07 69 98 54 25 - Email : accueilsolidaire@foyernotredame.org



## EDITO

### Du « Big Bang des politiques jeunesse » (2011) à « 0 sortie sèche de l'ASE » (2018) : Rien n'a changé

Depuis 2012, la plateforme « Big Bang des politiques jeunesse »<sup>1</sup> constitue un observatoire exhaustif et expérimenté de la jeunesse française, car ensemble les auteurs de cette plateforme accueillent, accompagnent et travaillent auprès de millions de jeunes chaque année. Elle interpelle les gouvernements successifs sur la nécessité de mettre en œuvre une véritable politique ambitieuse pour tous les jeunes.

Alors que la jeunesse était la priorité du quinquennat de François Hollande, avec le plan « priorité jeunesse »<sup>2</sup>, les constats en 2018 sont sans appel et révèlent l'urgence de la situation.

- 23% des jeunes vivent sous le seuil de pauvreté en France
- Un jeune sur 4 est au chômage : la France se situe dans la moyenne haute des pays européens en termes de taux de chômage chez les jeunes
- 34 % des jeunes actifs ont un emploi précaire
- 4 jeunes sur 10 résident chez leurs parents, 50 % ont un emploi précaire, contre 36 % en moyenne dans l'Union Européenne
- Entre 1,7 et 1,9 million de jeunes de 15 à 29 ans n'ont ni emploi, ni formation, ni scolarisés en France (« NEET »)
- 7 jeunes sur 10 ont des difficultés à avoir un logement. Les jeunes consacrent 32,8 % de leurs ressources à se loger, contre 24 % pour l'ensemble de la population (sofinscope 2019)
- 30% des jeunes déclarent ne pas

avoir de complémentaire santé ou ne pas savoir s'ils en ont une

- 140 000 jeunes sortent du système scolaire chaque année sans diplôme

Après 40 ans d'interventions publiques, d'empilement de dispositifs et de mesures à la marge, et la hausse persistante de la pauvreté en France depuis 20 ans, le gouvernement Macron a voulu, « non pas un nouveau plan, mais une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté », qui se voudrait une « révolution profonde qui rende aux Français leurs droits, leur

dignité, leur espérance »<sup>3</sup> autour de trois principes : la prévention, l'universalité des droits et la dignité comme clef de l'émancipation.

En ce qui concerne la jeunesse, l'État affirme vouloir mettre fin aux sorties sèches de l'ASE le jour de leurs 18 ans, étendre la garantie Jeune et créer une obligation de formation jusqu'à 18 ans. La stratégie n'englobe pas la dimension « logement » puisque rien n'est prévu pour consolider, stabiliser et sécuriser davantage le parcours locatif des jeunes.

La vive polémique sur l'ASE de janvier 2019<sup>4</sup> a fait accélérer les propositions pour atteindre l'objectif « Zéro sortie sèche de l'ASE » *"La sortie de l'aide sociale à l'enfance (ASE) est une trappe à pauvreté pour un grand nombre de*



*jeunes. Le fait de sortir sans accompagnement est un facteur de grande précarité".* Ce constat, exprimé par Olivier Noblecourt<sup>5</sup>, s'illustre entre autres par le fait qu'une personne SDF âgée de 18 à 25 ans, sur quatre, vient de la protection de l'enfance.

#### Il est temps...

Il est temps de considérer les jeunes comme une richesse et non comme un problème à résoudre.

Il est temps de leur proposer un autre parcours que celui du combattant.

Le monde que nous leur transmettons est fragile : inégalités croissantes, dégradation de l'environnement, changement climatique inquiétant, situation migratoire préoccupante pour la dignité des personnes, conflits et catastrophes qui menacent la paix et favorisent la montée des populismes ...

La société française est en transition : crispations et replis identitaires, recomposition du territoire français et territorialisation des politiques publiques, défiance vis à vis de la classe politique dont les réponses sécuritaires et d'injonction à « la bonne citoyenneté » sont inadaptées, complexité pour chacun et chacune à trouver sa place dans la société (et plus particulièrement les jeunes), initiatives citoyennes locales de création d'écosystèmes résilients, transitions numériques ...

Nous pourrions penser que nous sommes dans une dynamique privilégiée en étant localisés dans le Bas Rhin :

. Strasbourg Eurométropole est labellisée "territoires French impact"<sup>6</sup>, parce qu'elle s'est fixée des objectifs sociaux



# Le Pôle Jeunesse

et environnementaux, qu'elle « valorise et renforce les synergies entre les acteurs des écosystèmes de l'innovation sociale » sur son territoire,

. Strasbourg Eurométropole a été retenue comme territoire expérimental du Logement d'abord,

. Strasbourg anime une démarche « Strasbourg, terre d'hospitalité - ici comme ailleurs, tous humains, tous migrants »

. Le Bas Rhin est le deuxième département à contractualiser avec l'État dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi. Il s'engage ainsi à empêcher les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance à l'atteinte de la majorité, renforcer l'accès aux droits sociaux et améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle des allocataires du revenu de solidarité active.

Pourtant nous sommes encore loin d'une déclinaison territoriale de ces ambitions qui supposerait une approche globale rendant possible la complémentarité des réponses proposées (éducation, formation, orientation, emploi, ressources, logement, santé, citoyenneté, mobilité, etc...)

une réelle dynamique interinstitutionnelle rompant avec la logique des dispositifs, pour aller vers une co construction avec chaque jeune dans un logique de parcours sécurisé.

Une écoute des associations proposant de nouvelles alternatives (sociales, économiques, démocratiques ...) pour envisager et construire demain

## Innovation impossible ... ?

Le Pôle jeunesse de l'AFND a été en 2018 particulièrement en production d'analyse du contexte où les défis sont pressants (augmentation significative du nombre de jeunes MNA accueillis dans le département, limite de la politique en direction des jeunes majeurs, développement des résidences jeunes ...) et de recherche et proposition de solutions nouvelles, efficaces et durables.

Nous sommes conscients des enjeux sociétaux et de la nécessité de démultiplier l'impact social de nos pratiques, mais pas n'importe comment ni à n'importe quel prix. Le réseau d'accueil solidaire, le dispositif VIA, l'inscription dans l'accord cadre « réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes », le développement des baux glissants au

CRP illustrent notre capacité en interne d'innovation dans nos pratiques professionnelles pour répondre à l'évolution des besoins des jeunes.

Lorsqu'il s'est agi de propositions d'innovation en externe (plateforme de coordination des acteurs de la prise en charge des jeunes MNA, accompagnement des MNA hébergés à l'hôtel ou ceux arrivant après 17 ans, fluidité et transparence du dispositif MNA, création d'un dispositif Baux glissants Jeunes ...), impliquant notamment les financeurs publics, l'écoute est parasitée par le cloisonnement des compétences, le biais financier, l'absence d'anticipation ou de possibilité de se décaler dans leur axe d'analyse.

Il est difficile de résister à des aberrations de certaines politiques qui réduisent des migrants, des jeunes majeurs, des jeunes à des chiffres et à des prix de journée et font dépendre leurs vies, leurs avenir de transactions politico-économiques.

« Cette chosification et marchandisation d'êtres humains » mise au regard d'une offre de service (offre d'humanité) disponible est appelée par Daniel Derivois<sup>10</sup> « Syndrome de l'Aquarius » dans son analyse de la crise migratoire. Elle « permet de rendre supportable ce qui est à l'évidence insupportable ». Ce syndrome - qui est la mise en évidence de 2 faces d'un même visage : la mondialisation et la mondialité - est certainement transposable à d'autres pans d'humanité en souffrance. Tout être humain doit pouvoir trouver une place. Et c'est par une approche globale ouverte non discriminante que l'Alsace, la France, l'Europe, le monde, l'humanité évitera d'assister à son naufrage collectif.

Agnès L'HERMITTE  
Directrice Pôle Jeunesse

<sup>1</sup> Collectif créé en 2011, regroupant des associations, fédérations et mutuelles, mouvements de jeunesse, organisations de jeunesse et d'éducation populaire, organisations syndicales, structures d'insertion, d'hébergement ou de santé (dont l'UNHAI, la FAS, la CNAJEP ...).  
<http://www.bigbangjeunesse.net>

<sup>2</sup> Adopté en février 2013, visant à améliorer la situation des jeunes, en matière de formation,

de lutte contre le décrochage scolaire, d'emploi, d'autonomie, de logement, de santé et de valorisation de l'engagement des jeunes [http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/CIJ\\_Rapport\\_21\\_fevrier\\_2013.pdf](http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/CIJ_Rapport_21_fevrier_2013.pdf)

<sup>3</sup> Président Macron – 16 septembre 2018 – présentation de la « stratégie Pauvreté » [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp\\_annonce\\_strategie\\_v26\\_pages.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_annonce_strategie_v26_pages.pdf)

<sup>4</sup> Enquête « Enfants placés, les sacrifiés de la République » - Pièces à conviction – France 3-16 janvier 2019

<sup>5</sup> Olivier Noblecourt, délégué interministériel en charge de la stratégie pauvreté -le 14 février 2019 - [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/190214\\_-\\_dossier\\_de\\_presse\\_-\\_sorties\\_seches.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/190214_-_dossier_de_presse_-_sorties_seches.pdf)

<sup>6</sup> Appel à Manifestation d'intérêt – Juillet 2018 – porté par le Haut-commissaire à l'Économie Sociale et Solidaire, Christophe ITIER - [https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2019.02.25\\_dp\\_labellisation\\_French\\_impact.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2019.02.25_dp_labellisation_French_impact.pdf)

<sup>7</sup> [http://www.at-entreprise-pauvrete.org/at-content/uploads/2018/09/Rapport\\_Strasbourg-métropole-logement-dabord\\_juillet-2018.pdf](http://www.at-entreprise-pauvrete.org/at-content/uploads/2018/09/Rapport_Strasbourg-métropole-logement-dabord_juillet-2018.pdf)

<sup>8</sup> [http://codelico.67.free.fr/annonces/2018\\_05\\_miqr\\_stbgq.pdf](http://codelico.67.free.fr/annonces/2018_05_miqr_stbgq.pdf)

<sup>9</sup> [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cp\\_signature\\_pauvrete\\_bas-rhin\\_vf-2.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cp_signature_pauvrete_bas-rhin_vf-2.pdf)

<sup>10</sup> Daniel Derivois – clinique de la mondialité. Vivre ensemble avec soi-même, vivre ensemble avec les autres- Louvain-la-Neuve – De Boeck – 2017

Daniel Derivois est professeur en psychopathologie à l'université de Bourgogne Franche Comté- Il est intervenu au Colloque « jeunes migrants » - 14 décembre 2018 – Strasbourg  
<https://esprit.presse.fr/article/daniel-derivois-jude-mary-cenat-amira-karray/le-syndrome-de-l-aquarius-41874>



# Le Réseau d'Accueil Solidaire

## *L'Equipe du service Réseau d'Accueil Solidaire*

---

Agnès **L'HERMITTE**, Directrice du Pôle Jeunesse  
Mireille **BARBIER**, Chef de service

Chloé **EHRHARDT**  
Florence **BELLEVILLE**  
Hannah **MORIN**  
Adrien **SCHNEIDER**  
Judith **TAUREL**  
Lucas **AUBERT**

## *Stagiaire*

---

Inès **ATEK**  
Elsa **BUSTAMANTE**  
Manon **HILLBRAND**

## *Service civique*

---

Kerrys **BARKER**

## *Financeur*

---



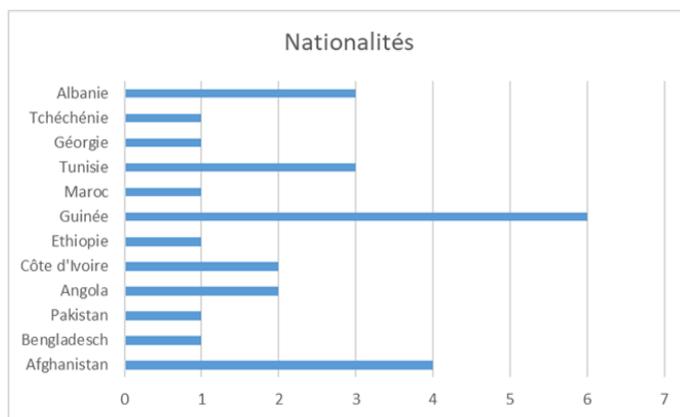
## PRESENTATION

Le Réseau d'Accueil Solidaire est un projet innovant d'accueil et d'accompagnement pour des Mineurs Non Accompagnés confiés au département du Bas-Rhin. Cette nouvelle offre repose sur l'accueil d'un jeune au domicile d'une famille bénévole qui s'engage à l'accueillir et l'héberger jusqu'à ses 16 ans, voire plus. Tout au long de cet accueil, le jeune et la famille bénévole sont accompagnés par une équipe dédiée de travailleurs sociaux. Cette alternative au placement permet à de jeunes migrants de grandir et s'épanouir dans une famille qui souhaite concrétiser par cet accueil, une vision du monde plus solidaire. Elle va leur apporter un soutien, une présence et un accompagnement dans leur vie quotidienne. L'« immersion » de ces jeunes dans une famille bas-rhinoise leur permet de se créer un « ancrage affectif et social » dans la société d'accueil et impulse de facto le processus d'intégration.

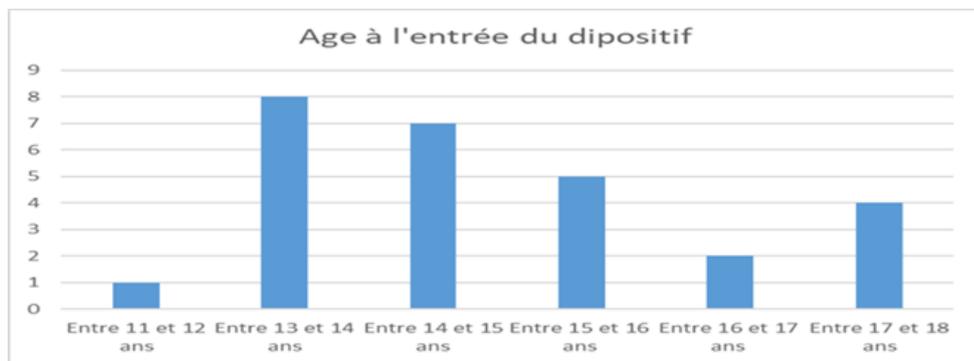
## CHIFFRES CLES 2018



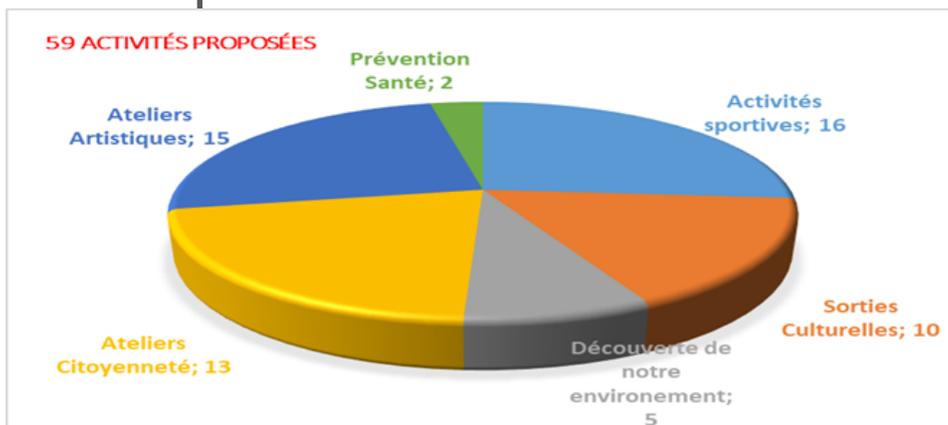
LE RÉSEAU D'ACCUEIL SOLIDAIRE, LAURÉAT DU TROPHÉE DIRECTION[S] 2018



Le Réseau d'Accueil Solidaire ce sont :  
**27 Jeunes accompagnés**  
**20 Familles bénévoles**  
**12 Nationalités**  
**1 jeune ayant souhaité retourner auprès de ses siens**



Le Réseau c'est également 8 bénévoles qui au cours de l'année ont proposé à des jeunes des activités de loisirs, sportives ou d'aide à la scolarité.



## ACTIVITES ET ENJEUX 2018

L'évaluation qualitative montre un impact très positif de l'accueil en famille bénévole sur ces jeunes et ce, sur plusieurs plans :

Un **apprentissage plus rapide** de la langue française ;  
 D'**excellents résultats scolaires** ;  
 Une **amélioration des problèmes de santé** (traumatismes liés à l'exil)

Au-delà des aspects tangibles, cette modalité d'accueil dans une famille bénévole permet également pour chacun de vivre au quotidien l'interculturalité, source d'ouverture et d'enrichissement mutuel. Cependant, si ce type d'accueil correspond à la plupart des jeunes, nous avons dû préconiser une réorientation pour 2 jeunes.

## Evolution du dispositif

L'année 2018 est tout d'abord marquée par une évolution de nos missions puisque depuis le mois de juin, nous accompagnons désormais les **mineurs non accompagnés accueillis dans le cadre de l'accueil bénévole chez un membre de la famille ou une connaissance**.

Le dispositif qui était pensé pour les 13/16 ans, **accompagne désormais des mineurs entre 11 et 18 ans ayant des be-**

L'équipe du Réseau a dû développer des **compétences liées à l'accompagnement professionnel**. En effet, 7 jeunes (de plus de 16 ans) ont souhaité s'orienter vers une formation en alternance (TRE ; démarches spécifiques Dirrecte...). Par ailleurs, l'équipe a accompagné 3 jeunes (+ 17 ans) dans leurs **démarches liées à la majorité** (demande de titre de séjour) en étroite collaboration avec **la juriste du Pôle Jeunesse**. Enfin, les jeunes ayant besoin d'un soutien psychologique, ont été orientés vers une ethno-psychologue.

**Les nouvelles candidatures ne permettent pas de répondre à l'ensemble des besoins d'accueil**

Si nous avons su nous adapter aux besoins des jeunes et faire évoluer notre pratique, nous avons dû faire face au manque de nouvelles candidatures. En effet, seules 4 familles ont déposé une candidature. **Cette absence de perspectives de placement en famille bénévole entraîne des effets tant au niveau des jeunes** (désenchantement, lassitude...) **qu'au niveau du dispositif d'accueil des MNA sur le Bas-Rhin** (embolisation du SAMI). **La captation de nouvelles familles d'accueil bénévoles est aujourd'hui l'enjeu principal du Réseau d'Accueil Solidaire.**

## La communication

Conscients de la nécessité de mettre en œuvre un véritable **plan de communication**, pour trouver de nouvelles familles, nous nous sommes attachés tout au long de l'année 2018 à travailler ce point. Nous nous avons tout d'abord identifié des organismes, associations ou personnes susceptibles de pouvoir relayer notre communication (paroisses, réseaux, associations, communautés de communes, élus...). Cependant malgré l'énergie déployée peu nous ont répondu favorablement. Face à ce constat, nous avons travaillé à une **communication plus ciblée** en diffusant notamment notre projet auprès de personnes sensibilisées aux questions migratoires. Nous avons ainsi participé à une dizaine d'événements dans le Bas-Rhin. Nous souhaitons remercier plus particulièrement **le Maillon, Le cinéma ST Exupéry, les Maires de Lembach et de Truchtersheim, O'Z Cours ; la compagnie Rodéo d'Ames, Daniel Coche et Simone Fluhr** qui ont accepté de nous soutenir en nous donnant la possibilité de parler de ce projet à l'occasion de manifestations diverses.

Convaincu également de l'impact positif des médias, nous avons toujours répondu favorablement aux demandes d'interviews et reportages, tout comme les familles qui ont acceptés d'être sous les feux des projecteurs !

## PERSPECTIVES

Cependant malgré des chiffres en dessous de nos espérances, l'évaluation qualitative de ce dispositif montre que celui-ci répond pleinement aux besoins de ces jeunes. Au vu de ces résultats positifs, le Conseil Départemental souhaite une montée en charge du dispositif (passant ainsi de 20 à 37 places).

## FOCUS

**L'accompagnement des mineurs non accompagnés accueillis chez un membre de la famille ou une connaissance.**

Si la plupart des MNA sont pris en charge par des établissements relevant de la Protection de l'Enfance, un petit nombre d'entre eux est accueilli bénévolement par des parents proches ou des connaissances. Ils assument les besoins fondamentaux de l'enfant accueilli à leur domicile et assurent son développement et son éducation, en restant cependant sous le contrôle de l'ASE. Cependant malgré la bonne volonté de ces aidants, la complexité de certaines démarches nécessite un étayage de la part de professionnels.

Assuré jusque-là par la CELMIE, l'accompagnement des jeunes et des familles est délégué à partir du mois de juin au Réseau d'Accueil Solidaire.

Cette solidarité s'inscrit le plus souvent au sein de la parenté (7 jeunes). Cependant, nous avons également accompagné 2 jeunes accueillis chez des personnes n'ayant aucun lien généalogique d'alliance même si un lien initial existait (connaissance familiale).

Contrairement aux autres jeunes accueillis par des tiers, celui-ci s'avère être plus complexe, principalement par :

- la situation administrative et sociale des accueillants,
- l'absence de convention tripartite définissant le rôle et la place de chacun,
- l'absence de proximité avec le jeune (l'évaluation de ses besoins est moins aisée).

# Les Résidences Jeunes

## L'Equipe des Résidences Jeunes

---

Agnès L'HERMITTE, Directrice du Pôle Jeunesse  
Florian GESNEL - Chef de Service

### Résidence Notre Dame

Joany ABRECHT  
Margaux BRUN  
Cédric CHEVALEYRE  
Maxime DAMONT  
Makiese DIAMBU  
Cyril FETTIG  
William HANTSCH  
Robin MASSON  
Erick RANDRIANOELINA  
Soufiane SAHAOUI  
Jacqueline SAVARY  
Jérôme SICHEL  
Mélanie ZIMMERMANN

### Résidence Tomi Ungerer

Jérémie DRAULT  
Mélanie SEYBOLD  
Soufiane SAHAOUI

### Résidence St Exupery

Margaux BRUN

## Stagiaire

---

Yann GOETZ

## Service civique

---

Clémentine MULOT

## Financeurs

---



# Résidences Jeunes

## Le défi de la stabilité

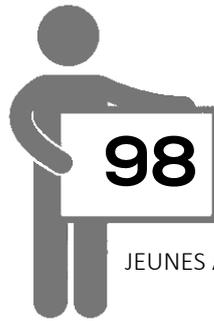
L'année 2018 aura été la première année complète d'activité pour la résidence Tomi Ungerer, et la première année pleine de fonctionnement pour le service des Résidences Jeunes.

Passé le temps des rodages et de l'enthousiasme inhérent aux lancements, il a fallu tout au long de l'année penser puis « asseoir » des fonctionnements, des procédures et une philosophie de travail afin de les inscrire de manière pérenne dans nos actions au quotidien.

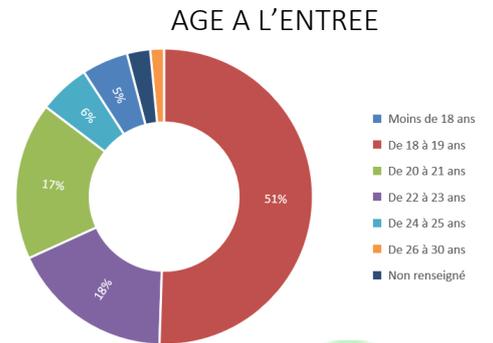
En bousculant les habitudes, en croisant les regards et en interrogeant les pratiques, les Résidences Jeunes se sont peu à peu structurées autour de valeurs partagées et de fonctionnements communs et transversaux aux trois résidences. La mise en commun des savoirs et des compétences, l'affirmation des particularités de chacune de nos résidences, nous ont permis d'affiner l'offre d'accompagnement pour nous permettre de répondre de manière singulière aux besoins des jeunes s'adressant à nous.

Les rencontres et les échanges issues de ces accueils, les passerelles qui peu à peu se créent entre les trois résidences – notamment par le biais des animations collectives – nous font peu à peu renouer avec les valeurs guidant le travail en résidence jeunes travailleurs articulées autour du vivre ensemble et de la découverte de l'autre dans son altérité.

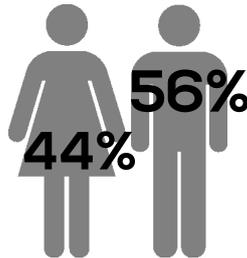
## CHIFFRES CLES 2018



JEUNES ACCUEILLIS



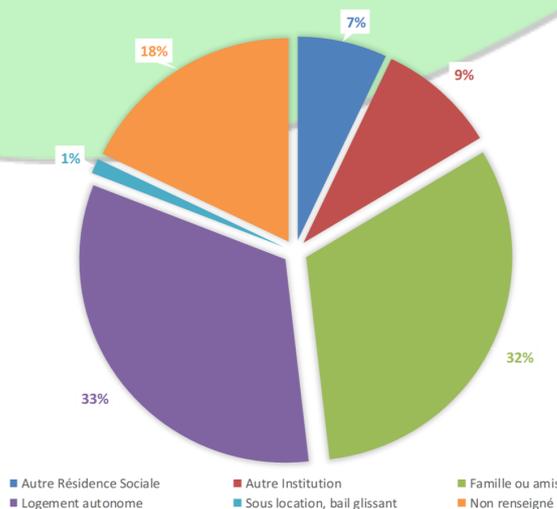
## REPARTITION DES SEXES



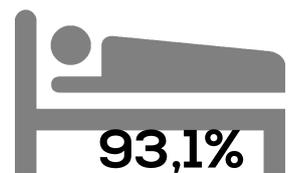
## DUREE MOYENNE DU SEJOUR



## SITUATION LOCATIVE DES RESIDENTS A LA SORTIE



## TAUX D'OCCUPATION



### Détail:

Résidence Notre Dame:	<b>91%</b>
Résidence Tomi Ungerer:	<b>95%</b>
Résidence St Exupery:	<b>91%</b>

# Résidences Jeunes

## ACTIVITES ET ENJEUX 2018

### Des publics toujours très variés

Suivant une tendance amorcée ces dernières années, nous avons accueilli au cours de l'année 2018 des profils extrêmement variés, en tentant de répondre, lorsque cela était possible, à des projets singuliers. A ce titre, nous avons notamment accompagné durant l'année dix mineurs directement confiés par le Département du Bas Rhin, nécessitant une prise en charge et une attention toute particulière. Au-delà des jeunes mineurs, nous avons accueilli au sein des résidences des jeunes aux profils relativement similaires aux années précédentes, regroupant principalement des jeunes travailleurs en mobilité professionnelle et des jeunes majeurs aux parcours plus chaotiques orientés par des partenaires sociaux (établissements ASE, Club de Jeunes l'Etage, Mission Locale, etc.)

### La Résidence Notre Dame, une résidence plurielle

Alors que jusque là les services des Résidences Jeunes, du Réseau d'Accueil et du SAMI « cohabitaient » au sein de la résidence, 2018 aura marqué un tournant dans les interactions et dans le fonctionnement conjoints et mutualisés des trois structures. Véritable richesse mise en avant lors de l'accueil de nouveaux résidents, nous avons multiplié au cours de l'année les échanges afin de favoriser les liens entre les services et leurs usagers. Par le biais de réflexions communes, d'une mutualisation partielle des temps de permanence et d'activités communes, les équipes ont réaffirmé et décliné au quotidien une certaine vision du vivre-ensemble et de la pluralité de la résidence.

### La Résidence Tomi Ungerer atteint sa vitesse de croisière

Après son ouverture chaotique à l'automne 2017, la résidence Tomi Ungerer a rapidement atteint sa vitesse de croisière au courant de l'année, répondant à un besoin bien identifié et affichant un complet de manière quasi constante. L'intégration du VIA au mois de juillet, puis la prise de possession du dernier étage par les Hôpitaux Universitaires ont terminé d'occuper le bâtiment qui est aujourd'hui complètement en activité. L'autre défi majeur était de réussir à créer des interactions et une dynamique au sein de la résidence, ce qui est également en passe d'être réussi, et ce malgré le nombre important d'habitants et la taille du bâtiment.

### L'accent sur la transversalité

Renforçant la dynamique amorcée en 2017, la transversalité entre les trois résidences a encore été accentuée en 2018, en favorisant les échanges entre les résidents ainsi que la mobilité entre les lieux d'hébergement.

Par le biais d'animations collectives conjointes, d'échanges quotidiens des salariés entre les différents sites, les liens entre les résidences ont pu être incarnés au jour le jour, dans une démarche d'ouverture et de rencontre de l'autre.

## PERSPECTIVES

Les Résidences Jeunes sont un service en plein essor qui ne cesse d'évoluer et de se transformer pour tenter de répondre aux besoins des jeunes sur le territoire, notamment en matière de logement.

Bien que les projets soient nombreux, il est aujourd'hui primordial de ne pas perdre de vue le sens de notre action au quotidien, et d'être en mesure de nous recentrer sur la qualité des accompagnements proposés et sur l'élaboration d'une intelligence collective et commune aux salariés qui font vivre et animent ces résidences.

Ce nécessaire « pas de côté » ne signifie pas pour autant immobilisme, et le mouvement impulsé au sein des Résidences Jeunes est aujourd'hui une réelle opportunité de pouvoir donner d'avantage d'assise et de visibilité à l'expertise et à l'offre d'accompagnement proposée par le service.

La future rénovation de la résidence Notre Dame et la réaffirmation -dans le bâti- de sa pluralité, le développement de la résidence Saint Exupéry en résidence soleil ou encore le rodage de la résidence Tomi Ungerer et son articulation avec le dispositif VIA font partie des défis majeurs de 2019 et des années à venir. La future ouverture d'une résidence à Schiltigheim à l'horizon 2020, et la réflexion menée autour d'un autre projet à Illkirch sont quant à eux autant d'in-

novation - si il en était besoin- à être confiant en l'avenir ainsi qu'une affirmation forte de la place prépondérante que souhaite prendre l'AFND en matière de logement des jeunes.

## FOCUS

« Un Week-end entre amis, ça ne s'organise pas si facilement. Un Week end entre jeunes qui ne se connaissent pas, encore moins! Alors on discute, on se retrouve à plusieurs réunions pour se présenter, fixer une date, et définir le lieu et le budget. Les jeunes adultes prennent conscience, peu à peu, qu'ils sont acteurs de ce week end et que les travailleurs sociaux ne leur proposeront pas de « pack vacances all inclusive ». Leur investissement et leur engagement est primordial pour la réalisation de ce projet et ils sont d'ailleurs tous d'accord pour participer financièrement aux frais. Ces points sont aussi la base du travail d'accompagnement effectué par l'équipe éducative.

Nous partons le samedi 21 juillet 2018 au matin, sous la pluie, pour une randonnée au Markstein. 20 kilomètres de marche plus tard, nous voilà de retour au véhicule.

# Dispositif VIA

## Vers l'Insertion et l'Autonomie

### L'Equipe du VIA

---

Agnès L'HERMITTE, Directrice du Pôle Jeunesse  
Florian GESNEL - Chef de Service

Maëlle BERTUCCI  
Elsa PERCEVAULT

### Financeurs

---



FONDS  
APPUI aux  
POLITIQUES d'  
INSERTION

# Dispositif VIA

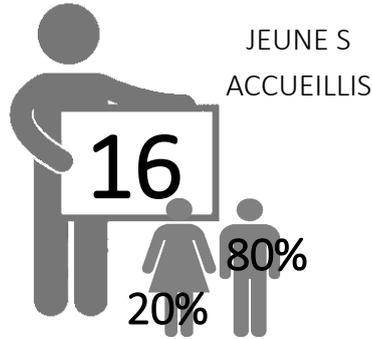
## PRESENTATION

Le dispositif VIA (Vers l'Insertion et l'Autonomie) est né au début de l'été 2018 d'un diagnostic fait par le Conseil Départemental du Bas Rhin concernant les difficultés d'insertion des jeunes anciennement MNA, notamment du fait de blocages administratifs. En effet, au sortir des prises en charges, il n'existait à ce jour aucune « interface » prenant en compte les attentes et les besoins spécifique de ces publics : accompagnement juridique soutenu, processus d'affiliation et d'inclusion sociale, appropriation des enjeux liés à leurs statuts n'en sont que quelques exemples.

Dans la réponse à l'appel à projet, l'AFND a fait le choix de créer 15 places et d'intégrer le projet à la résidence Tomi Ungerer pour permettre aux jeunes accueillis de sortir des dispositifs dédiés et de se retrouver parmi d'autres « pairs » dont l'unique dénominateur commun se situe au niveau de l'âge.

Si il répondait à une attente forte – notamment de la part des services du Conseil Départemental- le dispositif VIA a démarré son activité dans un contexte de relative précipitation, avec notamment l'orientation de profils très jeunes.

## CHIFFRES CLES 2018



AGE A L'ENTREE  
**18 ans**

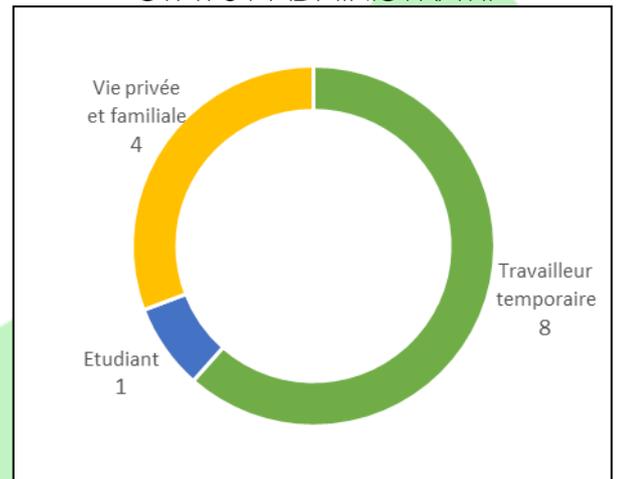
JEUNES AYANT OBTENU LEUR CARTE DE SEJOUR



DELAI MOYEN D'OBTENTION DE LA 1<sup>ère</sup> CARTE DE SEJOUR



STATUT ADMINISTRATIF



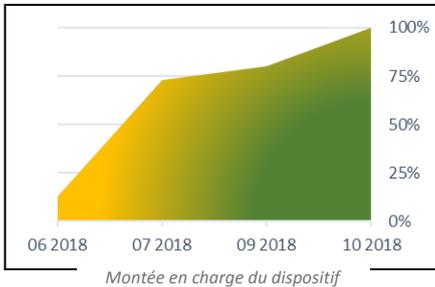
## FOCUS

« On constate un effet de latence chez ces jeunes qui, accédant à un premier logement autonome au sein de la Résidence Tomi Ungerer, ont bien du mal à imaginer devoir quitter les lieux pour intégrer un logement ordinaire. On peut mettre en lien les mouvements subis tout le temps de la prise en charge, mais aussi en amont de leur arrivée en France.

C'est en apportant les éléments de réalité, en confrontant leurs résistances à leurs compétences, en déconstruisant leurs a priori avec bienveillance et en les proposant d'approivoiser pas à pas chaque démarche que la prise de conscience de leur propre capacité naît.

# Dispositif VIA

## ACTIVITES ET ENJEUX 2018



Montée en charge du dispositif

Après une ouverture précipitée le 1er juillet 2018, le dispositif affichait complet trois mois plus tard et n'a pas désempli depuis lors. Initialement pensé comme un sas en attendant l'obtention du titre de séjour, le VIA s'est heurté à un certain nombre de freins à l'accèsion à l'autonomie, au-delà de la simple question administrative.

**L'accompagnement juridique est grandement facilité par la mise en place du protocole MNA entre la Préfecture, le Conseil Départemental et les**

### Un manque de préparation patent

Alors même que le dispositif avait été imaginé et « calibré » pour des jeunes déjà autonomes, la réalité des profils accueillis nous a interrogé quant à la préparation de ces jeunes à la poursuite de leur parcours.

Peu habitués à gérer un budget de manière globale ou à s'approprier les démarches administratives les concernant, un important travail d'accompagnement a du être mis en place afin de pouvoir les accompagner vers une autonomie rapide. Par ailleurs, sur les 16 jeunes accueillis, seuls deux avaient une demande de logement sociale active, et il s'agissait pour l'un d'entre eux d'une démarche personnelle faite sans le soutien de l'équipe éducative précédente. Cette absence de préparation en amont nous interroge d'autant plus que nous devons – dans des délais contraints- travailler à la fois à

**Le travail autour des questions liées à l'insertion locative se heurte à deux difficultés majeures :**  
**Le manque de prépara-**

la prise de conscience des enjeux de leur réalité financière, tout en leur permettant d'acquérir les informations et les techniques de base liées à l'accèsion à un logement.

### Un accompagnement juridique essentiel

Le public accueilli dans le dispositif VIA est pour une grande partie confrontée au changement de statut administratif lié à la majorité et où - là encore- l'anticipation des démarches a souvent été lacunaire. L'accompagnement juridique s'articule ainsi dans un premier temps autour d'un travail d'information et de formation pour permettre à chacun de saisir les enjeux de sa situation singulière. L'accompagnement juridique est également incontournable compte tenu de certains blocages administratifs persistants nécessitant une expertise et des connaissances spécifiques.

**« De façon plus exceptionnelle, certains jeunes se retrouvent dans des situations administratives bloquées du fait de manquements imputables à l'équipe de l'établissement d'accueil mineur. »**

### Le défi de la fluidité

Initialement pensé comme une « étape » dans l'attente de la régularisation administrative, nous nous sommes heurtés au cours de ces six premiers mois d'exercice à la difficulté de travailler les sorties avec les jeunes régularisés. Les freins sont multiples, tant conjoncturels que structurels: fragilité des situations administratives, précarité des emplois, absence de garants, et manque de préparation à la vie autonome en sont quelques uns, qu'il nous faut également mettre en regard avec un

## PERSPECTIVES

Au regard de ce premier semestre de fonctionnement, nous nous apercevons combien le dispositif VIA semble adapté pour répondre aux besoins particuliers de ces publics, à l'interface entre la fin d'une prise en charge dans le cadre de la protection de l'enfance et l'accèsion à une autonomie et une indépendance complète. Le co-accompagnement proposé à la fois sur le versant social et juridique nous paraît être également le gage d'un accompagnement global et adapté aux situations complexes et singulières.

Compte tenu de la forte demande et du nombre importants de jeunes « ex MNA » accédant à la majorité en 2019, le dispositif est très certainement sous dimensionné, et il nous apparaît qu'au-delà de sa nécessaire pérennisation une extension pourrait être à envisager à moyen terme afin de pouvoir d'avantage répondre à la demande.

Par ailleurs, et compte tenu des salaires souvent modestes perçus par les jeunes accueillis, associé à un secteur locatif en forte tension sur l'EMS, nous devons réfléchir à de nouveau « leviers » afin de faciliter l'insertion locative des résidents. Actant la relative saturation du parc social, il nous faut inventer des dispositions nouvelles pour répondre à ces besoins. Une réflexion sera menée au premier semestre 2019 dans ce sens afin d'évaluer l'opportunité de la création d'un dispositif d'accompagnement en bail glissant, nettement plus étayé et « rassurant » pour les bailleurs. Ce développement nécessiterait cependant la mobilisation de nouveaux financements notamment pour la prise en charge de l'accompagnement socioéducatif qui y est lié.

# Le Centre Rosa PARKS

## *L'Equipe du Centre Rosa Parks*

---

Agnès **L'HERMITTE**, Directrice du Pôle Jeunesse  
Emmanuel **KLAINGUER**, Chef de service

Alex **BARTH**  
Julie **BEYER**  
Éléonore **HOLLENDER**  
Céline **LAJOIE**  
Erick **RANDRIANOELINA**  
Benoit **VOGEL**

## *Stagiaires*

---

Maxime **DAMONT**  
Marjorie **MEYER**  
Hannah **MORIN**

## *Financeurs*

---



# Le Centre Rosa Parks

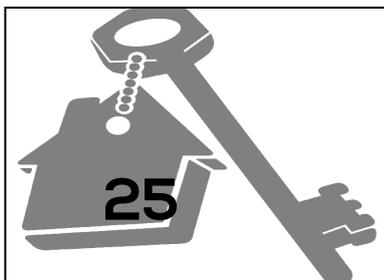
## PRESENTATION

Créé en 2006, le Centre Rosa Parks (CRP) inscrit son action dans les missions de protection de l'enfance du Conseil Départemental du Bas-Rhin (CD67). Sa mission est d'accueillir des **jeunes âgés entre 18 et 21 ans, bénéficiaires d'un Accueil Provisoire Jeune Majeur (APJM)**.

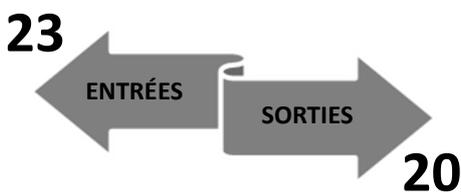
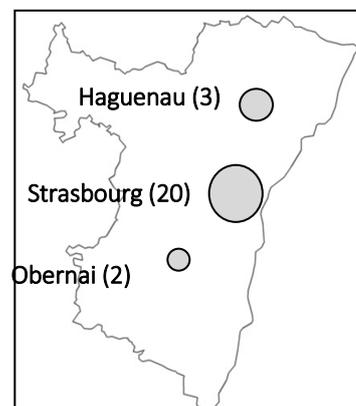
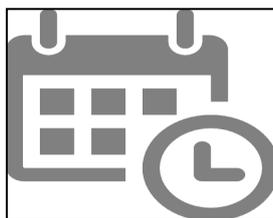
Ces jeunes sont accompagnés par une équipe de travailleurs sociaux dans le cadre de leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle et de l'accès aux droits fondamentaux, à la citoyenneté, à la culture ainsi qu'aux loisirs. **L'accompagnement proposé vise à l'acquisition de leur autonomie et de leur indépendance.** Le CRP peut accueillir jusqu'à 25 jeunes simultanément. Le mode d'hébergement se fait au travers de logements diffus et individuels, principalement des studios ou T1. Si la majorité d'entre eux est localisée à Strasbourg et dans l'Euro-métropole, 5 logements ont été loués à Haguenau et Obernai afin de se rapprocher de jeunes dont le projet était inscrit dans ces territoires.

Au cours de l'année 2018, 41 jeunes majeurs ont été accompagnés par le CRP. Avec 23 nouveaux arrivants et 20 jeunes sortis tout au long de l'année, nous observons une **hausse significative du taux d'occupation en 2018 : 81 %** (autour de 55 % les 2 années précédentes). Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du nombre de jeunes pouvant bénéficier d'un Contrat Jeune Majeur Insertion (CJMI) et également par un travail en lien plus étroit avec le CD67 concernant l'anticipation des orientations vers notre établissement. L'année 2018 a également été marquée par la transposition de l'**expertise en matière d'intermédiation locative** du dispositif « Baux Glissants Jeunes » (dont la convention triennale n'a pas été reconduite à la fin de l'année 2017) vers le CRP.

## CHIFFRES CLES 2018



LOGEMENTS

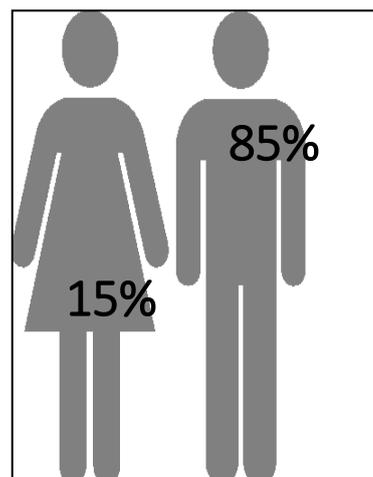
DURÉE MOYENNE DE  
PRISE EN CHARGE9,5  
mois

TAUX D'OCCUPATION



81%

REPARTITION DES SEXES



- OBJECTIF -

Décider et faire  
par soi-même

# Le Centre Rosa Parks

## ACTIVITES ET ENJEUX 2018

### Profil-type des jeunes accueillis en 2018 :

« Je m'appelle Theo, je suis un jeune **homme** (seules 2 jeunes femmes sont entrées au CRP en 2018) **âgé d'à peine 18 ans** (70 % des jeunes arrivent dans les 2 mois qui suivent leur anniversaire). Avant ma majorité, j'étais pris en charge par un établissement éducatif (87 %). Je suis **apprenti** (la moitié des jeunes ont signé un contrat d'apprentissage et les autres sont principalement scolarisés en voie directe) **dans une filière de métier en tension** (50 % sont apprentis cuisiniers et les autres dans le secteur du bâtiment et de l'industrie) et mon **salaires est de 700 € par mois** (moyenne des ressources des jeunes salariés arrivés en 2018).

### Accompagnement socio-éducatif :

L'équipe propose à chaque jeune tout au long de sa prise en charge un accompagnement socio-éducatif global reposant sur 3 axes principaux :

- **Axe socioprofessionnel** : Formation, emploi, scolarité ;
- **Axe résidentiel** : logement, budget, vie quotidienne, santé ;
- **Axe relationnel** : réseau de soutien, habiletés relationnelles, citoyenneté, accès à la culture, au sport et loisirs.

Ce sont autant de thématiques qui sont abordées avec les jeunes et qui leur permettent de **co-construire leur projet personnalisé** avec leur travailleur social référent.

### Activités collectives :

L'accompagnement se décline également au travers d'actions collectives et d'animations **organisées au sein de notre établissement et/ou transversales en interservices** avec un objectif d'ouverture et d'autonomisation. A titre d'exemple, nous pouvons mettre en avant des activités qui ont été également proposées et/ou mise en œuvre avec les RJT de l'AFND : activité « citoyenneté & prévention santé : Don de sang » (en partenariat avec l'**Établissement Français du Sang**) ;

3 activités « écocitoyenneté & économie d'énergie / budget :

l'appartement Facile'Il@Vivre » (en partenariat avec la **FACE Alsace**) ; une sortie ski, raquettes à neige & raclette au Champ du Feu et les soirées hebdomadaires « révision du code de la route ».

### Mobilisation de l'équipe du CRP :

Au-delà de ses missions d'accompagnement l'équipe s'est aussi mobilisée toute l'année pour actualiser les outils inhérents à la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale (projet d'établissement, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, contrat de séjour, projet personnalisé) ainsi qu'une partie de ses outils socio-éducatifs pour répondre au mieux aux besoins des jeunes majeurs.

### Issues de la prise en charge :

20 jeunes sont sortis du CRP en 2018.

### ● Parcours d'insertion professionnelle et ressources :

Près de 50 % des jeunes étaient en situation d'emploi (8 apprentis et 1 CDD à temps partiel). L'autre moitié était scolarisée (8) ou à la recherche d'un emploi/formation (3). **A leur sortie, 75 % des jeunes ont des ressources** -restant malgré tout précaires et modestes- liées à leur activité : 6 apprentis, 3 CDD, 3 CDI et 3 étudiants boursiers. Les 5 autres jeunes, tous sans emploi ont vu leur contrat non renouvelé ou s'arrêter prématurément sur décision du CD67 en raison de leurs difficultés importantes à adhérer à l'accompagnement proposé.

### ● Parcours d'insertion locative :

**En 2018, 1 jeune sur 2 a accédé à un logement** à sa sortie de notre établissement : 6 chez des bailleurs sociaux (dont 5 jeunes accompagnés dans le cadre d'un bail glissant), 1 auprès d'un bailleur privé et 3 en Résidence Jeunes Travailleurs. Mis à part un jeune ayant eu accès à de l'hébergement d'urgence stabilisé, les autres (9) ont dû solliciter leur entourage afin d'avoir un toit. Concernant ce mode d'hébergement chez un tiers nous notons que seuls 4 d'entre eux avaient choisi cette solution à la demande du renouvellement de leur CJMI.

Enfin, nous constatons que le bail glissant est un outil d'accès au logement qui contribue indéniablement à favoriser le parcours des jeunes majeurs.

## PERSPECTIVES



### Quelles ambitions notre société a-t-elle pour ces jeunes sortants de la Protection de l'Enfance ?

Nombreux sont les rapports et études départementaux et nationaux récents qui mettent en exergue la grande fragilité des jeunes sortants de l'ASE. Faute de soutien familial et de dispositifs suffisamment adaptés (dont la raréfaction et le raccourcissement des CJMI), ces derniers voient leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle mis à mal. C'est pourquoi l'AFND avec le CRP aura à cœur, en 2019, de continuer à se faire force de propositions (nouveaux projets, réponses aux appels d'offre,...) afin de sécuriser leur parcours et d'éviter que leur situation n'évolue vers une plus grande précarité,

# SAMI - Service d'Accompagnement de Mineurs Isolés

## *L'Equipe du Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés*

---

Agnès **L'HERMITTE**, Directrice du Pôle Jeunesse

Nathalie **HELLER KLEIN** - Chef de Service

Christine **DENIS**

Agathe **KONE**

Laura **HAUSERMANN**

Olivier **MULLER**

Linda **BOUCHEMEL**

Sébastien **CREUSOT**

Amédée **THAFOURNEL**

Célia **HAUSSWALT**

Charlène **CAROLE**

Angéline **BILDSTEIN**

Joulaba **GASSAMA**

Achta **IBA**

Manon **DUBOIS**

Manon **JEHL**

## *Stagiaires*

---

Louise **PAULIN**

Orlane **KNOBLOCH**

## *Service civique*

---

Eline **LECOUTOUR**

Manon **JEHL**

## *Financeur*

---



[www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)

# Service d'Accompagnement pour Mineurs Isoles

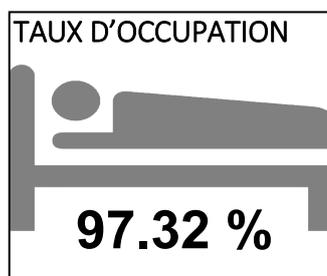
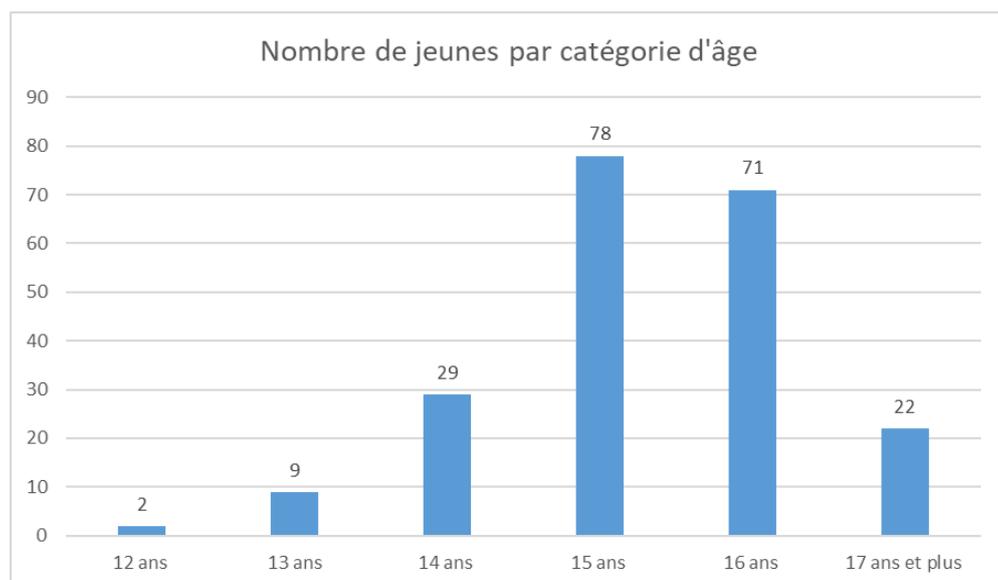
## PRESENTATION

En 2018, les chiffres révèlent une stabilisation de l'activité au niveau du SAMI. Ces indications chiffrées sur lesquelles nous avons l'habitude de nous appuyer et qui concernent essentiellement le nombre de jeunes, de journées réalisées et le taux d'occupation apportent un éclairage mais ne permettent pas d'avoir une vision précise du travail réalisé par les professionnels. D'autres paramètres montrent, en effet, que l'activité a été plus soutenue en 2018, si l'on considère les spécificités du public accueilli, leurs impacts sur la charge de travail des professionnels et l'élargissement des missions dévolues au SAMI. Concernant ce dernier point, il s'agit principalement de la gestion de deux lits d'urgence et de la mission de réévaluation de certains jeunes en provenance des autres départements.

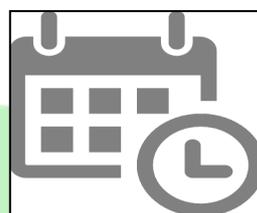
En 2018, nous constatons, dans les profils de jeunes accompagnés, un plus grand nombre de filles et de jeunes de moins de 16 ans. Concernant leur pays d'origine, ils sont, comme c'était déjà le cas en 2017, essentiellement originaires du continent africain et plus précisément de Guinée.

## CHIFFRES CLES 2018

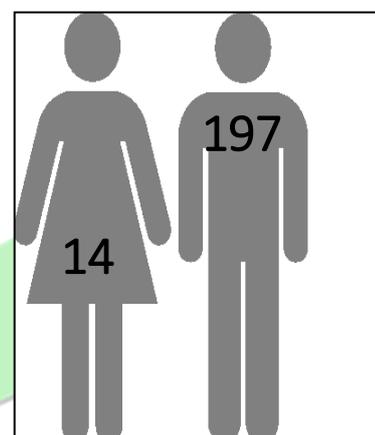
*Dans les chiffres représentés ne sont pas comptabilisés les jeunes qui ont été pris en charge sur les lits d'urgence faute de place au SAMI.*



Journées réalisées



REPARTITION DES SEXES



Pays d'origine des jeunes accueillis au SAMI



Durée moyenne d'accueil de 76 jours en hausse comparativement à 2017 où on dénombrait 65 jours en moyenne. Sur les 211 jeunes accueillis, 31 ont été admis en 2018 et sont encore présents à la fin du mois de février 2019 mais le calcul de leur durée d'accueil a été arrêté au 31.12.2018.

# Service d'Accompagnement pour Mineurs Isoles

## ACTIVITES ET ENJEUX 2018

En 2018, nous constatons un véritable rajeunissement des jeunes accueillis au SAMI. 118 jeunes sont âgés de moins de 16 ans soit 56 % alors qu'ils ne représentaient que 26% en 2017. Ce changement de profil a supposé une présence plus importante auprès des jeunes et un accompagnement socio-éducatif différent. En 2018, ce changement de profil s'est principalement ressenti dans certains domaines :

### La scolarité :

Les jeunes de moins de 16 ans ont une obligation scolaire. Malgré ce caractère obligatoire et la qualité de nos relations avec les représentants de l'Education Nationale, seulement près de la moitié des jeunes ont pu être scolarisés pendant leur accueil au SAMI. Ces difficultés de scolarisation ne sont pas propres au SAMI puisqu'en fin d'année 2018, on dénombre près de 750 jeunes non affectés en âge d'être scolarisés sur le territoire du Bas-Rhin. Malgré ce principe de réalité et nos explications, l'absence de scolarité génère de l'incompréhension et du mécontentement chez les jeunes qui éprouvent, pour la plupart, un fort désir d'être scolarisés.

### Les orientations post SAMI:

Les dispositifs à destination des MNA de moins de 16 ans sont limités. Le fait que nous en ayons accueillis beaucoup a généré un phénomène d'engorgement au niveau du SAMI. Le manque de fluidité a impacté les jeunes du SAMI, ceux hébergés en hôtel en attente de leur évaluation mais aussi le travail des acteurs et partenaires institutionnels ou associatifs qui ont fait leur possible pour trouver des solutions de mise à l'abri et d'accompagnement. Notons que les jeunes accueillis au SAMI montrent rapidement des signes d'impatience lorsqu'ils sont évalués. Pour eux, le SAMI est une première étape et le fait d'être orienté vers un autre dispositif marque une évolution positive dans leur parcours. Concernant les jeunes hébergés en hôtel durant plusieurs semaines avant une orientation vers le SAMI, nous constatons qu'ils éprouvent souvent des difficultés à se conformer au nouveau cadre de leur prise en charge. Ils passent d'une situation peu contraignante à un collectif où des règles communes sont nécessaires.

### La santé

Parmi les jeunes que nous avons accueillis, certains ont révélé une réelle fragilité et un degré de maturité limité empêchant parfois la projection dans un projet d'accompagnement. De nombreux jeunes ont également manifesté de grandes souffrances qui se sont traduites par des problèmes d'insomnie, des conduites à risque (consommation de produits stupéfiants, consommation médicamenteuse, scarification) mais aussi de l'agressivité et de la violence.

Par ailleurs, nous avons également accueilli plusieurs jeunes atteints de pathologies graves ou lourdes pour lesquels il a fallu assurer un véritable suivi médical.

## PERSPECTIVES

En 2018, le service a instauré des réunions d'expression libre à destination des jeunes. Sont présents les jeunes qui souhaitent y participer ainsi qu'un professionnel de l'équipe et la cheffe de service. Ces temps d'échanges organisés mensuellement permettent de rencontrer les jeunes autrement, de les laisser s'exprimer librement autour des préoccupations qui les traversent et de les associer à des réflexions qui les concernent et qui touchent leur quotidien. Ces rencontres sont très attendues des jeunes et le bilan que nous faisons est plutôt positif. Pour 2019, notre objectif est donc de rendre les jeunes acteurs de leur prise en charge en les associant concrètement et autant que possible à l'organisation et aux projets du service. Nous souhaiterions également développer de nouvelles actions pour faciliter l'acclimatation des jeunes dans leur futur logement. Cette idée émane des témoignages d'anciens jeunes du SAMI qui vivent mal leur orientation en appartement. Ils regrettent le manque de présence éducative et se disent pas suffisamment accompagnés dans leur quotidien. Le SAMI a déjà développé certaines actions qui visent l'autonomie des jeunes mais veut engager, dès 2019, une réflexion plus poussée pour les accompagner au mieux dans ce changement.

## FOCUS

° Fin 2018, Le SAMI a prouvé, une fois de plus, sa forte implication dans le dispositif d'accueil et d'accompagnement des MNA. En quelques jours à peine, le service a déployé des lits supplémentaires en urgence pour répondre à la saturation du dispositif MNA dans le Bas-Rhin. Il est passé de 40 à 46 places, voire 48 à certains moments, à moyens constants et pendant près de six semaines.

° Le SAMI a revu son organisation en augmentant considérablement le temps de présence éducative le week-end pour être au plus près des besoins repérés ou exprimés par les jeunes.

° Le SAMI a engagé des investissements pour améliorer les conditions d'accueil des jeunes hébergés à la résidence Notre Dame. La plupart des chambres ont été équipées de téléviseur et un espace salon a été créé et mis à leur disposition.

# Le Pôle Asile - Réfugiés

## SIEGE ET DIRECTION

3 rue des Echasses – CS 90070 - 67061 STRASBOURG CEDEX

**Tél** : 03 88 22 70 90 - **Email** : siege@foyernotredame.org

Cathie **GESTHAZ**, Directrice du Pôle asile - réfugiés

31 rue du Faubourg National 67000 STRASBOURG

**Email** : poleasile@foyernotredame.org

Vincent **SCHOULER**, Directeur Adjoint du Pôle asile - réfugiés

## PADA 67

7 rue Saint Michel - 67000 STRASBOURG

**Téléphone** : 03 88 14 12 44 - **Email** : pada@foyernotredame.org

## SERVICE URGENCE (HUDA)

2 rue de Gribeauval 67100 STRASBOURG

**Téléphone** : 03 88 84 58 16

**Email** : urgence@foyernotredame.org

## CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE

CADA LES CEDRES - 5 & 9 rue Jacob Mayer - 67200 STRASBOURG

**Téléphone** : 03 88 27 54 80

**Email** : cada.lescedres@foyernotredame.org

## CENTRE D'INSERTION POUR REFUGIES (CIR)

88 avenue Jean Jaurès 67100 STRASBOURG

**Téléphone** : 03 88 27 22 77 - **Email** : cir@foyernotredame.org

## ACTION POUR PERSONNES REGULARISEES

2 rue de Gribeauval 67100 STRASBOURG

**Téléphone** : 03 88 27 90 02 - **Email** : action.regularise@foyernotredame.org



## EDITO

La question migratoire est un sujet qui fait couler beaucoup d'encre dans les journaux, alimente des débats télévisuels, souvent empreints de tensions, entre ceux qui veulent durcir la politique d'accueil et ceux qui s'en indignent, sans pour autant en connaître réellement ni les personnes dont ils parlent, ni les enjeux. C'est pourquoi l'un de nos objectifs de travail, transversal à tous les établissements et services est de mieux faire connaître les migrants et d'organiser le plus souvent possible des rencontres avec des citoyens de tous horizons et de tous âges. C'est l'un des défis, que je pense réussi, que nous nous sommes lancés en organisant plusieurs manifestations et une marche des parapluies à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés du 20 juin 2018. En donnant une place aux migrants et en leur laissant la parole, nous espérons participer à la déconstruction de préjugés autant de reflets de la méconnaissance qui, comme chacun le sait, entraîne souvent des peurs infondées. Nous avons pu aussi, au cours de l'année, informer et former nombre de partenaires qui nous sollicitent pour mieux comprendre ce public mais aussi les spécificités de son accompagnement et de leurs droits. Un salarié expérimenté ayant la double casquette juriste et intervenant social a consacré un mi-temps uniquement sur de la formation juridique et géopolitique en interne ou en externe.

Dans le même esprit, nous avons souhaité développer le pôle animation pour que les personnes aient un meilleur accès à l'apprentissage de la langue, la culture, aux

loisirs, au sport avec toujours pour finalité de créer du lien social avec d'autres. Que les personnes aient vocation à rester définitivement sur le territoire ou non, cette expérience de vie en France doit avoir du sens pour les familles, les enfants ou les personnes isolées qui se trouvent sur le territoire.

En 2018, et le rapport de l'agence sur les questions de droits fondamentaux liés à la migration paru en novembre le confirme, il y a un durcissement des politiques de l'asile en Europe. Ce rapport souligne, pour la France, les conditions de vie diffi-



les dans les campements illégaux et la complexification des démarches pour les migrants demandeurs d'asile.

C'est une réalité que nous constatons au quotidien mais nous essayons de tenir le cap, de ce qui relève parfois de la gageure, et de maintenir un accueil bienveillant en accord avec nos valeurs associatives et ce, malgré des conditions qui se durcissent notamment pour ceux qui arrivent et pour tous ceux qui, au bout du parcours, n'ont pas la chance d'obtenir la protection et sont en attente d'une réponse à une autorisation au séjour dont l'issue est aléatoire

et non pérenne.

Faut-il rappeler que le secteur de l'asile comporte une législation dense et, que depuis 1980, de nombreuses lois ont été promulguées. Après 2015, 2018 a aussi vu naître la sienne appelée « loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie » ou loi Collomb, avec son arsenal d'instructions ministérielles et de circulaires qui ont eu, bien évidemment, des effets sur le quotidien des services. Les grandes orientations que l'on peut retenir de cette loi sont l'accélération des délais de procédure, les méthodes de notification des décisions, le traitement des recours par un juge unique, l'organisation de séances en visio conférences et l'allongement de la durée de rétention. Tout se complique pour ceux qui sont sur le chemin de l'exil et demandent la protection de la France mais également pour les intervenants sociaux qui doivent s'adapter et conserver le sens du travail social qui est leur cœur de métier.

En 2018, sur les 4051 personnes enregistrées par le premier accueil, nous constatons un nombre de plus en plus important de personnes qui souffrent de pathologies lourdes et invalidantes. Les personnes victimes de traite des êtres humains ou de persécutions liées au genre sont elles aussi en augmentation. Les difficultés qu'elles rencontrent pour leur orientation vers un dispositif d'hébergement adapté ne font qu'accroître leur situation sanitaire ou psychologique. .../...



## Le Pôle ASILE REFUGIES

Pour améliorer la prise en compte de ces spécificités nous avons renforcé notre partenariat avec d'autres associations spécialisées et nous participons activement aux groupes de travail organisés sur les questions de la santé. Nos équipes ont été formées à l'identification et la prise en charge des personnes victimes de tortures ou de traite des êtres humains.

Si la France a durci les conditions d'accueil, elle a en revanche donné des moyens supplémentaires pour l'intégration des personnes reconnues réfugiées et a nommé un délégué interministériel, le préfet Alain Régnier, en charge de cette question. A l'aune de ces dispositions favorables et de la volonté d'augmenter les places pour ces personnes réfugiées, nous avons répondu à

un appel à projet et pu bénéficier de 100 places supplémentaires au Centre d'Insertion pour Réfugiés. A la faveur de cette augmentation de places l'équipe de travailleurs sociaux s'est étoffée et nous avons pu renforcer l'apprentissage du français, les animations et l'insertion professionnelle. Toujours pour le public réfugié, des mesures d'accompagnement « dans et vers le logement » ont pu se mettre en place au dernier trimestre pour donner une meilleure qualité d'insertion locative aux réfugiés présents dans les hôtels ou sortant de dispositifs asile.

Si l'on doit faire un bilan global de l'année, nous ne pouvons occulter que les conditions d'accueil sont difficiles les moyens contraints, les places d'hébergement insuf-

fisantes pour des personnes aux parcours d'exil difficiles dans des situations d'une grande précarité. Si l'accent est mis sur l'intégration de ceux qui sont réfugiés, ce qui est une excellente chose, il ne faut pas oublier que le premier accueil que leur a fait notre pays ne pourra jamais s'oublier et chaque jour, le désarroi que l'on peut lire dans les yeux des mères, des pères ou des enfants qui sont dans la rue, sous tente ou dans des squats nous marque de façon indélébile. Il en est de même, lorsque la France annonce qu'elle refuse d'octroyer un statut de réfugié, l'on assiste à la fin d'un rêve brisé de paix et d'un avenir meilleur.

Cathie GESTHAZ  
Directrice Pôle Asile Réfugiés



# LA PLATEFORME D'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

## L'Equipe

---

Cathie **GESTHAZ**, Directrice du Pôle asile - réfugiés

Angélique **WOLF**, Chef de Service

Sarah **AHMIMA**

Zinaïda **ANDRONACHI**

Souleye **AW**

Juliane **BAULIEU**

Alana **BESTAEVA**

Geoffrey **BRICKA**

Audrey **CARABIN**

Hanadi **CHAWA**

Alan **DALARD**

Sandrine **FABRE**

Gladysse **LOMBI**

Rijad **MEHMEDI**

Hugo **MULLER**

Guillaume **PRUNIER-DUPARGE**

Nadia **TABANE**

Kaan **YILDIZ**

## Stagiaires

---

Carmela CHIRINOS - Geoffrey BRICKA - Mérita BIBAJ - Mary CHEVALLIER

## Financeurs

---



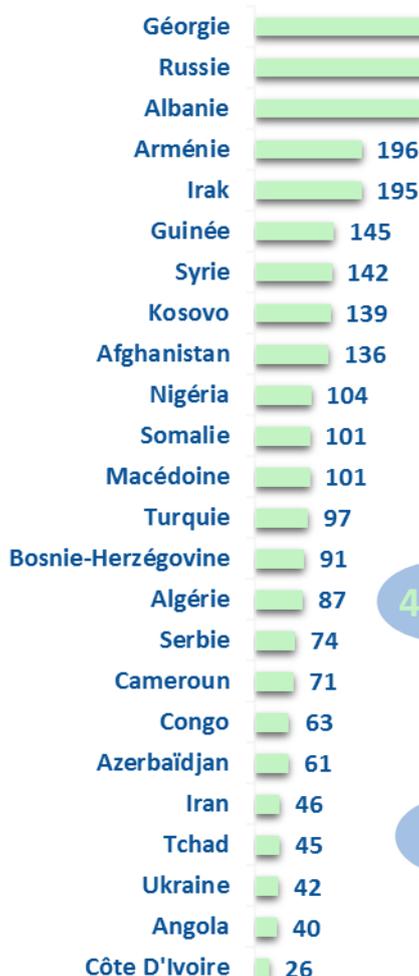
## PRESENTATION

Ce service est souvent le lieu où les étrangers demandant la protection de la France ont un premier contact avec des personnes qui les écoutent et les soutiennent dans leurs démarches et leur procédure. C'est pourquoi, la qualité de l'accueil et d'écoute des exilés est au cœur de nos préoccupations. Même si nos moyens sont extrêmement limités, nous travaillons avec un souci constant de les informer au mieux sur leurs droits et les aider à accéder à ces derniers dans les meilleurs délais. Nous avons enregistré 4051 étrangers en 2018, soit 1675 personnes isolées et 724 familles avec plus de 1000 enfants mineurs. Et, malgré la richesse des rencontres et les échanges que nous nous attachons à rendre le plus humains possible dans ce système de plus en plus complexe, nous sommes démunis devant les situations de vulnérabilité croissantes, devant le non hébergement des nouveaux arrivants. L'investissement et la capacité à supporter des situations humaines de plus en plus difficiles de l'équipe salariée doit être soulignée. La patience des étrangers est elle aussi à remarquer car le non hébergement auquel une grande partie d'entre eux est confrontée, allée à la complexité des situations administratives pourraient générer un climat d'agressivité ou de violence, ce qui n'est pas le cas.

## CHIFFRES CLES 2018

74

### Pays d'origine des nouveaux arrivants

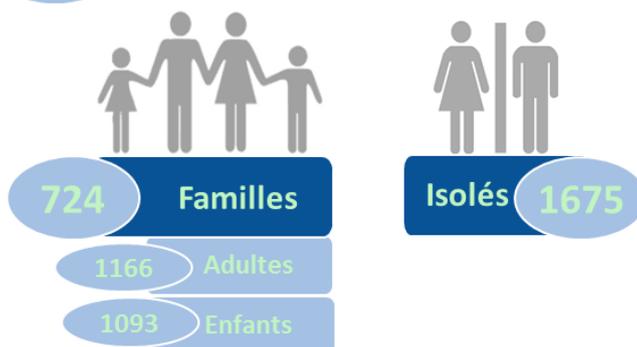


### Dossiers de demande d'asile

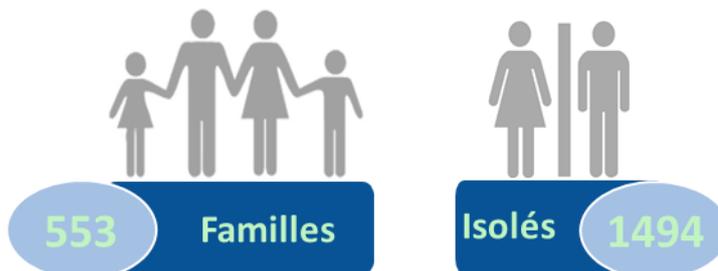


### Domiciliations actives

4051



### Domiciliations actives au 31/12/2018



# SPADA 67

## ACTIVITES ET ENJEUX 2018

L'année 2018 est l'année de la fin du marché public qui nous déléguait les missions depuis 2015. A partir du second trimestre, l'équipe a vécu dans l'attente de la parution du nouveau marché et de son contenu. En fin d'année nous avons eu confirmation que nous pourrions poursuivre notre activité avec de nouvelles modalités de fonctionnement et de nouvelles missions. L'AFND gère ce service depuis 1999 et il tient à cœur à tous, de poursuivre cette activité de premier accueil.

Dire que l'activité en 2018 a été intense serait un euphémisme le nombre des arrivées +10% (400 personnes) le prouve aisément. Le flux dans le Bas-Rhin reste en augmentation et 74 nationalités sont représentées. La Géorgie vient largement en tête avec 873 personnes dont 324 personnes arrivant seules. Elle est suivie par la Russie, l'Albanie et l'Arménie. Le Moyen Orient, Irak et Syrie représentent au total 337 personnes. 125 guinéens isolés ont demandé la protection pour seulement 20 en famille. Parmi toutes ces personnes 195 d'entre elles ont pu bénéficier d'une orientation hors Grand Est vers un dispositif asile et 1131 personnes vers un établissement situé dans la grande région.

### Le premier accueil

L'équipe a pris 2690 rendez-vous pour des demandeurs d'asile adultes au Guichet unique de la Préfecture. Le défi de toute l'année a été de les recevoir dès leur présentation dans le service ce qui a été souvent très difficile en raison d'un flux quotidien important. Ce sont 1963 adultes qui sont revenus sur le service pour obtenir une aide pour poursuivre leurs démarches et accéder à leurs droits.

### La procédure de demande d'asile

De nombreuses personnes sont déjà passées par un autre pays européen et ne pourront pas déposer une demande d'asile et ne sont pas éligible à une place en CADA. Elles restent souvent suivies pour une longue durée par le service et nous sollicitent pour de nombreuses informations sur leur situation. Pour ceux qui ont la chance de déposer leur demande, nous avons pu aider 2076 adultes à envoyer leur dossier de demande d'asile à l'OFPRA, soit 400 dossiers de plus que l'an passé. Le CASAS prend le relais avec les avocats pour les dossiers CNDA qui ne sont pas prévus dans nos missions.

### L'allocation pour demandeurs d'asile

Ce sujet est complexe et les ruptures de versement sont nombreuses. L'OFII qui verse cette allocation ne reçoit plus les personnes en permanence depuis plusieurs mois ce qui reporte toutes les doléances sur nos permanences d'accueil. Carte bloquée, rupture pour non renvoi d'attestation, les motifs de l'arrêt des versements sont nombreux et laissent souvent les personnes dans l'incompréhension et le dénuement. Nous avons pu avec l'accord de l'OFII mettre en place un tableau que nous leur transmettons de façon hebdomadaire et qu'ils nous renvoient renseigné.

### La domiciliation postale

C'est toujours un poste important et les plages horaires étendues depuis l'an passé ont nettement amélioré la fluidité. Pour autant, les 2047 boîtes postales actives en fin d'année, génèrent un nombre de courriers importants à saisir et à remettre aux personnes pour lesquelles les enjeux sont considérables.

## PERSPECTIVES

Un nouveau challenge nous attend pour 2019 puisque le marché public prévoit que la SPADA 67 assurera la coordination entre les autres plateformes d'accueil du Grand Est. Nous aurons ainsi l'occasion d'échanger et d'harmoniser nos pratiques avec celles d'autres départements comme Metz, Nancy, Troyes ou Mulhouse. Une nouvelle mission d'accompagnement des réfugiés non hébergés est prévue et c'est une excellente nouvelle pour ceux qui n'ont pas eu la chance de bénéficier d'un hébergement dans un dispositif spécifique.

La loi de septembre 2018 et ses nouvelles dispositions comme l'hébergement directif vers d'autres régions, la régularisation à déposer de façon concomitante à la demande d'asile auront des impacts importants sur l'activité du service.

Plusieurs projets amorcés en 2018 sont en cours de finalisation, ainsi nous aurons bientôt des locaux annexes permettant un meilleur accueil et de meilleures conditions de travail pour les salariés. Grâce à la place libérée nous pourrions organiser la présence hebdomadaire d'une infirmière du Pass, ce qui sera une avancée considérable dans la prise en compte rapide des situations sanitaires des personnes les plus fragiles. L'association Aides assurera quant à elle une permanence mensuelle.

# CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE

## *L'Equipe du CADA*

---

Cathie **GESTHAZ** - Directrice du Pôle Asile Réfugiés  
Vincent **SCHOULER** - Directeur adjoint Pôle Asile/Réfugiés

### *Accompagnement social*

Valérie **VOLTZ**  
chef de service

Michel ADICHE  
Anaïs BALLIET  
Diane BEKEL  
Kamel BOUALI  
Elisabeth CARABIN  
Déloula CHEKATT  
Liliane DA COSTA  
Céline DESJARDINS  
Cécile DIEBOLD  
Yannick FIDELIN  
Florence FOURNIER  
Isabelle HOHMATTER  
Fariba KIA  
Pia LEGRAND  
Nyanza PALUKU  
Hélène ROHMDANE  
Alexia TOURRET  
Fatima TRAD  
Alexejs ZURAVLOVS

### *Accompagnement administratif*

Antoine **NZONGOLA**  
chef de service

Florian CARAYOL  
Line LECERRE  
Shahrazad MONTAZER  
Katalina ROOS

### *Hébergement/logement*

Rajendra **NAECK**  
chef de service

Edin CEKIC  
Djidda MAHAMAT  
Sunny SAWMYNADEN  
Alain VALERO

### *Animation*

Catherine **JACQUOT**  
Coordonnatrice

Sana BELKACEMI  
Mélanie WOLFF  
Jöelle HALLER  
Pauline MARTIN

## *Apprenti*

---

Aurélien BITEAU

## *Stagiaires*

---

CHENUT Julia  
Lucie BOULANGER  
Mata ALSULTANOVA  
Chloé OESCH

## *Financeurs*

---



# Le CADA « Les Cèdres »

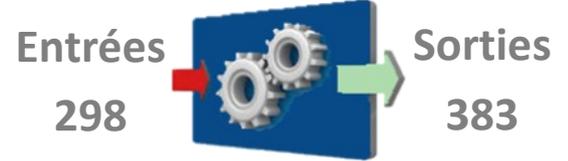
## PRESENTATION

Le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile est le dispositif dédié aux demandeurs d'asile. Ses missions sont d'accueillir, d'héberger, d'accompagner et de domicilier les personnes. Un travailleur social référent va soutenir les personnes dans leurs démarches administratives et sociales. Une attention particulière est portée à ceux qui sont en situation de vulnérabilité soit pour des pathologies physiques ou psychiques liées ou non à l'exil. Le référent juridique va suivre l'ensemble de la procédure.

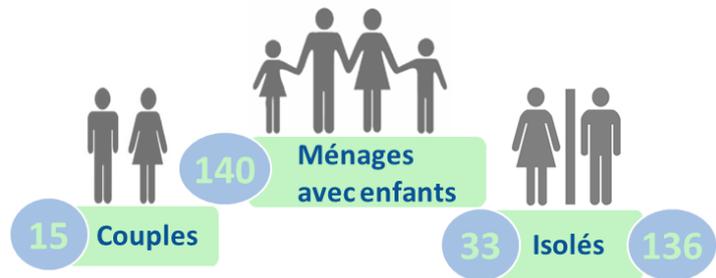
En 2018, la mise en application de certaines dispositions de la loi asile en fin d'année a eu pour effet une augmentation du taux de rotation. L'accélération de la procédure et des délais d'obtention des statuts ont eu pour effet de réduire légèrement la durée de séjour qui reste néanmoins longue car elle est impactée par la présence de nombreux réfugiés qui n'ont pas de solution rapide de sortie. Une présence importante de ce public réfugié (172 personnes au 31 décembre) en attente de solution de sortie a un impact sur la fluidité mais également sur l'accompagnement proposé axé sur des champs différents de ceux des personnes en procédure. L'accompagnement à la procédure reste néanmoins un point fondamental de la prise en charge en CADA. Les juristes développent leurs partenariats avec des avocats, des médecins et s'appuient également sur les enseignements de leurs visites à la CNDA et des contacts avec l'UNHCR. Ils peuvent ainsi adapter leur pratique et aujourd'hui leur expertise permet d'offrir une qualité de travail optimale sur des dossiers complexes comme ceux liés à l'identité du genre ou aux personnes victimes de traite des êtres humains. Le Pôle animation a pour but de favoriser l'insertion sociale, culturelle mais aussi la création de lien social avec des français. De nombreuses sorties ou ateliers ont été organisés avec toujours cette visée d'insertion d'un public étranger avec d'autres codes sociaux, dans la société française. La mise en place de partenariats avec d'autres associations ABC AGIR, Makers for Change ou un EHPAD reste fondamental pour enrichir les apports multiples et diversifiés

## CHIFFRES CLES 2018

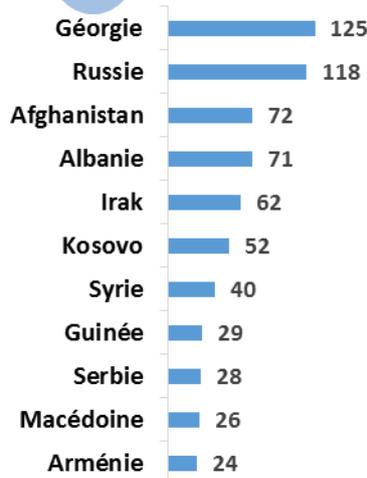
### Taux d'occupation



### Accueillies sur l'année



### 53 Nationalités



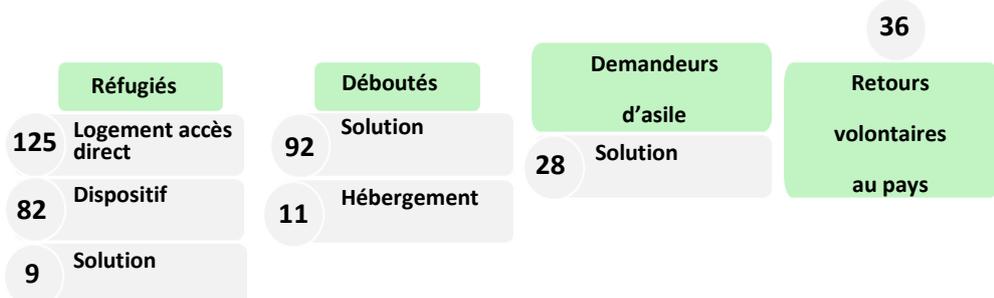
### Durée moyenne du séjour



### Taux d'obtention statut



### La sortie du CADA





## ACTIVITES ET ENJEUX 2018

### La prise en compte globale

Les situations de vulnérabilités s'accroissent d'année en année. Des histoires de vie et des parcours d'exil longs et compliqués et des pathologies physiques ou psychologiques qui augmentent est le constat que nous faisons au quotidien. Le lien avec les médecins et les services paramédicaux est capital pour ces situations. Un médecin libéral vient faire une visite bilan dès l'admission.

L'analyse de la typologie des personnes fait apparaître également une augmentation des jeunes de moins de 25 ans avec des problématiques de ruptures de parcours dans leur chemin d'exil entraînant des difficultés importantes qui peuvent freiner l'insertion. Pour ces situations, l'essentiel de l'accompagnement des intervenants sociaux est axé sur les questions de santé qui ont un impact sur tout l'accompagnement. Cela retarde parfois l'accès aux cours de français, à la scolarisation et souvent, l'adhésion des personnes à un accompagnement global.

L'accès aux droits et notamment à celui de leur allocation n'est pas toujours facilité et les ruptures de versements sont fréquentes.

Les équipes se trouvent confrontés de manière récurrente à la difficulté de mettre en place un réel projet avec des personnes perturbées par des problèmes périphériques.

### L'hébergement

L'accueil des personnes dans de bonnes conditions est fondamental, l'équipe de maintenance s'attache à maintenir les 135 logements en bon état. L'accélération des entrées a généré une augmentation de leur charge de travail notamment en terme de préparation des logements et de travaux d'embellissements nécessaires pour conserver des conditions d'hébergement de qualité.

### La procédure de demande d'asile

L'information de la procédure est nécessaire dès l'arrivée dans l'établissement. Un référent juriste est nommé pour soutenir les ménages dans leurs démarches. Nous constatons une diminution du taux d'obtention du statut qui passe de 57% en 2017 à 51% en 2018 (36% au niveau national). Le taux d'obtention du statut par nationalité est sensiblement conforme à celui obtenu au niveau national selon les chiffres publiés par l'OFPPA. Un accompagnement à la procédure réalisé par professionnels spécialisés offre plus de chance aux personnes d'avoir un dossier solide et avec une meilleure préparation aux entretiens. Les contacts avec les avocats sont réguliers et des séances de travail peuvent être organisées entre la personne, l'avocat et le juriste sur les dossiers complexes (73 séances en 2018).

### L'insertion sociale, culturelle et linguistique

Nous avons cette année fait le choix de développer le pôle animation avec l'embauche d'une coordonnatrice des actions d'animations et des cours de français langue étrangère. L'objectif est de répondre au mieux au besoin des personnes pour leur permettre de s'insérer durablement dans la société française.

Au cours de l'année, l'équipe des animatrices a proposé une moyenne de 4 à cinq activités par semaine à un total 1081 personnes pour les ateliers socio éducatifs et 713 personnes sur les événements culturels.

L'apprentissage du français est aussi un élément fondamental pour l'insertion de notre public. En 2018 1380 heures de cours ont été dispensés par les professeurs de FLE pour 18 groupes de 6 à 15 personnes. L'association ABC Agir intervient sur deux groupes de débutants de façon hebdomadaire.



Nous nous appuyons sur de nombreux partenaires pour unir nos compétences. La Compagnie 12.21 est présente depuis plusieurs années et propose des ateliers artistiques. En 2018, nous avons noué un partenariat avec l'association Makers for Change qui œuvre pour l'inclusion des personnes issues des migrations forcées. Les participants ont pu développer leur esprit d'initiative à travers leur implication dans des projets culturels collectifs, acquérir de nouvelles compétences et créer du lien social. Un échange avec un EHPAD rencontrant beaucoup de succès a également été mis en place en 2018.

### La sortie des réfugiés

Le nombre de statutaire présent dans l'établissement a pu atteindre jusqu'à 200 personnes sur 500 et cela pour des durées pouvant aller jusqu'à plus d'un an faute de solution de sortie. En fin d'année, les propositions de logement se sont accélérées et des mesures d'accompagnement dans le logement ont pu être mise en place pour les personnes qui signent un bail en accès direct. La création de 100 places supplémentaires au Centre d'Insertion pour Réfugiés a pu offrir également à quelques familles ou isolés parmi les plus fragiles un accompagnement global adapté.

## PERSPECTIVES

L'année prochaine verra paraître plusieurs décrets de mise en application de la loi asile de septembre ainsi qu'un nouveau cahier des charges de nos missions. Nous devons encore nous adapter à de nouveaux fonctionnements dont l'accélération de la procédure en particulier. Notre projet d'établissement et nos modalités de travail seront revues en tenant compte de ces aspects.

En 2019, nous renforcerons la participation de bénévoles à des actions ou des ateliers organisés pour contribuer à tisser un lien avec les personnes étrangères en demande. En effet, l'un des besoins exprimés par les personnes est la nécessité de rencontrer des citoyens autres que des travailleurs sociaux.

# CENTRE D'INSERTION POUR REFUGIES

## L'Equipe du CIR

---

Cathie **GESTHAZ** - Directrice du Pôle Asile Réfugiés  
Franck **RIVET**, Chef de service

### *CIR*

Christine **BUND**  
Anissa **CHEDDADI**  
Fanta **CISSE**  
Anne **DE FINANCE**  
Victor **ELGER**  
Joanna **GANGLOFF**  
Claire **HILAIRE**  
Laura **MAYER**  
Yannick **MIGUEL**  
Morgane **MILLOT**  
Annie **MOUSSAOUI**  
Philippe **RUFFIE**  
Dahlia **STAUDER**  
Anthony **TURMEL**

### *Dispositif « Hors les Murs »*

Mina **BOUTIL** – coordonnatrice  
Mina-Raouf **AMGAD**  
Kalinka **JASKIEWICZ**  
Mélanie **STIEVENARD**

## Stagiaires

---

Fanta **CISSE** - Amina **DJILALI SAIAH** - Nadia **DJERRAYA** - Sebila **KHALIDOVA**—Baharin **MUHAMMAD**  
- Lauriane **SCHMITT** -

## Bénévoles

---

Christine **BAVAY** - Michel **BORTOLUZZI** - Dominique **BRAUNWALD** - Gilbert **BRENDEL** - Marie-Hélène **CABARET** -  
Evelyne **CASSAGNE** - Eunice **FALCAO** - Anne-Marie **FRANCHETEAU** - Brigitte **LAAG** - Fatou **NIANG**  
**AGIRabcd** : Denise **SCOUFOS** - Antoinette **SIEDLER** - Michel **VOGELGESANG**



## Financeurs

---



# Le Centre d'Insertion pour Réfugiés

## PRESENTATION

Le Centre d'Insertion pour Réfugiés (CIR) est un CHRS dédié aux bénéficiaires d'une protection internationale

Cet établissement est le seul du département, qui participe localement au système d'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI). Au fait des réalités et conscients des besoins des personnes, il héberge et accompagne « les plus vulnérables ». Depuis juin 2018, les admissions sont réalisées à partir d'orientations adressées par l'OFII territoriale selon une liste de candidats préconisés par le SIAO-67. L'année s'est caractérisée par une extension de 100 places avec une montée en charge progressive d'avril à décembre.

Au dernier trimestre, nous avons pu, avec le soutien des services de l'Etat, adosser à cet établissement un dispositif d'accompagnement « Hors les Murs ». 40 mesures annuelles d'accompagnement à l'entrée dans le logement pour des ménages sortant de dispositifs asile et 40 mesures pour des réfugiés à l'hôtel. L'équipe éducative est composée d'une coordonnatrice et de 4 travailleurs sociaux.

## Taux d'occupation



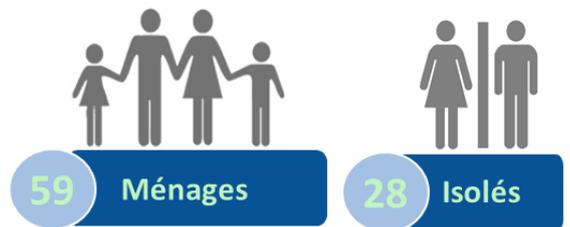
## Durée moyenne du séjour



## CHIFFRES CLES

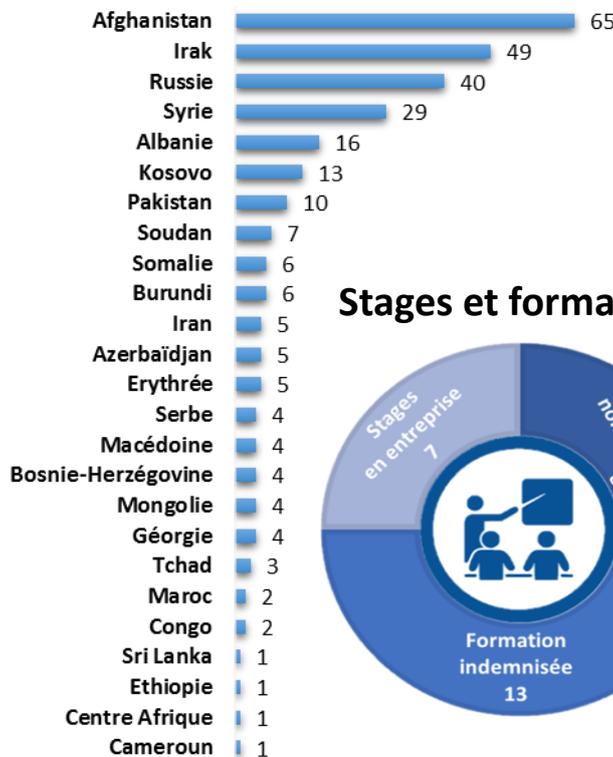


## Accueillies sur l'année



25

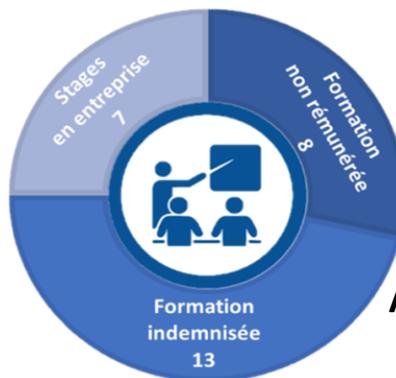
## Nationalités



## Accès à l'emploi



## Stages et formations



## Accès au logement



# Le Centre d'Insertion pour Réfugiés

## ACTIVITES ET ENJEUX 2018

### Transformations majeures

#### Une capacité d'accueil de 200 personnes

Le CIR a obtenu en 2018 une extension de 100 places d'hébergement, doublant ainsi sa capacité d'accueil. La montée en charge s'est déroulée progressivement en deux phases, au 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre. Plus d'une vingtaine de logements ont été captés auprès des bailleurs sociaux ainsi que 8 logements de type studio ou T1 dans le parc privé. Ceci a permis 35 hommes et femmes isolés d'être hébergés au cours de l'année. Les personnes isolées sont majoritairement dans un projet de réunification familiale (21 situations), souvent âgés de moins de 25 ans (13 personnes). Au total sur l'année 183 personnes sont entrées et 86 sont sorties.

#### Une équipe de salariés redéfinie

En corrélation avec le nombre de places, l'effectif salarié a quasiment doublé. Ce qui nous a permis de renforcer l'équipe avec de nouvelles compétences.

Ainsi pour compléter la dynamique d'insertion et l'autonomie de notre public autour de parcours cohérents et progressifs, les champs d'intervention se sont diversifiés :

#### ⇒ Le FLE

En articulation avec les cours dispensés par l'association de bénévoles AGIRabcd, il est proposé depuis juillet 2018 des formations linguistiques, qui par leur visée professionnelle priorisent le public soucieux d'aller vers l'emploi. Depuis leur démarrage, 54 personnes (32 hommes-22 femmes)

ont été concernées et 11 participants ont bénéficié de plusieurs parcours.

#### ⇒ L'insertion professionnelle

La multiplication des besoins d'accompagnements de proximité, en parcours individualisé ou en atelier collectif, ont justifié un second poste de conseillère en insertion professionnelle.

L'objectif prédominant consiste à améliorer l'employabilité des réfugiés, par des actions de remobilisation et l'acquisition de compétences-clés et savoirs-être.

Les perspectives 2019 sont favorables pour les jeunes réfugiés subissant la barrière linguistique, qui une fois levée par des programmes spécialement aménagés (comme le PIAL, projet Volont'R) auront un accès aux dispositifs d'accompagnement relevant du droit commun pour la formation, le marché du travail en lien avec les missions locales (Garantie Jeune par exemple).

#### ⇒ La diversification des axes d'intégration



L'un des défis de cette année a été de faciliter l'accès au numérique de nos publics avec nos partenaires associatifs l'AMSED et AGIRabcd. Pour mieux s'intégrer, il faut bien connaître son environnement et, nous avons veillé à inscrire nos actions dans les réseaux de quartier et de la ville (médiathèques, bibliothèques etc..).

Les temps de rencontres de cette année ont donné lieu à la création d'un spectacle qui a été mis en scène devant la cathédrale à l'occasion de la semaine des réfugiés. Par ailleurs, de nombreuses activités récréatives et sportives afin de favoriser le mélange des publics.

#### ⇒ Le logement dans un contexte territorial sous tension

Le volume de logements attribués est stable par rapport aux années précédentes. Le nombre de glissement de bail est quant à lui en baisse régulière par manque de proposition par les bailleurs. Pour compenser cet état, nous avons engagé pour 3 ménages un accès direct dans leur propre logement d'insertion et souhaitons poursuivre dans ce sens lorsque c'est possible.

Face à la pénurie structurelle de logements sociaux sur l'Eurométropole, l'intermédiation locative privée constitue un axe de progression à développer en 2019. En parallèle, nous allons en appui avec les services de l'Etat encouragé l'installation de notre public sur l'ensemble du territoire départemental.

De nouveaux locaux et des  
modalités à repenser

Basé historiquement dans le quartier de Hautepierre, les bureaux du CIR ont déménagé en novembre 2018 à Neudorf, dans des locaux suffisamment spacieux pour accueillir comme il convient le public et les nouveaux salariés ...une nouvelle localisation à enraciner dès 2019 par des rapprochements avec les réseaux associatifs et institutionnels locaux.

# Le Centre d'Insertion pour Réfugiés

## LE DISPOSITIF « HORS LES MURS »

### Les mesures d'accompagnement dans le logement (MAEL)

Il concerne les réfugiés issus des dispositifs d'hébergement asile ayant eu l'attribution d'un logement par un bailleur social dans le cadre de l'ACD avec une préconisation MAEL. La mesure débute à la visite du logement attribué au ménage et suite à leur acceptation. Le relais est fait avec la structure d'hébergement en amont. Le ménage est accompagné dès la signature du bail et lors de l'état des lieux d'entrée. L'accompagnement fait l'objet d'une contractualisation sur la base d'un contrat d'engagement de 6 mois, avec la possibilité d'intervenir postérieurement si le bailleur le sollicite.

Au 31/12/2018, 8 ménages bénéficient de la MAEL, soit 17 personnes exclusivement issues des établissements Asile de l'AFND (HUDA, CADA). L'année 2019 devrait permettre d'élargir le dispositif à tous les opérateurs locaux grâce à une procédure d'orientation redéfinie par la DDDCS.

### Les mesures d'accompagnement vers et dans le logement

Le public visé concerne les ménages réfugiés en hébergement hôtelier pendant toute la durée de leur procédure d'asile. Une démarche d'évaluation de la situation de ces ménages a été initiée dès 2017 à moyen constant. A partir du recueil des besoins exprimés lors des entretiens et des indicateurs de vulnérabilité, il a été constaté que la plupart nécessite un parcours d'insertion accompagné pour l'accès au logement ou une orientation vers un hébergement adapté.

Au cours de l'année 2018, 43 ménages ont fait l'objet d'une évaluation sociale et 25 ont bénéficié d'une mesure d'accompagnement. Au 31/12/2018, 7 ménages ont obtenu une attribution de logement social et plusieurs sont déjà positionnés chez des bailleurs sociaux en attente de réponse début 2019.



## PERSPECTIVES

Ce fut donc une année de grand changement. Mais nos objectifs ont été pleinement atteints et au 31/12/2018, 201 réfugiés bénéficiaient d'une prise en charge de qualité par des professionnels, investis et compétents.

Une nouvelle équipe, un nouveau dispositif « Hors les Murs », un élargissement de l'offre de service (emploi, FLE, insertion sociale et culturelle) implique une réflexion globale et commune en terme de fonctionnement et d'organisation.

Il y aura une nécessaire actualisation du projet d'établissement.

L'établissement s'appuie sur la stratégie nationale pour l'accueil des réfugiés qui propose des actions prioritaires dont la nécessité de favoriser les liens entre la France et les réfugiés. C'est un axe que nous allons travailler avec de nouveaux projets à dimension culturelle et artistique ou de loisirs et sportifs favorisant l'immersion dans la société civile ; notre objectif étant que les personnes qui quittent le dispositif aient les clés qui leur permettent de pérenniser leur insertion.

## Focus

Le CPH admet prioritairement les personnes les plus vulnérables selon plusieurs critères non cumulatifs (monoparentalité, handicap, isolé de -25 ans ou en procédure de réunification familiale). De fait, il s'agit de ménages fragilisés et affectés dans leurs potentialités d'insertion. Pour ce public, l'accès à l'autonomie sociale et à terme au logement locatif légitime l'individualisation de l'accompagnement, par principe renforcé, de proximité et balisé autour de la notion de temps. Les délais rallongés de prise en charge s'expliquent souvent par ces vulnérabilités.

# SERVICE URGENCE (HUDA)

## *L'Equipe HUDA*

---

Cathie **GESTHAZ**, Directrice du Pôle asile - réfugiés

Dominique **VONIE**, Chef de Service

Morgan **BURR**  
Mohammed **JEBBOUJ**  
Karim **KHECHAB**  
Samira **LAZAAR**  
Estelle **LEVEQUE**  
Elise **VIDAL**

## *Stagiaires*

---

Nadia DJERRAYA - Joane EICHLISRG - Mathilde MEHLINGER - Lauriane SCHMITT

## *Bénévoles*

---

Dominique BRAUNWALD - Gilbert BRENDEL - Marie-Hélène CABARET - Gérard CASSIAT - Antoinette FRANCHI  
Chantal FRITSCH - Antoinette SIEDLER

## *Financeurs*

---



# SERVICE URGENCE

## PRESENTATION

Le service accueille des personnes seules ou des familles le temps de leur demande d'asile (Procédure normale, accélérée ou procédure DUBLIN).

Les personnes sont orientées par l'Office Française de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) après leur enregistrement au guichet unique en Préfecture.

### Missions :

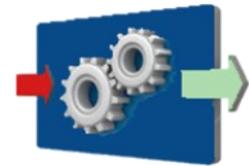
- Prise en charge le temps de la demande d'asile jusqu'à la réponse de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) ou de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) en cas de recours.
- Hébergement dans des logements en diffus sur la ville de Strasbourg et de son agglomération.
- Capacité d'accueil : 106places
- L'équipe pluri professionnelle est composée de 3 travailleur sociaux, d'1 agent de maintenance, d'1 secrétaire et d'1 chef de service. Elle est chargée d'assurer un accompagnement global (soutien dans les démarches administratives accompagnement au sein de l'hébergement, accompagnement social) aux ménages accueillis et prépare avec eux leur sortie du dispositif.
- Une mutualisation des moyens internes permet que l'accompagnement juridique notamment pour préparer l'entretien à l'OFI et un éventuel recours à la CNDA soit réalisé par les juristes au CADA.

## CHIFFRES CLES 2018

### Taux d'occupation

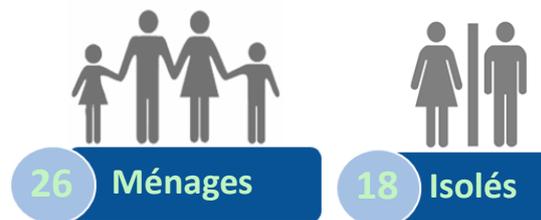


Entrées  
62

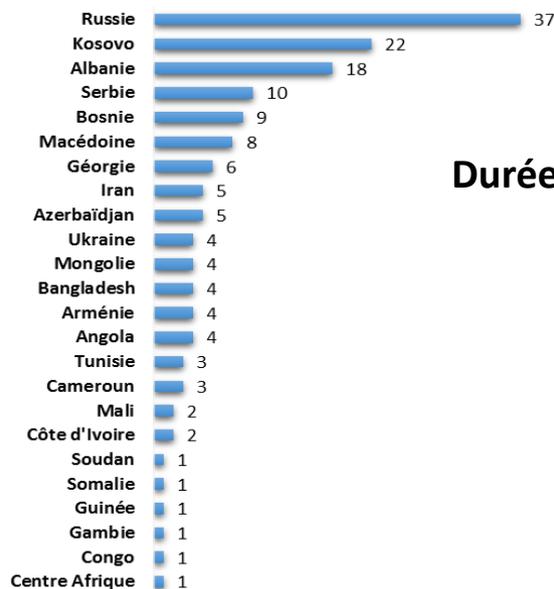


Sorties  
64

### Accueillis sur l'année



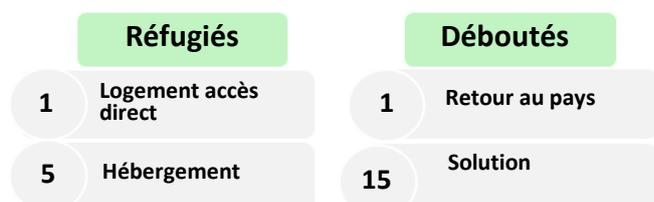
### 24 Nationalités



### Durée moyenne du séjour



### La sortie



## ACTIVITES ET ENJEUX

2018 est la première année pleine de fonctionnement de l'HUDA en hébergement diffus sur l'Eurométropole.

Les tendances fortes observées en fin d'année 2017 se sont confirmées tout au long de l'année 2018. Les effets de la réforme de l'Asile de 2015 qui prévoyait de raccourcir les délais de procédure à l'OFPRA, conjuguées aux mesures prises pour accélérer la sortie des personnes déboutées du Droit d'Asile ont nettement impacté l'activité.

Le taux d'occupation pour l'année 2018 a été de 92,5% ce qui correspond à une hausse de 1,5 points par rapport à l'année précédente.

La durée moyenne de séjour a été divisée par deux, passant de 737 à 358 jours, soit un peu moins d'une année de présence. Cette baisse drastique s'explique également par l'accueil de 34 personnes sous règlement « Dublin » (32,08% des personnes accueillies) dont la durée moyenne de séjour n'est que de 166 jours.

Au total, nous avons procédé à l'accueil de 62 personnes et nous avons enregistré 64 départs, ce qui indique que le bilan chiffré est à l'équilibre

2018 a été une année charnière pour passer d'un travail qui s'appuyait historiquement sur un site d'accueil collectif implanté avec une forte identité dans un quartier ou jouait à plein la solidarité citoyenne à un fonctionnement diffus qui génère d'avantage d'isolement dans un environnement plus anonyme.

L'accompagnement global a obligé, de fait, à davantage de vigilance, notamment pour identifier les personnes les plus vulnérables ou en difficulté dans la gestion de leur quotidien.

La mise à disposition de logements, pour la plupart rénovés, a permis d'offrir des conditions d'hébergement qui respectent l'intimité des familles. En cela les problèmes liés à la promiscuité et à l'exiguïté des chambres mises à disposition dans le collectif ont été résolus.

Toutefois, nous avons été confrontés à l'émergence de nouvelles difficultés liées à l'isolement et parfois le confinement de certaines personnes dans un huis clos familial qui peut se révéler angoissant ou violent.

## PERSPECTIVES

Le Schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, élaboré en décembre 2018 propose de scinder le parc d'hébergement pour demandeurs d'asiles en deux types :

HUDA de niveau 1 à temporalité limitée (1 mois à 1 mois ½)

HUDA de niveau 2 à temporalité variable, en fonction de la durée de la demande d'asile

Si ce dispositif correspond à la volonté des pouvoirs publics de gérer les « flux » et les « stocks », nous ne perdons pas de vue que nous accompagnons avant tout des êtres humains dans leur singularité qui ont fait le choix de l'exil volontaire ou non.

A cet effet, nous avons d'ores et déjà répondu à un appel à projet qui devrait porter notre capacité d'accueil à 200 places.

## FOCUS

Un travail de partenariat étroit a été mené avec le Tribunal pour Enfants et le Service de Protection de l'Enfance pour accompagner une famille confrontée à de sérieuses difficultés éducatives qui ont généré de la violence. Cette expérience toute particulière met en lumière la nécessité de ne pas perdre de vue qu'au-delà de la demande d'asile, notre accompagnement prend également en compte les problématiques familiales à l'épreuve de l'exil.

# ACTION D'INSERTION DES PERSONNES RÉGULARISÉES

## *L'Equipe*

---

Cathie **GESTHAZ**, directrice du Pôle Asile Réfugiés  
Dominique **VONIE**, Chef de Service

Léa **BALLY**

Céline **DUFAYARD**

Charlène **SANG**

Laurent **SPEICH**

Mohamed **JEBBOUJ**

Samira **LAZAAR**

## *Financeurs*

---



# ACTION D'INSERTION DES PERSONNES RÉGULARISÉES

## PRESENTATION

L'année 2018 a été plus stable et le nouveau chef de service et l'équipe, en partie renouvelée, ont pu travailler dans de bonnes conditions dans de nouveaux locaux.

C'est un dispositif d'accueil et d'hébergement, conventionné avec les Service de l'Etat, qui soutient dans leur parcours d'insertion une centaine de personnes étrangères admises au séjour suite à une régularisation préfectorale.

Il a été créé en 2013 a pour objectif de participer à la fluidité des dispositifs d'hébergement locaux et d'apporter une réponse adaptée à des personnes présentes sur le territoire depuis plusieurs années parfois sans avoir pour autant bénéficié d'un soutien dans leur insertion.

Le dispositif propose un accompagnement à des ménages (familles monoparentales, couples, personnes isolées) dont au moins un des membres est bénéficiaire d'un droit au séjour. Les motifs ou les fondements juridiques de la régularisation des personnes sont variables. Ils sont souvent liés à l'état de santé de l'adulte ou de l'un des enfants, mais aussi en raison de l'existence de liens personnels et familiaux en France. L'objectif est d'apporter une réponse à ce public en lui proposant une prise en charge adaptée à sa problématique (administrative, sociale, professionnelle et locative).

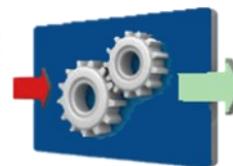
## CHIFFRES CLES 2018

### Taux d'occupation



### Entrées

39



### Sorties

41

### Accueillies sur l'année



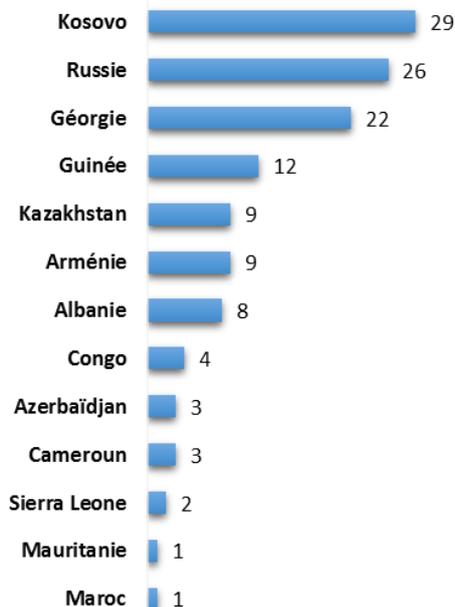
31 Ménages



8 Isolés

13

### Nationalités



### Durée moyenne du séjour



### Accès à l'emploi



### Accès au logement



# ACTION D'INSERTION DES PERSONNES RÉGULARISÉES

## ACTIVITES ET ENJEUX 2018

En 2018, le Service désormais installé au 2 rue de Gribeauval, a essentiellement centré son accompagnement sur les changements de motifs pour renouveler les cartes de séjour ; nous avons en effet jusque-là majoritairement des personnes bénéficiaires de régularisations au titre de la santé.

Nous avons déjà pu observer l'année précédente clairement que la tendance forte est au non renouvellement du titre de séjour au motif de la santé

Il faut rappeler à cet effet qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017 la procédure pour le traitement des demandes de titre de séjour pour raisons médicales a changé. Conformément aux dispositions de l'Article R313-22 du Code de l'Entrée et du Séjour de l'Étranger et de Demande d'Asile, les demandes de titre de séjour « étranger malade » sont soumises à l'avis d'un collègue de médecin de l'OFII. Notre action a donc consisté à retravailler tout au long de l'année au travers des projets personnalisés, la question des critères d'admissibilité à la « circulaire Valls » impulsée par le Ministre de l'Intérieur, le 28 novembre

Il s'agit de ce qu'on appelle communément les demandes d'admission exceptionnelle de séjour.

D'emblée, il est important de savoir qu'une circulaire n'a pas de valeur contraignante sur l'administration et alors même que l'étranger remplirait l'ensemble des conditions selon la catégorie de titre de séjour qu'il entend solliciter, la préfecture pourra refuser sa demande de titre de séjour avec ou sans obligation de quitter le territoire français sous le contrôle du Juge Administratif

Notre effort a porté sur une mobilisation sur les cours de français en profitant de la mutualisation des moyens et des locaux avec l'HUDA ; l'Association AGIR ABC a intégré dans les cours de français habituellement dispensés aux primo arrivants, nos publics et notamment les mères de famille qui jusque là se consacraient essentiellement aux enfants.

Au-delà de la maîtrise de la langue française, condition sine qua none pour une intégration réussie, l'accent a également été mis sur l'apprentissage des codes sociaux et des aspects réglementaires de la société française. Ce travail a nécessité de déconstruire des représentations culturelles parfois tenaces.

Au final, la dizaine de ménages concernés par le non renouvellement de la carte de séjour au titre de la santé a pu obtenir un titre de séjour « vie privée et familiale » mais cette fois ci au titre des éléments d'appréciation qui attestent d'une intégration réussie.

Ce changement de paradigme a eu des effets multiples. Le premier de rallonger la durée moyenne de séjour, le second, de plonger parfois les personnes accompagnées dans une situation précaire avec la perte d'emploi ou d'accession à un logement social possible.

Mais l'effet le plus spectaculaire est à observer du côté de la mobilisation et de l'énergie consacrée pour obtenir le précieux sésame, non plus en invoquant seulement des problèmes de santé, mais en attestant des efforts d'intégration.

## PERSPECTIVES

L'Action d'Insertion en faveur des Personnes Régularisées a démontré tout au long de l'année que son savoir faire et le travail engagé dans l'accompagnement sont décisifs pour contribuer à une intégration réussie.

Au delà des 11 ménages qui ont pu accéder au logement et consolider leur activité professionnelle, la levée des obstacles périphériques conjugués à la sensibilisation aux efforts que nécessite l'intégration dans une société de moins en moins inclusive ont été le moteur de l'action.

Notre effort porte sur une identification de plus en plus fine des besoins et des difficultés à résoudre ; nous allons donc développer notre capacité à poser un diagnostic et surtout à élaborer des réponses en co-construction avec les usagers accompagnés.

D.N.A. 3 janvier 2018

DNA

MERCREDI 3 JANVIER 2018

## STRASBOURG

### Un centre d'accueil de 72 réfugiés dans l'ancien couvent des Capucins

Un centre d'accueil de réfugiés a ouvert ses portes fin juillet à Strasbourg, dans le quartier de Koenigshoffen. C'est ce qu'a pu découvrir dimanche soir Roland Ries, le maire, lors de sa tournée de la Saint-Sylvestre. Gérée par la Fédération de charité Caritas Alsace, la structure accueille 72 réfugiés, un tiers de familles et deux tiers de personnes isolées : des Tchétchènes, des Afghans, des Soudanais, mais aussi quelques Kosovars, des Érythréens, des

Éthiopiens et des Arméniens. Depuis leur installation en août dernier, deux tiers des pensionnaires ont déjà trouvé un emploi.

La résidence des Capucins est sur le site de l'ancienne chartrreuse qui a accueilli le couvent des Capucins entre 1891 et 2016.

Avec le foyer Notre-Dame, rue Gioberti, la résidence des Capucins est le deuxième centre d'hébergement de réfugiés dans le département du Bas-Rhin.

**DNA STRA**

MARDI 30 JANVIER 2018

**VITE DIT**

### **MIGRANTS**

#### **Une famille sous tente, rue des Canonniers**

Une famille comptant trois enfants a dormi rue des Canonniers sous un abri de toile, pendant une semaine. Cette famille serait arrivée mi-janvier en France, venant de Macédoine. Selon des bénévoles qui aident les migrants, la mère de famille est enceinte, malade et hospitalisée. Trois enfants de 2, 7 et 8 ans sont sous la garde de leur père pendant cette hospitalisation. La famille a fait une demande d'asile et sera reçue à l'issue d'un rendez-vous pris pour le 5 février avec la PADA (plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile). Dans l'intermède, elle n'avait pas de solution d'hébergement.

## STRASBOURG Foyer Notre-Dame Départ en retraite de Corine Bartier



**Corine Bartier en compagnie d'Antoine Breining, lors des 90 ans du Foyer.** PHOTO ARCHIVES DNA - LAURENT RÉA

Jeudi soir, le président de l'association Foyer Notre-Dame Antoine Breining et toute l'équipe de la structure organisaient une réception pour leur directrice générale, Corine Bartier, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

À la tête de la structure, qui gère à la fois des résidences pour les jeunes gens, l'accueil de réfugiés ou de mineurs isolés, Corine Bartier s'est investie pleinement, disait en substance l'invitation à ce moment convivial. Assistante sociale de formation, Corine Bartier a complété son cursus par des études de droit et un diplôme de direc-

teur de l'école de Rennes. Mais quand on l'écoute, ou qu'on relit des interviews d'elle, ce n'est pas ce parcours dont elle parle. Elle rend hommage au soutien de son mari et de ses enfants, et met en avant, au Foyer Notre-Dame, « les talents mis en commun par des bénévoles et des salariées qui croient en l'homme ».

Pour sa part, Corine Bartier a œuvré durant presque 30 ans au sein de l'association et on peut dire sans surestimer son rôle qu'elle a contribué à pérenniser son action et à inscrire le foyer parmi les acteurs majeurs de la solidarité à Strasbourg.



HAUTEPIERRE Social

# Un foyer accueillant pour jeunes travailleurs

Logtest et l'association Foyer Notre-Dame ont inauguré, jeudi, la résidence jeunes Tomi-Ungerer. Voisine de l'hôpital de Haute-pierre, elle offre, depuis septembre, un lieu de vie convivial et confortable.

**TOMI UNGERER**, qui aurait tenu la vedette de cette petite cérémonie d'inauguration, s'est mille fois excusé de ne pouvoir honorer l'invitation. Ne pas y voir un signe de désintérêt pour ce projet, auquel l'artiste a immédiatement accepté de donner son nom, « avec un grand enthousiasme », a rappelé Antoine Breining, président de l'association Foyer Notre-Dame, qui l'avait sollicité voici quelques années.

Tomi a également visité le chantier, s'est penché sur les plans de l'architecte, Christian Blecher, attribuant un satisfecit à ce bloc aux teintes grises percé d'un atrium. « Une structure solide, sobre, sans fioritures [...] tout à fait dans mon goût de protestant », avait-il malicieusement glissé, avant de donner quelques idées pour faire vivre ce foyer (DNA du 25/02/2017).

Jeudi, les personnes invitées à l'inauguration – dont le maire de

Strasbourg et le président de l'Eurométropole, ainsi que les représentants des institutions et autres collectivités locales – ont découvert les confortables studios meublés (de 21 ou 30 m<sup>2</sup>), les trois espaces de rencontre ouverts, les vastes terrasses équipées de tables et de barbecues, les coursives parsemées d'œuvres de Tomi.

## « Renforcer le lien de confiance entre les jeunes et la société »

Pour l'occasion, la fanfare FEIS des internes et externes de Strasbourg a mis en valeur l'acoustique du lieu, composé de six étages. Les derniers (soit 30 studios) sont réservés aux Hôpitaux universitaires, leurs salariés, internes et jeunes soignants, « dont la situation et les ressources sont compatibles avec l'objectif du projet ».

Les autres logements – essentiellement des studios – composent les 66 places en foyer de jeunes travailleurs, lesquelles sont dévolues à des actifs âgés de 18 à 25 ans, qui paient une redevance (autour de 500 € par mois, charges comprises, allocations à déduire) : apprentis, intérimaires, stagiaires, salariés en période d'essai, demandeurs d'emploi, jeunes en alternance dans de grandes écoles. La résidence se veut ouverte sur le quartier, ac-



Placés dans les coursives, les musiciens de la FEIS ont mis en valeur l'acoustique de l'atrium.

PHOTO DNA – JEAN CHRISTOPHE DORN

cueillante, « propre à renforcer le lien de confiance entre les jeunes et la société », a souligné Antoine Breining. Sur place, cinq animateurs du Foyer Notre-Dame accompagnent, si besoin, les résidents dans leurs démarches administratives et, plus largement, vers l'acquisition de leur autonomie.

Dénommée Les Trois Brigands, en référence au célèbre conte imaginé par Tomi Ungerer, une microcrèche gérée par l'AGF fonctionne au rez-de-chaussée du bâtiment. L'ensemble s'inscrit dans un appel à projets qu'avait lancé la CUS en 2012 et auquel le Foyer Notre-Dame avait répondu, en partenariat avec l'en-

JU. M.

JEUDI 24 MAI 2018 ◀

**STRASBOURG** Animation  
**Deuxième fête de la  
jeunesse au foyer  
Notre-Dame**

Le pôle jeunesse de l'association foyer Notre-Dame organise sa deuxième édition d'une journée thématique et festive, ce vendredi 25 mai. Cette année, le thème retenu est « Jeunesse 3.0 ». L'objectif premier est de pouvoir porter un regard différent sur la jeunesse d'aujourd'hui, loin des clichés et représentations qui ont encore la vie dure.

A partir de 16 h, au siège de l'association situé au 3 rue des Échasses à Strasbourg, un temps d'échange et de débat aura lieu autour des nouvelles technologies qui ont envahi notre quotidien : accès aux droits et à la culture, consommation, lien social seront interrogés de ce point de vue. Après les discussions, à partir de 19h30, les organisateurs proposent au public de partager un temps festif : concerts, spectacles, restauration et buvette, toujours au 3 rue des Échasses. Les artistes présents seront la Fanfare Feis (fanfare festive), la Quatrième Roue (collectif rap/hip-hop français) et DJ set GooMar. L'entrée à la manifestation est gratuite.

» Fête de la jeunesse au foyer Notre-Dame, 3 rue des Échasses, ce vendredi 25 mai à partir de 16 h.

une belle vie immobilière

**nexity**

## - SCHILTIGHEIM - "DEMOLITION PARTY" AU CENTRE DE TRI

Vendredi 18 mai 2018, Nexity organisait pour la première fois une « Demolition Party » sur le site de l'ancien Centre de Tri Postal de Schiltigheim.

M. Alain Jund, Adjoint au Maire et Vice-président de l'Eurométropole, M. Syamak Agha Babaei, Vice-président de l'Eurométropole en charge de la politique de l'habitat, Mme Danielle Dambach, Maire de Schiltigheim, Arnaud Ferrière, Directeur Général Promotion Est et Mathieu Schweyer, Référent Régional Est se sont prêtés au jeu de la démolition.

Le projet dénommée "TriAngle" s'inscrit dans le cadre de la reconversion de la friche de l'Ancien Centre de Tri Postal délaissé par La Poste il y a 17 ans. Ce projet consiste pour Nexity en la réalisation de 262 logements :

- 152 logements libres dont 49 logements collectifs, 36 maisons individuelles groupées, et 67 logements de type « intermédiaire »
- 28 logements en financement intermédiaire, réalisés suivant un procédé constructif innovant : un système mixte bois et béton appelé chez Nexity « Access Design »
- une résidence pour « jeunes actifs » de 52 logements vendus à CUS Habitat et dont la gestion sera assurée par les associations Etage et Foyer Notre Dame.
- 30 logements sociaux vendus à CUS Habitat.

Nexity s'est également associée au groupe Duval pour la réalisation de 27 cellules artisanales représentant 3685 m<sup>2</sup> de locaux d'activité ; Duval réalisera également un bâtiment collectif d'environ 1500 m<sup>2</sup> pour le compte de la SNI.

### Parcours d'accès réussi pour une diversité d'habitat au sein de « TriAngle »

Maisons avec toits à doubles pentes, petits bâtiments intermédiaires, bâtiments collectifs : trois types d'habitat proposés à moins 10 minutes de la Gare de Strasbourg en Bus à Haut Niveau de Service !

Ce secteur permet aussi de bénéficier, sous conditions, d'une



TVA à taux réduit, de prêt à taux zéro et de prix de vente plafonnés : ces atouts ont permis aux habitants proches du quartier de se porter acquéreurs de maisons et logements intermédiaires. Plus de 90 logements sont destinés à ce jour à de la résidence principale en « primo accession » à savoir des occupants qui achètent leur résidence principale pour la première fois, et plus de 60% d'entre eux sont originaires des quartiers environnants à Cronembourg ou Schiltigheim !

La commercialisation des logements libres de l'opération a démarré en avril 2017 et a connu un franc succès, notamment grâce à la réalisation d'une maquette géante, si bien qu'il ne reste plus à ce jour que 7 logements à la vente.

A la demande de l'Eurométropole, et dans le cadre d'une cible de clientèle visée de « primo accédants », à savoir des occupants qui achètent leur résidence principale pour la première fois, les prix de vente de chaque logement ont été plafonnés au m<sup>2</sup> à 2500 € HT.

Nexity confirme ici son statut de premier opérateur en secteur TVA réduite, où il réalise en Région Est 50% de ses ventes en 2017.

### Pourquoi une Demolition Party ?

Cette « cathédrale de béton » avait de quoi impressionner !

- des trames de plus 30 mètres de large, peu propices à la transformation en habitat,
- des hauteurs de 5 mètres sous plafond par niveau,
- l'arrivée du train directement dans le bâtiment et les semi-remorques qui pouvaient circuler en sous-sol.

De plus le bâtiment construit en plusieurs phases dans les années 70 et 80 comporte de nombreux composants amiantés et la pollution des sols a dû être prise en compte. Après une phase d'études importante, c'est le groupe Lingenheld qui assure la réalisation de ces travaux de démolition – désamiantage – dépollution.

Quelques chiffres pour cette opération de démolition hors normes :

- plus de 260 tonnes de matériaux amiantés à traiter
- plus de 40 000 tonnes de déchets, bois métaux pour la partie démolition

Les retombées économiques et en termes d'emploi d'une opération de cette envergure sont conséquentes :

- le chantier pendant deux ans va engendrer la création d'environ 600 emplois directs
- les entreprises Lingenheld, Eiffage et Brondani vont intégrer de nombreuses heures d'insertion sociale
- A terme le tissu économique local se développera avec l'implantation des 27 locaux d'activité.

Au travers de cette « demolition party » les élus, partenaires et clients ont pu démolir à titre symbolique un pan de mur existant : un moyen d'affirmer avec force la concrétisation réussie du site, destiné principalement aux habitants des quartiers environnants.



## Ungerer signe pour la jeunesse

Une nouvelle résidence pour jeunes actifs vient d'ouvrir dans le quartier. Visite inaugurale.

**HAUTAPIERRE** La fanfare des internes et externes des Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS) s'est répartie sur les coursives des six étages qui donnent sur l'atrium. Elle accueille les invités, aux sons chauds et joyeux de quelques standards musicaux. Bienvenue dans la toute nouvelle résidence Tomi Ungerer, à HautePierre. Depuis l'automne dernier, une soixantaine de jeunes se sont installés dans les quatre premiers étages de la résidence réalisée par Logiest et Domial.

Chacun loue un studio de 21 à 30 m<sup>2</sup>, entièrement meublé, avec jolie kitchenette et spacieuse douche à l'italienne. Il dispose en outre d'espaces de rencontres, de terrasses, d'une laverie. Et surtout de l'accompagnement des cinq salariés du Foyer Notre-Dame qui les aident dans leurs démarches de logement, de recherche d'emploi, ou avec lesquels ils parlent tout simplement de la dernière vidéo en vogue et de recettes de cuisine. Au final, la résidence pourra accueillir



97 jeunes de 18 à 25 ans, les deux derniers étages étant affectés aux HUS pour y loger leur jeune personnel. Au rez-de-chaussée, sur un des murs de l'atrium, l'élégante signature de Tomi Ungerer a été calligraphiée

sur une grande plaque de verre. Elle exprime bien plus qu'un simple geste artistique. Comme si l'artiste avait voulu dire aux jeunes résidents : « Pour votre avenir, je signe des deux mains. » ● Jean de Miscault

STRASBOURG Insertion

# Le Foyer Notre-Dame s'étend encore

Comme les années passées, la grande salle du Munsterhof était comble pour l'assemblée générale du Foyer Notre-Dame, un événement qui permet à chaque fois de souligner les valeurs - accueil, respect, solidarité - qui sous-tendent les engagements des diverses équipes.

**D**ans son rapport moral, toujours très attendu, le président Antoine Breining a insisté sur trois événements qui ont marqué l'année 2017.

## L'accueil des premiers jeunes dans la résidence Tomi Ungerer à Hautepierre

D'abord, l'organisation par le Pôle Jeunesse, au cours du printemps, d'une journée d'échanges autour du thème de l'engagement au quotidien. Près de 250 personnes ont participé à cet événement qui s'est tenu au 3, rue des Échasses, et dont le point fort a été une table ronde au cours de laquelle ont été rendus des témoignages particulièrement forts de jeunes engagés dans le monde associatif. Ensuite, la création du Réseau d'Accueil Solidaire, suite à un projet du conseil départemental du Bas-Rhin. Pouvait-on imaginer, il y a quelques années, que des familles bénévoles seraient candidates pour accueillir de jeunes mineurs étrangers et pour les conduire vers l'autonomie ? Sans doute non, et pourtant, plusieurs familles accueillent aujourd'hui des jeunes.



Le président Antoine Breining (à gauche) aux côtés de Corinne Bartier et Arnaud Fritsch. DR

Enfin, au mois de septembre 2017, l'accueil des premiers jeunes dans la résidence Tomi Ungerer à Hautepierre, où l'installation des résidents s'est faite dans de bonnes conditions, même si le Foyer Notre-Dame a eu à déplorer un certain nombre de dysfonctionnements techniques qui, pour certains, persistent et représentent perte de temps et perte d'énergie. Au-delà de ces événements et tout au long de l'année 2017, le conseil d'administration, l'équipe de direction et l'en-

semble des salariés ont réfléchi collectivement à la mise en place d'un plan stratégique « Ambitions 2023 ». « Il s'agit d'une démarche assez exceptionnelle pour une association comme la nôtre, a souligné le président Breining, d'autant plus que ce plan stratégique a été construit sans que nous ayons fait appel à un partenaire extérieur pour nous aider. La participation de l'ensemble des équipes a été exceptionnelle et riche ! » Il revenait à Antoine Breining, en conclusion à son rapport, de

se féliciter du choix d'Arnaud Fritsch comme successeur de la directrice générale Corinne Bartier : « Il a montré au cours de ses premières semaines de présence combien il partage l'enthousiasme des équipes. Nous lui souhaitons toutes et tous pleine réussite dans sa mission. » Il revenait aussi au président d'exprimer la gratitude de tous à Corinne Bartier, qui durant près de trente ans a accompli un travail exceptionnel en développant plusieurs structures, tant pour les demandeurs

d'asile que pour les jeunes, structures qui placent aujourd'hui le Foyer Notre-Dame parmi les incontournables en matière d'accueil. « Au cours de ces trois décennies, a-t-elle déclaré à la suite du président, l'association Foyer Notre-Dame a connu une croissance exceptionnelle : augmentation des budgets, croissance de l'emploi salarié grâce à la croissance du nombre de ses établissements et du nombre des places déployées par ceux-ci. Elle a atteint maintenant un budget très conséquent de plus de 10 millions d'euros et emploie plus de 100 salariés.

## La dernière assemblée générale de Corinne Bartier

Ce fut la 28<sup>e</sup> et dernière assemblée générale de Corinne Bartier. Durant plus d'un quart de siècle, l'AFND, grâce à l'esprit d'initiative de cette femme à l'inépuisable énergie, a su montrer une exceptionnelle capacité d'adaptation aux changements et a su proposer à plusieurs reprises des actions expérimentales ou novatrices. « Je ne doute pas, a conclu Corinne Bartier, que l'association Foyer Notre-Dame, s'appuyant sur des bases solides, forte de ses équipes de salariés engagés, saura se mobiliser pour développer de nouveaux programmes et venir en aide aux plus fragiles. » ■

STRASBOURG Association du Foyer Notre-Dame

# Être jeune à l'ère du numérique

Le pôle jeunesse de l'association du Foyer Notre-Dame, qui compte plus de 250 jeunes et une équipe de 35 salariés, a fait sa fête à l'heure du numérique. Au programme, des débats, des rencontres, de la musique, des spectacles et surtout de la bonne humeur !

Ce soir, c'est la fête pour tous ces jeunes âgés de 13 à 26 ans aux parcours très diversifiés, à la recherche d'un logement pour le temps d'un stage, d'un nouvel emploi, d'un apprentissage loin de leur famille ou d'un accompagnement social en tant que demandeur d'asile sur le territoire. Éducateurs, bénévoles, jeunes d'associations ou encore familles d'accueil, ils sont venus nombreux, pour s'amuser mais aussi pour échanger autour de l'impact du numérique dans les rangs des nouvelles générations. Est-il un lien social, quelles dérives peut-il générer ? Un débat riche se lance sur le monde du virtuel, qui peut isoler les jeunes comme les rassembler.

« Accueillir, accompagner et héberger »

Le Foyer Notre-Dame est ici dans son rôle. L'équipe des éducateurs, particulièrement investie dans ses différentes missions, s'emploie en effet au quotidien à faciliter l'accès au logement, mais aussi à proposer un accompagnement social, juridique ou encore professionnel aux résidents. Le foyer propose également une restauration ainsi que des animations, ludiques et culturelles. « Tout événement permet d'apprendre à vivre ensemble », explique Agnès L'Hermitte, directrice du pôle jeunesse. « Les valeurs



L'association du Foyer Notre-Dame fait des moments de convivialité des occasions pour « apprendre à vivre ensemble ». PHOTO DNA JEAN-FRANÇOIS BADIAS

de l'association sont : accueillir, accompagner et héberger. Notre rôle est de combler les trous qu'il peut y avoir dans certains parcours », ajoute Arnaud Fritsch, nouveau directeur général de l'association. « Nous travaillons avec les élus, d'autres associations et des acteurs du quartier pour faire de notre structure un lieu d'ouverture », poursuit-il.

**Un dispositif innovant et unique**

Il y a tout juste un an, cette association mettait en place un réseau d'accueil solidaire avec l'appui du Département. Un dispositif innovant et unique en France qui organise l'héberge-

ment de mineurs migrants dans des familles d'accueil. Les jeunes comme les familles sont très suivis et accompagnés par les éducateurs spécialisés pour une intégration réussie. Elle passe par ces moments de cohésion et de célébration des codes du vivre ensemble.

**L'exotisme du « biryani »**

La fête se poursuit avec la fanfare Feis, qui revisite des grands classiques de la chanson française et fait danser les grands comme les petits. Et pour se restaurer, place à l'exotisme avec du « biryani » un plat indien cuisiné avec du riz, du poulet et de nombreuses épices. Un délice !

Aujourd'hui, l'association recherche des familles d'accueil, comme Gérard et Marie-Christine qui accueillent un jeune migrant de 15 ans. Leur maison a toujours été remplie d'enfants, alors ils se sont lancés dans cette belle aventure citoyenne. Pour eux, « ce jeune, c'est un rayon de soleil dans la maison » alors ils le lui disent avec beaucoup d'humour et d'affection. En plus, « il paraît que tant qu'on est entouré de jeunes, on ne vieillit pas ! » ■

A.WO.

► [accueilsolidaire@foymotredame.org](mailto:accueilsolidaire@foymotredame.org). ☎ 07 69 98 54 25.

► [www.foymotredame.org](http://www.foymotredame.org)

STRASBOURG Avec le Foyer Notre-Dame

# La semaine des réfugiés

L'association Foyer Notre-Dame organise, du 13 au 20 juin à Strasbourg, une semaine des réfugiés.

« **L'**inclusion des personnes sous sa protection est un défi et un honneur pour la France. En 2017, 43 000 personnes ont été concernées à l'échelle nationale, dont 993 dans le Bas-Rhin. Autant de personnes qui devront faire le deuil de leur ancienne vie et prendre un nouveau départ. Une nouvelle langue, une culture et des coutumes différentes à appréhender, un nouveau métier, voilà de quoi sera fait leur futur proche. Nous, institutions, associations et citoyens, avons un rôle à jouer pour les aider à avancer sur ce chemin parfois long et souvent jalonné d'embûches ».

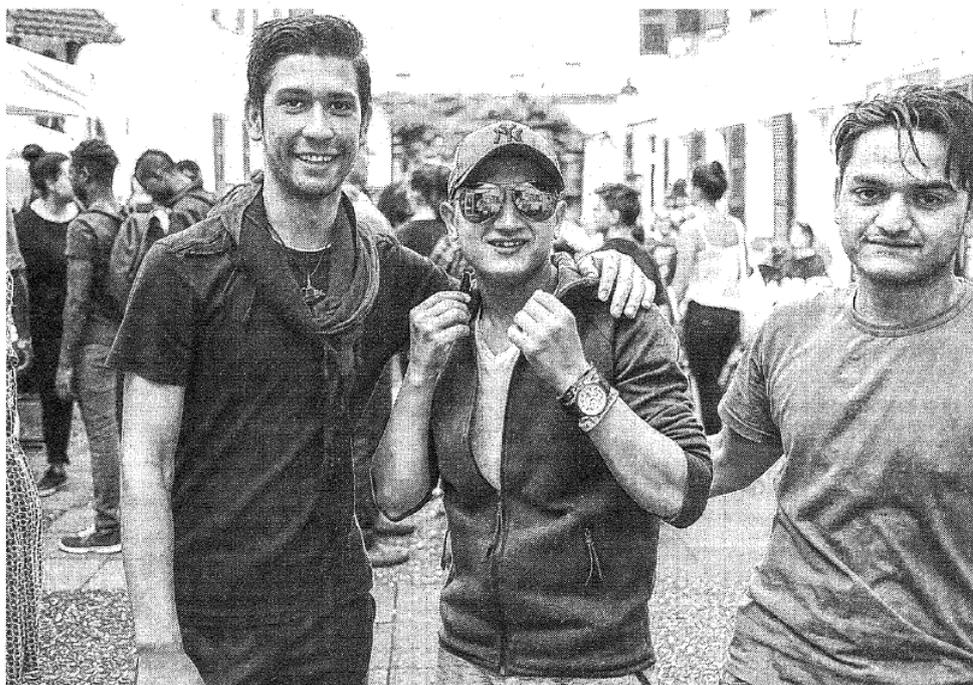
Voilà comment l'association Foyer Notre-Dame formule son invitation à la Semaine des réfugiés, qu'elle organise à Strasbourg du 13 au 20 juin. L'objectif du programme est de mettre les réfugiés à l'honneur pendant une semaine en parlant d'eux, en les laissant parler et en parlant avec eux.

« Le lien social, les échanges, le partage dans l'interculturalité sont des éléments fondamentaux pour que demain les réfugiés viennent enrichir de leurs différences le creuset français », estiment les responsables de l'association.

## Au programme

### Mercredi 13 juin – Lieu d'Europe

- 16 h : exposition d'œuvres de peinture et photos réalisées par deux artistes réfugiés.



Lors de la récente fête de la jeunesse du Foyer Notre-Dame. PHOTO DNA - JEAN-FRANÇOIS BADIAS

- 16 h 45 : projection d'un film réalisé par Gabrielle Clar

- 17 h : introduction de la semaine par Antoine Breining, président de l'AFND. Table ronde au Lieu d'Europe sur le thème du défi de l'intégration des réfugiés sur le territoire avec Roland-François Weil, représentant de l'UNHCR auprès des institutions européennes à Strasbourg.

Un représentant de Strasbourg parlera des efforts déployés par la Ville en faveur d'une politique d'accueil et d'intégration de qualité. Un représentant de Pôle Emploi évoquera sa pratique quotidienne pour accompa-

gner les personnes en recherche de formation et d'emploi. Deux employeurs apporteront leurs témoignages sur la plus-value apportée par les réfugiés et sur les obstacles majeurs auxquels ils se heurtent. Trois personnes réfugiées viendront témoigner de leur expérience personnelle.

- 19 h, verre de l'amitié.

**Lundi 18 juin de 18 h à 21 h :** Café interculturel sur le thème des musiques du monde au restaurant « La Ruche aux deux Reines » (34, rue de la Course). Soirée festive d'échange et de partage autour de musiques du monde. Animation Makers for

Change.

**Mardi 19 juin de 18 h à 21 h :** Soirée sur le thème des cuisines du monde au restaurant « La Fignette ». Échange de pratiques culinaires entre un cuisinier syrien et un cuisinier français autour de tartes flambées. Animation Makers for Change.

**Mercredi 20 juin à 17 h 30 – Place Kléber :**

3<sup>e</sup> Marche des Parapluies « Il faut protéger les réfugiés » avec la Compagnie 12.21. Marche de sensibilisation pour la Journée internationale des réfugiés au départ de la Place Kléber. À l'issue, verre de l'amitié au Foyer Notre-Dame. ■

DNA – 21 juin 2018

- >[Edition de Strasbourg](#)
- >[Ville de Strasbourg](#)

## STRASBOURG - Journée mondiale des réfugiés Générosité tranquille

**Les réfugiés sont avant tout des personnes à protéger. Tel était le message simple de la troisième « Marche des parapluies », organisée par l'association Foyer Notre-Dame.**



Presque 250 militants ont déployé les parapluies blancs, demandant plus de solidarité à l'endroit des migrants. PHOTO DNA – Jean-François Badias

Ouvrir le parapluie : l'expression renvoie à ces législations et politiques frileuses qui laissent couler les ennuis ailleurs que chez soi.

Les parapluies blancs de la manifestation organisée par le Foyer Notre-Dame pour la journée mondiale des réfugiés, inversent le propos. « Il faut les protéger », indique le message sur la toile tendue, blanche d'espoir. Le parapluie est ouvert pour que les nations démocratiques, préservées des conflits et des changements climatiques, offrent une place aux citoyens du monde fuyant violence et misère.

La marche partie de la place Kléber a fait une boucle sur le quai Saint-Nicolas avant de rejoindre le parvis de la cathédrale où la Compagnie 12:21 a donné un spectacle en hommage aux périples de nombreux migrants avant leur arrivée en Europe.

SAMEDI 1 SEPTEMBRE 2018

**SOCIÉTÉ**

## Quatre migrants de l'Aquarius arrivent dans le Bas-Rhin

Cinquante-neuf réfugiés de l'Aquarius et d'un autre navire humanitaire qui avaient accosté à Malte mi-août sont arrivés jeudi en France. Parmi eux se trouvent 16 Soudanais, 25 Érythréens, 10 Somaliens, ainsi que quelques Camerounais, Ivoiriens et Nigériens.

Ils devaient ensuite gagner des centres d'accueil « en Bourgogne, Franche-Comté et dans le Grand Est », où le statut de réfugié leur sera rapidement délivré, au terme d'une procédure « accélérée ». Une douzaine d'entre eux seront accueillis dans le Grand Est et, parmi ces derniers, quatre iront dans le Bas-Rhin, selon la préfecture de

ce département. Six iront en Moselle, une personne ira en Haute-Marne et une autre ira dans l'Aube.

Ces personnes sont prises en charge au sein du dispositif d'accueil dédié aux demandeurs d'asile, indique la préfecture. Elles sont hébergées dans le département dans des structures CADA (Centres d'accueil de demandeurs d'asile) dépendant du Foyer Notre-Dame et d'Accueil sans frontières (ASF) 67.

L'Aquarius avait accosté à Malte le 16 août après avoir erré plusieurs jours en Méditerranée avec 141 migrants épuisés à son bord.

Auberge de Jeunesse - HI Strasbourg 2 Rives - Bartschgut  
 CAT MonDoux Protection du Chat Errant  
 CLCV UD 67 Conciliation, Logement, Cadre de vie  
 CNL Alsace Confédération Nationale du Logement  
 Coopalm Strasbourg  
 C.R.E.D.O. Pigeons et Protection Animale  
 DESCLICKS - L'informaticque Solidaire  
 Féd. des Aveugles Alsace-Lorraine Grand Est  
 FGRCF Féd. des Retraités des Chemins de Fer  
 Form'Makar  
 Générations-Mouvement-67 - Les Aînés Racus - Graine de Cirque  
 Jumelages Européens Strasbourg-Alsace  
 La Croisade des Chemins  
 La Maison du Compost  
 La Passion du Voyage  
 La Parc de la Maison Alsacienne  
 Les Amis de la Nature Féd. Départementale  
 Les Amis de la Nature Section Strasbourg-Neustadt  
 Loisirs d'Alsace  
 Maison des Jeux de Strasbourg  
 Mensa Alsace  
 Optimistic Traveler  
 Photo-Ciné-Club d'Alsace  
 Protection Civile 67  
 Radio Arc-en-Ciel - ADE  
 Scouts et Guides de France  
 SPA Société Protectrice des Animaux  
 STRACE Strasbourg Résidents et Amis du Centre-Ville  
 Théâtre Alsacien Strasbourg  
 VieoStation  
 Yoga Pluriel  
 Zéro Déchet

## F ARTS ET CULTURES DU MONDE

Aïro/Sol  
 Africa Bégué  
 Afrique Étoiles  
 AIESEC Strasbourg  
 Alsace États-Unis  
 ARTUS Théâtre Universitaire de Strasbourg  
 Acenté Afrika  
 BAAL novo Theater Eurodistrict  
 BomBatuC  
 Café Italia OFF  
 CAFH Cercle d'Amitié Franco-Hellénique  
 Centre Culturel Espéranto de Strasbourg  
 Centre d'Étude des Châteaux Forts  
 CERAG Cercle Europ. Répertoire Antilles-Guyane  
 Chorochronos  
 CIRA Centre International de Rencontres Artistiques  
 Compagnie Dounya  
 English Speaking Community  
 Espace Jaimik, où des Arts du Monde  
 Flamenco Passion  
 Fuuta Des Deux Rives  
 JASIF  
 Karab'Vibe  
 Kriyof/KaDans  
 La Cigogne Enragée  
 Les Amis des Antilles  
 Les Arts-Mots  
 Les Sons d'la Rue  
 Maillon Théâtre de Strasbourg  
 Mistral-Est  
 Pradipika Alsace

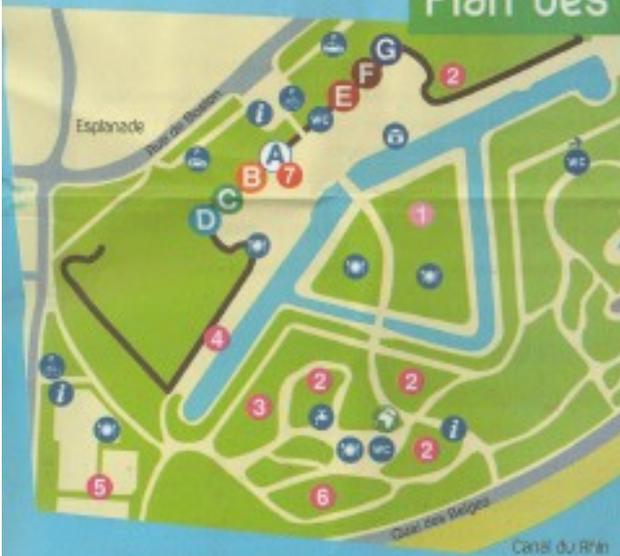
Rêve et Danse  
 Sing'n Joy  
 So... India  
 SôMô  
 Soul Motion  
 Sun Gospel Singers  
 TJP Centre Dramatique National Alsace-Strasbourg  
 Union Alsacienne de Yoga  
 Union des Tchadiens en Alsace

## G ACCÈS AUX DROITS ET SOLIDARITÉ

AAPEI de Strasbourg et environs  
 ABCDE Chômeurs et Demandeurs d'Emploi  
 ABRAPA  
 Abrisus  
 ADMD Droit de Mourir dans la Digital  
 AFGIES, les Étudiants-e-s d'Alsace  
 ALIS Ass. Locataires Indépendants de Strasbourg  
 Alsace Réseau Neutre  
 Animalsace  
 ANVP - Visiteurs de Prison  
 Armée du Salut  
 ATD Quart Monde  
 Auxiliaires des Aveugles  
 Banque Alimentaire du Bas-Rhin  
 Bleu Blanc Zébra  
 Café Contact de l'Emploi  
 Caritas Alsace  
 Centre Bernanos  
 CRÉSUS Alsace  
 CSF 67 Confédération Syndicale des Familles

DECLIC Alsace  
 Dessine-moi une Passerelle  
 Faso Kankou Maliens de Strasbourg  
**Foyer Notre Dame**  
 France Bénévolet  
 IMédiation  
 JALMALV Jusqu'à la Mer, Accompagner la Vie  
 La Libre Pensée Fédération 67  
 La Station - Centre LGBTI  
 La Tante des Glaneurs Strasbourg  
 La Voix du Camerounais  
 LDH Strasbourg Ligue des droits de l'Homme  
 Le Planning Familial 67  
 Le Refuge Migration Grand Est  
 Les Bouchons de l'Espoir 67  
 Les Petites Cantines  
 Les Restos du Coeur  
 Lianes  
 Lire et Faire Lire  
 Mouvement du Nid  
 MRAP Comité de Strasbourg  
 Namasté - La Maison des Enfants  
 Parcours Confiance Alsace  
 Parole Bégaiement - APB  
 Passerelles et Compétences  
 Petits Frères des Pauvres  
 Regard  
 Savoirs Pour Réussir  
 SNC Solidarité Nouvelles Face au Chômage  
 SOS Amitié  
 SOS Croquettes Alsace  
 Strasbourg Action Solidarité  
 UDAF 67  
 UFC Que Choisir 67  
 Ultima Liberté

## Plan des villages - Parc de la Citadelle



### VILLAGES

- A Partenaires
- B Éducation - Formation
- C Santé et Sport
- D Solidarité internationale et Humanitaire
- E Cadre de vie et Loisirs
- F Arts et cultures du monde
- G Accès aux droits et Solidarité

### ANIMATIONS

- 1 Scène Musique et Danse
- 2 Animations pour tous dans le parc
- 3 Découverte Multisports
- 4 L'eau et parcours d'obstacles
- 5 Sports urbains et Arts martiaux
- 6 Balades en poney
- 7 Pass'Asso
- 8 Espace « Développement durable »

### INFOS PRATIQUES

- i Points d'information
- WC Toilettés
- 🚒 Poste de secours
- 🚲 Parking vélos et atelier d'auto-réparation (avec VieoStation)
- 🚗 Parking voitures
- 🍴 Espaces de restauration
- 💧 Point d'eau potable

## Scène Musique et Danse 1

### SAMEDI

- 12h00 Allez les Filles ! - ASL Roberteau Zumba pour tous
- 12h30 Institut Confucius Lecture de poésie chinoise
- 13h00 Y Oïé ! Flamenco Démonstration de flamenco : danses, guitare, chant
- 13h30 Africa Bégué Tasse M'Balass - Danse Sabar
- 14h00 Flamenco Passion Encuentro Flamenco
- 14h30 CEDIM Musiques festives de l'Orient Méditerranéen
- 15h00 Cercle d'Amitié Franco-Hellénique Danses grecques traditionnelles
- 15h30 CIRA Démonstration / Training de Jazz
- 16h00 CERAG et AW'WONI KA Ballades créoles
- 16h30 Soul Motion / Emoffit Show de Danses Urbaines
- 17h00 Chorochronos Danses latines - Latin « rocks » I
- 17h30 Karab'Vibe Danses et percussions des Antilles
- 18h00 La Voix du Camerounais Danse traditionnelle
- 18h30 Ballade Concert Papyrus N et élèves des ateliers

### DIMANCHE

- 11h00 Allez les Filles ! - ASL Roberteau Fitness / CAF
- 11h30 AIESEC Roll call
- 12h00 Kriyof/KaDans Culture créole : présentation de costumes et danses
- 12h30 Rêve et Danse Danses traditionnelles américaines et du monde
- 13h00 Diverion Groupe vocal Jazz Spirituals Pop
- 13h30 So... India Danses indiennes (Bollywood)
- 14h00 Sing'n Joy Chorale Gospel et Pop
- 14h30 D-Clic La grande droite de la Rentrée
- 15h00 Sun Gospel Singers Concert gospel
- 15h30 SôMô Danse Afro-Contemporaine
- 16h00 Mistral-Est Master Check
- 16h30 Compagnie Dounya Danse africaine
- 17h00 Les Sons d'la Rue Antémios
- 17h30 Bicotine JMV Défilé de mode par Lady Bi

Déambulations *Nouveauté*



# Directions[s]

Le mensuel des directeurs du secteur social et médico-social

Décembre 2018

Enquête

Contrats aidés:  
des séquelles  
durables



Entretien avec N. Duvoux

« Un diagnostic  
erroné sur le rôle  
de l'État social »



Et vous?

Managers,  
prompts  
à la repartie?



**TROPHÉE 2018**

# La solidarité à l'honneur

Lauréat du Trophée Direction[s]:  
le Réseau d'accueil solidaire de  
l'association Foyer Notre Dame,  
à Strasbourg, qui permet à des  
mineurs non accompagnés de  
se reconstruire en famille.

© William Parra pour Direction[s]

N° 170 - 15 €

« DIRIGER DEMAIN »  
4<sup>e</sup> PRIX DE LA REDACTION  
Retrouvez le texte  
récompensé  
p. 30

# 14<sup>o</sup> TROPHÉE Direction[s]

Sous le haut patronage  
du ministère  
des Solidarités  
et de la Santé



et  
du secrétariat d'État  
chargé des Personnes  
Handicapées



En partenariat avec :



# La solidarité à l'honneur

**A**ccueil des mineurs non accompagnés (MNA), habitat partagé, pair-aidance, nouveaux modes de management et d'organisation « libérée », travail en réseau pour faciliter l'accès aux soins des personnes en situation précaire ou pour aider les employeurs du champ des personnes âgées à résoudre leurs problématiques de recrutement et de formation... Varié et représentatif du secteur social et médico-social, le palmarès de cette 14<sup>e</sup> édition du Trophée *Direction[s]* est aussi le reflet des défis que doivent relever les directeurs avec leurs équipes! Mais aussi de la créativité et de l'enthousiasme déployés pour s'adapter et y répondre. Le lauréat du Trophée 2018? Le Réseau d'accueil solidaire de l'association Foyer Notre Dame, à Strasbourg, qui organise l'accueil en famille de MNA (*lire pages suivantes*). Toute l'équipe a reçu le Trophée lors de la cérémonie qui s'est tenue le 28 novembre, à Paris. Le reportage vidéo sur cette initiative est en ligne sur notre site (rubrique Trophée).

## ONZE INITIATIVES RÉCOMPENSÉES

Pour établir son palmarès, les membres du jury – des femmes et des hommes de terrain, professionnels et experts reconnus – se sont réunis le 8 octobre dernier à la rédaction de *Direction[s]*. Une journée particulièrement dense : ils devaient en effet départager près d'une centaine de dossiers de candidature! Leur mission? Récompenser dans chacune des quatre catégories jusqu'à trois initiatives (deux mentions et un prix) et, parmi les quatre prix, le grand lauréat du Trophée.

Comme chaque année, c'est la catégorie Adaptation de l'offre aux besoins et aux attentes des usagers et de

leurs familles, qui a le plus suscité votre intérêt. Sans surprise, serait-on tenté d'écrire, vu les enjeux en matière de transformation de l'offre et d'inclusion. Mais avec plus du tiers des dossiers reçus, il était aussi logiquement plus ardu de s'y distinguer... *Idem* dans la catégorie Coopération et ouverture sur le territoire, arrivée juste derrière en termes de nombre de candidatures. Quant à la catégorie Promotion de la participation et de la citoyenneté des usagers, elle a recueilli un peu moins du quart des dossiers. Enfin, celle récompensant les initiatives en matière de management d'équipe et de gouvernance a peu inspiré les équipes de direction (environ 10 % des candidatures)... Plus surprenant étant donné les enjeux en matière de qualité de vie au travail et de gestion des ressources humaines? Le jury a donc décidé de n'attribuer qu'une mention et un prix dans cette catégorie.

Les lecteurs étaient invités à compléter ce palmarès en votant sur Internet pour leur initiative préférée parmi l'ensemble des nominés. Et c'est l'animation par des résidentes en situation de handicap mental de sessions avec des étudiants en travail social sur le projet personnalisé qui vous a enthousiasmé! Au final, ce sont donc onze projets innovants, remarquables et reproductibles qui sont mis sous les feux des projecteurs.

Sans oublier le Prix de la rédaction « Diriger demain ». Quelle posture? Quels espoirs? Quels défis?... Les futurs directeurs étaient invités à imaginer et partager leur vision de la fonction. Retrouvez dès maintenant le texte du lauréat (p. 30)! Dans les prochains numéros, vous pourrez aussi découvrir les reportages sur les actions primées. En attendant, rendez-vous en 2019 pour la 15<sup>e</sup> édition du Trophée *Direction[s]*!

Noémie Gilliotte



Le Réseau d'accueil solidaire, lauréat du Trophée 2018, a été créé en réponse à un appel à projets du conseil départemental du Bas-Rhin (à gauche, Barbara Cligny). Il est géré par l'association Foyer Notre Dame, dirigée par Arnaud Fritsch, ici avec Agnès L'Hermitte (directrice du pôle Jeunesse) et Mireille Barbier (cheffe de service).

**LES MEMBRES DU JURY 2018**



**Serge Epalle**, directeur de la Mecs Les Écureuils, au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire)



**Karine Le Maguet**, consultante formatrice, directrice associée du cabinet Techné Conseil



**Ronald Lozachmeur**, directeur général de l'association Assia Réseau UNA (Ille-et-Vilaine) et lauréat 2017



**Nathalie Pontasse**, directrice de l'Autonomie et de la Santé du conseil départemental du Pas-de-Calais



**Jean-Yves Quillien**, directeur de l'EEAP et du Sessad Clairefontaine de la Croix-Rouge française (Seine-et-Marne)



**Patricia Salomon**, directrice adjointe de l'Offre de santé et en faveur de l'Autonomie à l'ARS Pays de la Loire



**François-Xavier Turbet Delof**, directeur adjoint Développement-Qualité de l'association de gestion des Petits Frères des pauvres

# Des MNA se reconstruisent au sein d'une famille



**Strasbourg.** Lauréat du Trophée Direction[s] 2018, le Réseau d'accueil solidaire permet à des mineurs non accompagnés (MNA) de vivre dans des familles bénévoles, tout en étant suivis par des professionnels. Une alliance de compétences, à l'initiative du conseil départemental, qui permet d'accélérer l'intégration des jeunes.

**E**n claquettes et sourire aux lèvres, Mamadou semble déjà très à l'aise dans son nouveau « chez lui ». Depuis deux semaines, il vit à Strasbourg, chez Marie, Florian et Rémi, leur bébé de six mois. « J'ai été dans un foyer en Italie, il y avait beaucoup de bagarres, je ne me sentais pas bien. Je préfère la famille. Cela me rassure, on parle bien », confie le garçon de 16 ans originaire de Guinée. Avec Marie et Florian, il aime cuisiner, regarder des films ou encore jouer de la guitare : « J'ai toujours voulu apprendre à en jouer. Quand j'ai su que Marie savait en faire, j'ai demandé à mon éducatrice si je pouvais prendre des cours. Comme ça, Marie m'aide à réviser

les accords... » La jeune maman, interne en médecine, et son mari, d'origine allemande, aiment « vivre avec des gens différents » : « Nous nous sommes rencontrés en Afrique: mon mari était volontaire au Botswana, moi j'effectuais un stage à l'hôpital de Dakar, confie Marie. Nous souhaitons depuis longtemps ouvrir notre famille. Nous avons d'abord pensé devenir famille d'accueil mais nous ne voulions pas arrêter de travailler. Sensibilisés aux difficultés des migrants, nous avons découvert le Réseau d'accueil solidaire sur Internet. » Comme ce jeune couple, douze autres familles bas-rhinoises proposent bénévolement l'hospitalité à des mineurs non accompagnés (MNA) dans le



## « Rebâtir la confiance »



**Barbara Bouchet,**  
ethno-  
psychologue

« Installée en libéral, j'interviens à la demande de l'équipe concernant des situations qui me sont signalées. Les traumatismes qu'ont subis ces jeunes peuvent avoir des conséquences sur le sommeil, les apprentissages, la scolarité... Mon but est d'offrir un espace de parole tiers. Je rencontre les mineurs en entretien individuel. Quand ils arrivent dans le réseau, ils trouvent un peu de

stabilité et de sécurité. C'est alors que ressortent les traumatismes contenus jusqu'à présent. Ils ont vécu des ruptures, des deuils parfois, leur vie a pu être menacée... L'accompagnement est nécessaire pour reconstruire la confiance, les aider à mobiliser leurs ressources, à dépasser la culpabilité d'avoir laissé leur famille, à garder les liens s'ils le souhaitent... Ceux qui sont en contact avec leurs parents acceptent très vite d'aller en famille d'accueil. Ils font facilement la part des choses. C'est une expérience très constructive. »

cadre de ce réseau géré par l'association Foyer Notre Dame.

## Un premier accueil en petit collectif

Le dispositif est né en juin 2017 suite à un appel à projets du conseil départemental. Il constitue un nouveau mode de prise en charge des MNA, en priorité les moins de 16 ans, confiés au département dans le cadre d'une ordonnance provisoire de placement.

Les jeunes volontaires sont d'abord orientés dans un petit collectif situé au siège de l'association, à deux pas de la cathédrale de Strasbourg. Au-dessus du service d'accompagnement des mineurs isolés (Sami), chargé de la mise à l'abri et de l'évaluation de la minorité et de l'isolement (lui aussi géré par l'association), les locaux du

Réseau d'accueil solidaire comprennent six chambres, un salon, une cuisine et un bureau. Les MNA y séjournent quelques mois avant d'être accueillis dans une famille. « Nous poursuivons le travail entamé par le Sami notamment, en matière de scolarisation, de santé, d'intégration... Des cours de français langue étrangère sont aussi dispensés. Ce sont des jeunes qui ont énormément envie d'apprendre », détaille Chloé Ehrhardt, éducatrice spécialisée. Arrivée de Géorgie, Xatuna, 13 ans, a intégré le réseau il y a deux semaines : « J'attends une famille qui m'accepte. Je ne veux pas rester seule », dit-elle dans un anglais parfait. Scolarisée dans une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UP2A), elle espère « apprendre



Comme Marie et son mari, treize familles du Bas-Rhin reçoivent chez eux des mineurs non accompagnés durant six mois minimum. Un dispositif mis en place par l'équipe du Réseau d'accueil solidaire et le conseil départemental.

Photos: William Harra pour Direction(s)

plus rapidement le français » en vivant dans une famille.

Dans la cuisine, l'une des éducatrices organise un atelier cupcakes. « *Qu'est-ce qui est écrit ?* », « *Tu sais ce que ça veut dire "faire fondre" ?* », « *Sais-tu faire fonctionner un micro-ondes ?* »... Hannah Morin, également éduca-

trice spécialisée, interpelle Armand et Arjio, 14 et 15 ans, tous deux d'origine albanaise. Arjio est en famille depuis huit mois : « *Je ne voulais pas aller en foyer, confie le jeune homme dans un français impeccable. Cela se passe bien. Ils m'aident beaucoup pour mes devoirs, avec eux je ne parle qu'en*

*français.* » Avec Pedro et Pietra, frère et sœur arrivés il y a moins d'une semaine d'Angola, Hannah communique en espagnol, utilise des images tout en leur apprenant leurs premiers mots de français. Le temps d'accueil collectif permet de connaître le jeune afin de lui proposer une famille qui lui corresponde et avec il partagera des centres d'intérêt (loisirs, activités culturelles et sportives...).

*éducateur pour comprendre leurs attentes et leurs motivations. Il est très important qu'ils soient prêts à accepter nos conseils car nous allons les accompagner sur la durée. Puis, nous nous rendons à leur domicile pour examiner l'aspect matériel et rencontrer tous les membres de la famille. Enfin, la psychologue du service départemental des assistants familiaux les reçoit. Nous devons être vigilants : des familles expriment très peu de distance affective, certaines n'ont pas pu adopter, d'autres se placent dans une posture de sauveurs... » Sur 17 dossiers évalués, quatre ont dû être ainsi écartés.*

Une fois intégrées, les familles sont accompagnées de manière régulière par l'équipe, joignable 24 heures sur 24 et 365 jours par an. « *Pour le moment,* ●●●

#### EN CHIFFRES

- Équipe: **5** ETP d'éducateurs spécialisés et **1** ETP de cheffe de service.
- **20** jeunes accueillis actuellement, dont **13** dans des familles bénévoles (**26** depuis la création du service).
- **19** candidatures de familles bénévoles, **17** évaluées (**4** écartées et **13** validées).
- Budget: **534 000** euros de financement en dotation annuelle sur la base d'une convention financière triennale 2017-2020 avec le conseil départemental.
- **373,50** euros par mois versés aux familles au titre des frais d'hébergement, d'eau, d'électricité et d'alimentation.

#### Des familles soutenant et soutenues

Le recrutement et l'évaluation des familles sont effectués conjointement par le Foyer Notre-Dame et le conseil départemental. « *C'est une phase longue qui se déroule en trois temps,* explique Mireille Barbier, cheffe de service. *Je rencontre d'abord les parents avec un*

Photos: William Parra pour Direction[s]



*aucune d'elles n'a eu recours au numéro d'astreinte », se réjouit Agnès L'Hermitte, directrice du pôle Jeunesse de l'association. Des temps d'échanges collectifs sont aussi proposés pour aborder des thématiques choisies à partir des questionnements des bénévoles, comme le passage à la majorité par exemple. « Les familles présentent des profils avec lesquels nous n'avons pas l'habitude de travailler. Ce sont des personnes de catégories sociales supérieures, souvent très diplômées, avec un bagage culturel important. Elles ont du temps, des ressources et des compétences éducatives solides, constate Mireille Barbier. Au départ, nous pensions que les candidats allaient être de jeunes retraités, ce qui n'est pas la réalité aujourd'hui. »*

**Un dispositif hybride**

Les cinq éducateurs spécialisés et la cheffe de service doivent donc adopter une posture particulière qui diffère de l'intervention classique en protection de l'enfance. « Les familles sont certes bénévoles, mais cela ne veut pas dire qu'elles ne sont pas qualifiées.

*Elles partagent avec nous des valeurs d'accueil, de solidarité et de respect. Nous apportons un soutien technique et nos compétences, mais nous sommes avant tout partenaires dans l'intérêt du jeune »,* indique Florence Belleville, éducatrice spécialisée.

Parce qu'il est innovant et bouscule les lignes, le Réseau a suscité au démarrage quelques questionnements. « Lorsque l'appel à projets est paru, nous avons beaucoup discuté en interne pour savoir si nous y allions ou pas. Le

**Outre des cours de français, diverses activités sont proposées aux jeunes, comme ici un atelier de cuisine.**



*comité d'entreprise a été consulté. Personnellement, je crois à la culture hybride »,* indique Agnès L'Hermitte. « Je suis très fier de ce dispositif qui a essuyé quelques critiques sur le fait d'avoir recours à des familles bénévoles. Certains pensaient que cela prendrait le tra-

*vail des travailleurs sociaux, se souvient Arnaud Fritsch, directeur général. Mais les professionnels ne sont pas écartés: au contraire, ils apportent un accompagnement soutenu. C'est toute l'originalité de ce fonctionnement tripartite qui combine les engagements : poli-*

**« Le conseil départemental est conscient de sa responsabilité »**



**Barbara Cligny**, directrice adjointe, mission Enfance et Famille, conseil départemental du Bas-Rhin

« En 2010, nous prenions en charge 90 MNA, 199 en 2013, 352 en 2017. Aujourd'hui, le conseil départemental accueille un total de 465 jeunes MNA. Cette accélération nous a conduits à créer en 2013 une cellule dédiée et un service d'accompagnement des mineurs isolés (Sami) chargés de la mise à l'abri et de l'évaluation de la minorité et de l'isolement. Nos dispositifs traditionnels de l'aide sociale à l'enfance (ASE) étant saturés, nous avons eu recours à des solutions type hôtel ou à des appartements partagés. Mais cela ne suffisait pas au regard des flux et des

besoins très spécifiques des jeunes, notamment les moins de 16 ans. Il fallait trouver une solution acceptable tant éducativement que financièrement. Le décret de 2016 relatif à l'accueil durable et bénévole d'enfant par un tiers, sans passer par le juge, a créé une opportunité juridique dont nous avons voulu nous saisir. Le conseil départemental est conscient de sa responsabilité à l'égard des MNA. Nous sommes aussi très attachés à la culture de solidarité des Bas-Rhinois, l'Alsace ayant toujours été une terre d'accueil. Nous avons posé un certain nombre de garde-fous avec une évaluation stricte des familles, un suivi accompagné par des professionnels, une astreinte pour offrir des garanties de l'ASE car il s'agit de mineurs, donc par essence considérés par la loi comme vulnérables. »



Les MNA sont hébergés en collectif, le temps pour le Réseau de leur trouver la famille qui leur correspondra.



tique avec le conseil départemental, citoyen avec les familles, et associatif. Sinon, isolément, chacun a ses limites. » Travailleur social, Adrien Schneider exerçait

**« Les familles partagent des valeurs d'accueil, de solidarité et de respect avec les professionnels. Et ceux-ci apportent leurs compétences techniques. »**

auparavant au sein du service départemental des assistants familiaux: « Le fait que les familles soient bénévoles et non formées, contrairement à celles agréées par le schéma départemental d'accompagnement (SDAF), ne change pas grand-chose. Elles

portent des valeurs et un engagement qui rendent les échanges très riches. Nous sommes dans la coconstruction. »

S'il est encore trop tôt pour dresser un premier bilan, l'équipe mesure déjà un grand nombre de bénéfices de ce dispositif: au-delà de l'expérience humaine et des liens affectifs qui se créent, les progrès dans l'apprentissage du français et l'aide aux devoirs sont notables. « Par exemple, un jeune Afghane a été scolarisé en UP2A et a décroché son brevet des collèges huit mois seulement après son arrivée en France! Vivre en famille y a largement contribué », est convaincue Mireille Barbier. Pour Agnès L'Hermitte, l'intérêt est aussi l'intégration sociale: « Le contact avec les habitants est essentiel. Au sein des familles, les jeunes vivent des moments forts,

ils participent à des fêtes de quartier, vont à des matchs de foot, fêtent Noël, goûtent à la raclette... Tout cela est difficile à faire en groupe, même restreint. »

**Encore des freins à lever**

Pour que le dispositif fonctionne et perdure, l'équipe s'attache à surmonter quelques freins. D'abord, il faut recruter des familles prêtes à s'engager au long terme (six mois minimum) et à temps complet (pour les personnes qui souhaitent aider plus ponctuellement, l'association propose d'autres actions comme des sorties culturelles et sportives). Ensuite, il est nécessaire de trouver un juste équilibre au niveau des interventions pour ne pas mettre les familles en difficulté. Apporter aussi un peu de souplesse en ayant notamment des relais ponctuels. Ainsi, lorsque les familles partent en vacances à l'étranger, l'équipe peut envoyer les mineurs en colonie de vacances ou en accueil temporaire.

Dernier obstacle, et non des moindres: faire vivre le réseau. Si la campagne de lancement a attiré de nombreuses familles candidates (46 rien que lors de la pre-

mière réunion), l'élan doit se prolonger en travaillant sur la communication. « J'ai réalisé un flyer diffusé à travers différents canaux, indique Mireille Barbier. Il y a bien sûr les collectivités locales, mais aussi les festivals, les avant-premières, les conférences-débats autour des migrants auxquels nous nous rendons régulièrement. Ce sont des démarches auxquelles nous ne sommes pas habitués. On a rarement besoin d'aller chercher le client! »

Aurélié Vion

Photos: William Parra

**CONTACT**

- Réseau d'accueil solidaire: 07 69 98 54 25
- [accueilssolidaire@foynotredame.org](mailto:accueilssolidaire@foynotredame.org)



**RETROUVEZ LA VIDÉO SUR [WWW.DIRECTIONS.FR](http://WWW.DIRECTIONS.FR), RUBRIQUE TROPHÉE**

## **STRASBOURG** Réseau d'accueil solidaire **Le Département et l'association Foyer Notre-Dame récompensés**

Le Département du Bas-Rhin et l'association Foyer Notre-Dame viennent d'être récompensés pour le réseau d'accueil solidaire, dispositif permettant d'accueillir des mineurs non accompagnés dans des familles volontaires.

**LE DÉPARTEMENT ET L'ASSOCIATION FOYER NOTRE-DAME** ont été primés à deux reprises. Ils ont remporté le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie « adaptation de l'offre aux nouveaux besoins et attentes des usagers », sur plus de 100 projets examinés par un jury national de professionnels et, parmi tous les projets, ils ont remporté le trophée Direction [s] 2018. Le trophée Direction [s] récompense des initiatives réussies, exemplaires, innovantes, remarquables et reproductibles.

Frédéric Bierry, le président du Département du Bas-Rhin, est fier des récompenses obtenues : « C'est le fruit d'un travail collectif avec l'association Foyer Notre-Dame, des familles engagées et les services de l'enfance du Département. »

### **Un engagement politique, associatif et citoyen**

Né en juin 2017, suite à un appel à projets du Département du Bas-Rhin, ce dispositif permet à des mineurs non accompagnés (MNA), en priorité les moins de 16 ans, de se

reconstruire. Ces jeunes, confiés au Département, sont pris en charge par l'association Foyer Notre-Dame avant d'être accueillis par des familles bas-rhinoises accompagnées par l'association dans cette démarche.

L'objectif du Département et de l'association est de proposer un cadre familial à ces jeunes, de renforcer leur intégration dans la société française, de valoriser l'engagement citoyen de tiers bénévoles et de garantir un accompagnement éducatif adapté.

Depuis un peu plus d'un an, 26 jeunes ont été accueillis dans ce dispositif.

Forts de cette expérience réussie, le Département du Bas-Rhin et l'association Foyer Notre-Dame souhaitent étendre leur réseau d'accueillants et recherchent des bénévoles. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à :

[accueilsolidaire@foyernotredame.org](mailto:accueilsolidaire@foyernotredame.org) ou au ☎07 69 98 54 25

Pour rappel, ce dispositif comprend :

- l'hébergement de mineurs non accompagnés âgés de 13 à 16 ans
- le suivi éducatif de chacun des jeunes accueillis en collectif ou dans les familles avec une astreinte 24h/24 et possibilité de repli du jeune au Foyer Notre-Dame en cas d'urgence
- l'évaluation préalable et l'accompagnement des familles bénévoles dans la prise en compte des besoins fondamentaux du jeune.

Pour souligner  
la générosité des Alsaciens  
avec les plus démunis...

16 décembre 2018

L'ami hebdo - 15

Solidarité

NOËL 2018

EN ALSACE

## L'association Foyer Notre-Dame Accueillir et accompagner au quotidien

L'accueil des personnes en demande d'asile n'est pas seulement un sujet d'actualité, c'est également un engagement humain, qui fait écho aux valeurs chrétiennes. L'Association Foyer Notre-Dame de Strasbourg est présente tout au long du parcours des demandeurs d'asile et des réfugiés dans le Bas-Rhin. Antoine Breining et son nouveau directeur général Arnaud Fritsch rappellent les fondamentaux de cette structure originale.

● « Association Foyer Notre-Dame », trois mots que vous pouvez nous expliquer en trois phrases ?

○ Antoine Breining : « Notre-Dame » fait référence à la création, en 1903, du « Marienstift », situé au 3 rue des Echasses à Strasbourg, pour héberger au sein d'un « Foyer » les jeunes filles venues travailler ou étudier en ville. L'« Association » est la forme juridique de notre structure depuis 1923. Désormais l'Association accueille et accompagne chaque année de nombreux jeunes aux parcours très différents, en parallèle des personnes en demande d'asile et des réfugiés.

● Pouvez-vous nous donner trois chiffres clés de votre activité ?

○ Arnaud Fritsch : L'Association, ce sont aujourd'hui 130 salariés répartis sur 12 établissements et services, un budget annuel de 11,5 millions d'euros et près de 6 000 personnes accueillies et accompagnées chaque année. L'Association est structurée en deux grands pôles d'activités : le Pôle Jeunesse et le Pôle Asile/Réfugiés qui mobilisent à eux deux, plus de 1 000 places d'hébergement.

● Quel est aujourd'hui votre challenge ?

○ Antoine Breining : Etre réactif, concret et innovant dans la prise en charge des personnes, en nous adaptant toujours aux publics qui nous sont confiés et aux politiques publiques menées par nos partenaires principaux : l'Etat et le Conseil Départemental, avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations. Arnaud Fritsch : Je rejoins le président dans le souci permanent des équipes de prendre en compte les besoins et les particularités des publics accueillis. Nous devons également continuer à faire évoluer l'Association dans ses activités de prédilection, de façon cohérente et partenariale.

● En juin dernier, vous organisez la « Marche des parapluies » dans les rues de Strasbourg : n'est-ce pas un peu de la provocation ?

○ Antoine Breining : Cette manifestation s'est tenue dans le cadre de la « Semaine des réfugiés », pour sensibiliser le grand public aux questions des migrations. Ce n'est pas une démarche politique car nous sommes des acteurs de ter-



Antoine Breining (à g.) et Arnaud Fritsch animent de concert l'Association Foyer Notre-Dame de Strasbourg avec leurs salariés et de très nombreux bénévoles.



Depuis quelques jours, le Réseau d'Accueil Solidaire de l'Association Foyer Notre-Dame est lauréat du Trophée national Direction[s] 2018. Ce dispositif permet à des mineurs migrants de se reconstruire dans des familles bénévoles bas-rhinoises.

rain engagés au quotidien. Néanmoins, nous voulons, à travers de telles actions visibles de tous, provoquer une prise de conscience citoyenne.

Arnaud Fritsch : Il s'agit là d'un moment fort qui doit permettre de déconstruire certains préjugés. Les parapluies sont un beau symbole pour affirmer notre devoir de protéger les personnes déracinées et fragilisées.

● Vous gérez à HautePierre la nouvelle « Résidence Tomi Ungerer » : c'est un

patronage prestigieux !

○ Antoine Breining : Cette nouvelle résidence propose 97 studios à des jeunes inscrits dans un parcours professionnel ou plus en difficulté. Ce projet répond à une volonté des collectivités locales de proposer des solutions nouvelles d'hébergement et d'accompagnement. Tomi Ungerer nous soutient, il sait combien nos jeunes sont tous artistes, sensibles, curieux et pleins de vie.

Arnaud Fritsch : Malgré quelques difficultés liées à

la construction et à la livraison du bâtiment, cette résidence fait notre fierté et les salariés y mènent des actions très intéressantes auprès des jeunes hébergés. Le succès est d'ailleurs au rendez-vous puisque la résidence ne désemplit pas.

● Vous êtes une association plutôt discrète. Quels sont aujourd'hui vos besoins ?

○ Arnaud Fritsch : Nous avons pour ambition de faire d'avantage connaître nos activités auprès du grand public. Nous sommes d'ailleurs à la recherche de bénévoles pour effectuer des missions très variées auprès de publics très différents (ateliers divers, sorties sportives et culturelles...). Nous disposons également d'un service appelé le Réseau d'Accueil Solidaire créé en partenariat avec le Conseil Départemental. Le Réseau d'Accueil Solidaire permet d'héberger des mineurs migrants de 13 à 16 ans (Mineurs Non Accompagnés) chez des familles bénévoles, avec un accompagnement de professionnels. Il s'agit d'une expérience humaine hors du commun et nous sommes à la recherche de nouvelles familles candidates. Enfin, notre grand projet à venir est la rénovation de nos locaux historiques situés au 3 rue des Echasses, près de 1 750 m<sup>2</sup> à deux pas de la cathédrale. Cette maison, qui a vu grandir Charles de Foucauld, doit faire l'objet d'importants travaux, autour d'un projet social et humain qui se dessine. Nous sommes à la recherche de fonds par la voie du mécénat ou de donations.

Propos recueillis  
par François Muller



Pour la Journée mondiale des réfugiés, la Marche des parapluies a offert une belle visibilité aux actions menées au sein de l'Association Foyer Notre-Dame à Strasbourg.

Pour plus d'informations ou pour faire un don :  
engagement@foynotredame.org

---

## Trophée Direction[s] 2018 : un réseau d'accueil solidaire primé

Face au nombre important de MNA, le département du Bas-Rhin a lancé un appel à projets pour constituer une nouvelle modalité d'accueil chez des tiers. Retenue, l'association Foyer Notre-Dame a créé en juin 2017, à titre expérimental, le réseau d'accueil solidaire pour des MNA (13 à 16 ans) confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) dans le cadre d'une ordonnance provisoire de placement.

"Le décret relatif à l'accueil durable et bénévole d'enfant par un tiers, sans passer par le juge, a créé une opportunité juridique dont nous avons voulu nous saisir.", confie Barbara Cligny, directrice adjointe, mission Enfance et Famille, conseil départemental du Bas-Rhin.

Après deux mois d'adaptation au sein d'un petit collectif, ceux-ci sont confiés à des familles bénévoles, préalablement évaluées par le Réseau et le service de protection de l'enfance. Tout au long de cet accueil, et après signature d'une convention tripartite, le jeune et la famille sont soutenus par une équipe spécifique de travailleurs sociaux – visites bimensuelles, échanges collectifs, accompagnement individuel, cadres d'astreinte 24 heures sur 24...

Résultats, en 16 mois, 11 MNA ont été suivis. Et les principaux bénéfices : progrès important en français, amélioration de l'état de santé, attachement réciproque...

Ce qui a plus au jury, c'est qu'il s'agit d'une solution originale en réponse à une problématique d'actualité, et qu'elle évite l'embolisation des places de l'ASE. Une approche qui mobilise les citoyens, via le parrainage et le bénévolat.

### Pour aller plus loin

1. Découvrez l'ensemble du [palmarès 2018](#).